

Musée Stendhal

Projet scientifique et culturel

2023-2027

« Grenoble... ne manquera point, dans les siècles futurs,
de joindre au titre de reine des Alpes françaises celui de ville de Stendhal. »

Gabriel Faure, « Au pays de Stendhal », 1920.



Table des matières

1 Préambule.....	6
1.1 Stendhal à Grenoble.....	6
1.1.1 Quelques repères biographiques	6
1.1.2 Récits autobiographiques et récits de voyage : Grenoble et le Dauphiné sous la plume de Stendhal.....	6
1.1.3 Grenoble et Stendhal : une reconnaissance progressive.....	7
1.2 Le cadre d'élaboration du projet scientifique et culturel.....	8
1.2.1 Le cadre législatif et réglementaire.....	8
1.2.2 La commande politique.....	9
1.2.3 Méthodologie d'élaboration du PSC.....	10
2 État des lieux : un musée à l'activité réduite.....	12
2.1 L'environnement géographique, économique, social et culturel du musée Stendhal.....	12
2.2 Les collections Stendhal : un ensemble d'une grande richesse et différents statuts.....	13
2.2.1 Les collections de la bibliothèque municipale de Grenoble.....	13
2.2.2 La collection musée de France.....	15
2.2.3 La politique d'acquisition.....	19
2.2.4 Les conditions de conservation et de sécurité.....	20
2.2.5 L'informatisation et la numérisation.....	21
2.3 Le musée Stendhal de 1920 à aujourd'hui.....	23
2.3.1 De l'exposition au musée : une histoire longue et complexe.....	23
2.3.2 L'appartement Gagnon et l'appartement natal : deux lieux stendhaliens qui complètent les collections.....	24
2.3.3 Le projet scientifique et culturel (2010) et l'ouverture d'un « musée en réseau » (2012).....	26
2.4 Les sites et bâtiments.....	28
2.4.1 L'appartement du docteur Gagnon : un lieu patrimonial d'exception, ouvert au public mais confidentiel.....	28
2.4.2 L'appartement natal : les limites du concept de musée « en réseau ».....	34
2.4.3 L'itinéraire historique en ville : un concept pertinent à faire vivre.....	36

2.5 Le parcours de visite de l'appartement Gagnon : le parti pris du lieu de mémoire.....	38
2.5.1 Un lieu mémoriel dans l'attente d'une opération plus large.....	38
2.5.2 Description des salles.....	39
2.6 L'accueil des publics au musée Stendhal : une ambition contrariée.....	44
2.6.1 Quelle connaissance des publics du musée ?.....	44
2.6.2 L'ouverture et la fréquentation des visiteurs individuels : une évolution à la baisse depuis 2012.....	44
2.6.3 L'accueil des visiteurs individuels : la difficile mise en œuvre des objectifs de 2010.....	46
2.6.4 L'accueil et la médiation pour les groupes : une activité progressivement reléguée à la marge.....	47
2.6.5 L'impact de la programmation culturelle sur la fréquentation.....	49
2.6.6 Communication, orientation et accueil des publics : un musée peu visible et peu accessible	51
2.7 Les relations aux partenaires de tout statut : un faible ancrage territorial.....	53
2.7.1 L'université : projets de recherche et éditions numériques.....	53
2.7.2 L'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal.....	55
2.8 Synthèse et conclusion de l'état des lieux.....	57
3 Le projet : ouvrir plus et mieux le musée Stendhal.....	59
3.1 Quelle identité pour le musée Stendhal à Grenoble et aujourd'hui ?.....	60
3.2 Initier le projet : les acquis de 2022.....	62
3.2.1 Gérer le musée : professionnaliser les équipes et les pratiques.....	62
3.2.2 Augmenter la surface du musée : 1 musée, 2 sites.....	64
3.2.3 Augmenter et rendre lisibles les horaires d'ouverture de l'appartement Gagnon.....	66
3.3 Mettre les publics au cœur du projet.....	68
3.3.1 Développer une politique des publics.....	68
3.3.2 Accueillir les publics en groupe : une progression par étapes.....	69
3.3.3 Accueillir les publics individuels : proximité, hospitalité et inclusion.....	73
3.3.4 Animer le musée : la place de la programmation culturelle dans le projet.....	74
3.4 Mieux connaître et conserver la collection musée de France.....	77
3.4.1 Organiser la gestion partagée des collections.....	77
3.4.2 Mener les opérations de post-récolement.....	78

3.4.3 Renforcer les mesures de conservation préventive.....	79
3.4.4 Étudier et enrichir la collection.....	80
3.5 Renouveler le discours scientifique	81
3.5.1 Valoriser le patrimoine littéraire.....	81
3.5.2 S'appuyer sur les collections pour dépasser l'approche biographique.....	84
3.5.3 Faire du musée une porte d'entrée à l'histoire de Grenoble et de ses patrimoines.....	84
3.6 Renouveler la muséographie : pour une nouvelle dynamique de présentation des collections.....	87
3.6.1 Définir le périmètre et le calendrier des modifications.....	87
3.6.2 Constituer un comité de préfiguration du projet muséographique.....	89
3.6.3 Affirmer 3 principes structurants pour la nouvelle muséographie.....	90
3.7 Rendre les lieux accessibles et visibles.....	92
3.7.1 Ouvrir l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville.....	92
3.7.2 Développer une stratégie de communication pour un musée Stendhal mieux identifié.....	96
4 Conclusion.....	99
4.1 Synthèse et conclusion de l'état des lieux.....	99
4.2 Un projet en 5 axes.....	100
4.3 Tableau de déclinaison par actions 2023 – 2027.....	101

1 Préambule

1.1 Stendhal à Grenoble

1.1.1 Quelques repères biographiques

Marie-Henri Beyle – célèbre sous le nom de Stendhal – est né à Grenoble le 23 janvier 1783. Son père, Chérubin Beyle, est avocat au Parlement du Dauphiné ; sa mère Henriette Gagnon, est la fille d'un des principaux médecins de la ville, le docteur Gagnon. Après avoir passé son enfance et son adolescence à Grenoble, il est successivement sous-lieutenant au 6^e dragons en Italie, intendant militaire et auditeur au Conseil d'État sous l'Empire, homme de lettres à Paris sous la Restauration, consul de France sous la Monarchie de Juillet d'abord à Trieste (États autrichiens) ensuite à Civitavecchia (États pontificaux). Il est mort à Paris le 23 mars 1842. Sa tombe se trouve au cimetière Montmartre¹.

Son œuvre littéraire est composée de (liste non exhaustive) :

- romans : *Armance ou quelques scènes d'un salon de Paris en 1827* (1827), *le Rouge et le Noir* (1830), *Lucien Leuwen* (1834-1835), *la Chartreuse de Parme* (1838), *Lamiel* (1839-1842) ;
- récits de voyages : *Rome, Naples et Florence* (1817 et 1826), *les Promenades dans Rome* (1829), *les Mémoires d'un touriste* (1838) ;
- essais : *l'Histoire de la peinture en Italie* (1817), *De l'Amour* (1822), *la Vie de Rossini* (1822) ;
- autobiographies : *les Souvenirs d'égotisme* (1832), *la Vie de Henry Brulard* (1835-1836).

1.1.2 Récits autobiographiques et récits de voyage : Grenoble et le Dauphiné sous la plume de Stendhal

Plusieurs œuvres de Stendhal apportent de précieuses informations sur la ville de Grenoble. Ainsi la *Vie de Henry Brulard* décrit la société grenobloise entre la Révolution et la fin du XVIII^e siècle. *Mémoires d'un touriste* comporte une centaine de pages sur le Dauphiné. Le premier passage sur Grenoble concerne la montée de la Bastille.

Le rapport de Stendhal à sa ville natale est très ambivalent. Immensément malheureux après la mort de sa mère, alors qu'il n'a que sept ans, l'écrivain critique de façon virulente le conservatisme et la bourgeoisie étriquée de Grenoble dans la *Vie de Henry Brulard* : « Tout ce qui est bas et plat dans le genre bourgeois me rappelle Grenoble, tout ce qui me rappelle Grenoble me fait horreur, non, horreur est trop noble, mal au cœur. Grenoble est pour moi comme le souvenir d'une abominable indigestion ; il n'y a pas de danger mais un effroyable dégoût. Tout ce qui est bas et plat sans compensation, tout ce

1 *Stendhal, Année du patrimoine, Écrivains et terre natale*, Ville de Grenoble, musée Stendhal, 1980.

qui est ennemi du moindre mouvement généreux, tout ce qui se réjouit du malheur de qui aime la patrie ou est généreux : voilà Grenoble pour moi. »

À l’opposé, son regard sur Grenoble dans *Mémoires d’un touriste*, alors qu’il visite le musée de Grenoble, est sensible à la beauté des lieux : « Une brise légère agitait l’herbe assez longue du glacis qui faisait le premier plan. Au-delà, les délicieux coteaux d’Échirolles, d’Eybens, de Saint-Martin-de-Gières, couverts par leurs châtaigniers si frais, déployaient leurs ombres paisibles. Au-dessus, à une hauteur étonnante, le mont Taillefer faisait contraste à la chaleur ardente par sa neige éternelle, et donnait de la profondeur à la sensation. Vis-à-vis, à droite, la montagne du Villars-de-Lans. (...) Au-dessous des coteaux d’Échirolles, et un peu à droite, on voit la plaine du pont de Claix ; tout à fait à droite, tout près du sol, le rocher et les précipices de Comboire. Cet ensemble est bien voisin de la perfection ; j’étais ravi au point de me demander comme à Naples : Que pourrais-je ajouter à ceci, si j’étais le Père éternel ? »

1.1.3 Grenoble et Stendhal : une reconnaissance progressive

Lorsque Stendhal meurt, le 23 mars 1842, il tombe dans un oubli presque total. C’est Romain Colomb, exécuteur testamentaire de Stendhal, qui publie la première édition collective des œuvres de Stendhal, chez Michel Lévy, de 1853 à 1857.

En 1861, un ensemble de manuscrits est remis à la bibliothèque de Grenoble par Praxède Payan, veuve de Louis Crozet, ancien maire de Grenoble et ami de l’auteur. Plus de vingt ans plus tard, en 1885, Casimir Stryiński, professeur d’anglais au lycée de Grenoble, se voit confier les manuscrits par Edmond Maignien, directeur de la bibliothèque. Casimir Stryiński les déchiffre et publie le *Journal* (1888), *Lamiel* (1889), la *Vie de Henry Brulard* (1890) et les *Souvenirs d’égotisme* (1892). Louis Royer, directeur de la bibliothèque municipale de 1919 à 1938 et apparenté à la famille de Louis Crozet, participe à l’édition des *Œuvres complètes* chez Édouard Champion et rédige de nombreux articles sur Stendhal. Henri Debraye (1878-1948), successeur de Louis Royer à la tête du musée Stendhal, secrétaire général de la ville de Grenoble et stendhalien, participe à la publication des *Œuvres complètes* chez Champion en 1913², notamment avec une version de la *Vie de Henry Brulard*, révisée d’après les manuscrits conservés à la bibliothèque municipale³.

Le « fonds Crozet », considéré comme le noyau fondateur des collections stendhaliennes, est régulièrement enrichi par les bibliothécaires. Aujourd’hui, la bibliothèque de Grenoble conserve des collections stendhaliennes exceptionnelles : 40 000 pages de manuscrits et toutes les éditions originales. À partir de 1920, les fonds sont complétés par une collection d’objets qui illustre la vie et l’œuvre de l’écrivain, en même temps que naît à Grenoble l’idée d’un musée Stendhal.

2 « Stendhal », dans *Mille ans d’écrits : trésors de la bibliothèque municipale de Grenoble*, Yves Jocteur Montrozier (dir.), Grenoble, Glénat, 2000, p. 104.

3 Marie-Françoise Bois-Delatte, « Bibliothécaires et archivistes à l’Académie delphinale. Regards sur les académiciens du monde de l’écrit. Le temps des professionnels. Stendhal for ever » dans *L’académie delphinale : 250 ans d’histoire et de mémoire en Dauphiné*, sous la direction de René Favier, Grenoble, PUG, 2022, p. 149-150.

En 1958, Victor Del Litto, professeur de littérature comparée à Grenoble puis doyen de la Faculté des Lettres en 1968, crée la revue littéraire trimestrielle *Stendhal Club*, en collaboration avec l'éditeur suisse Ernest Abravanel. Jusqu'en 1995, des spécialistes du monde entier y contribuent à l'exégèse stendhalienne. En 1962, Victor Del Litto crée l'association Stendhal de Grenoble, en même temps qu'il crée celle de Paris.

Dans les années 1980 et jusqu'aux années 2000, le Centre d'Études Stendhaliennes et Romantiques de l'université propose une réflexion critique sur l'œuvre de Stendhal, insérée dans son contexte historique, culturel, littéraire. Ce travail est prolongé par le projet de recherche « Manuscrits de Stendhal⁴ » au sein du laboratoire Litt&Arts de l'Université Grenoble Alpes.

La ville de Grenoble s'intéresse également au patrimoine bâti et fait l'acquisition de l'appartement natal (en 1939) et de l'appartement du docteur Gagnon, grand-père de Stendhal (en 1962). En 2012, ces lieux où Stendhal a vécu toute son enfance intègrent le musée Stendhal dont l'ouverture constitue une étape importante dans la reconnaissance et la transmission, à Grenoble, de l'œuvre de l'écrivain et du patrimoine qui y est associé.

1.2 Le cadre d'élaboration du projet scientifique et culturel

1.2.1 Le cadre législatif et réglementaire

Le musée Stendhal est un musée municipal. Sa collection a reçu l'appellation « musée de France » en 2003 par arrêté du ministère de la Culture du 17 septembre 2003⁵. Le cadre législatif du musée Stendhal relève ainsi de la loi 4 janvier 2002 relative aux musées de France codifiée à l'article L451-2 du Code du Patrimoine.

Les musées de France ont quatre grandes missions permanentes :

- conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- les rendre accessibles au public le plus large ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche.

Chaque musée de France a pour obligation de rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) qui fixe ses grandes orientations⁶. Le projet scientifique et culturel est le premier document opérationnel et

4 <https://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/projets-recherche/manuscrits-stendhal>

5 En 2011, l'appartement Gagnon reçoit également du ministère de la Culture la labellisation « Maison des illustres » sans aucune incidence juridique ni financière. La demande de reconduction de cette labellisation pour cinq ans (2021-2025) a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal de la ville de Grenoble le 16 mai 2022. La demande de reconduction est en cours d'instruction auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

6 Article L. 442-11 du Code du patrimoine

stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Il est une référence commune pour l'équipe du musée et la tutelle : il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement.

S'il est un document conceptuel qui apporte une vision sur l'histoire de l'institution et son évolution (ses collections, sa politique des publics, la mutation du service dans un cadre administratif plus large...), il n'en est pas moins un document opérationnel qui doit rendre compte des actions à porter à court et moyen termes, ainsi que des moyens qui l'accompagnent. En outre, si aucune mission du musée ne doit être négligée, le PSC est sélectif dans ses propositions et doit dégager des priorités.

Cette articulation entre une institution qui élabore le PSC (une équipe scientifique et administrative) et une tutelle qui valide le projet et l'accompagne est la clé de la réussite et de la mise en œuvre du projet⁷.

L'octroi d'une subvention de l'État à un projet de construction, d'extension ou de réaménagement d'un musée de France est par ailleurs subordonné à la validation préalable de ce document⁸.

1.2.2 La commande politique

Un premier PSC est produit en 2010 dans le cadre du projet de création d'un musée Stendhal en réseau dont l'ouverture au public de l'appartement Gagnon en 2012 constitue la pierre angulaire.

Après dix années d'ouverture du musée, le nouveau PSC présenté par le musée Stendhal vient répondre à son besoin de se doter d'une feuille de route générale et répond à une commande politique claire : écrire et mettre en œuvre un nouveau projet en adéquation avec les grandes orientations politiques définies par la municipalité et avec les axes de travail privilégiés en matière de politique culturelle.

Les grandes orientations politiques et de politique culturelle

La municipalité a fixé les quatre axes fondamentaux de son action :

- lutter contre le dérèglement climatique, anticiper l'adaptation face à ce dérèglement et agir en faveur de la biodiversité (intégrer une prise en compte d'objectifs environnementaux dans chaque projet) ;
- agir pour enclencher une transition démocratique (prendre en compte, dans la gouvernance comme dans les projets, le point de vue des habitant-es, des usager-es et des voisin-es) ;
- agir pour atteindre l'égalité Femme-Homme (fixer des objectifs pour atteindre la parité, tant dans la gouvernance des structures que dans les programmations) ;
- agir pour faire de Grenoble une ville hospitalière (ouvrir plus les lieux culturels et intervenir sur le quartier où se trouvent les lieux et les artistes).

En matière culturelle, la délibération du 11 juillet 2022⁹ a défini quatre axes qui seront privilégiés :

7 « Le projet scientifique et culturel d'un musée de France », Direction générale des patrimoines, service des musées de France, 4 mai 2020.

8 Article L. 442-15 du Code du patrimoine

9 Ville de Grenoble. Conseil municipal, séance du 11/07/2022. Objectifs de politique culturelle 2022-2026 <https://archives.grenoblealpesmetropole.fr/ark:/42068/1015687.1015758/dao/0/1>

- favoriser la rencontre avec les arts, les savoirs et le patrimoine ;
- favoriser la transmission des savoirs dans les domaines des arts et de la culture ;
- favoriser le débat, l'échange et l'engagement citoyen pour « faire cité » ensemble ;
- favoriser une politique des publics assise sur la différenciation pour que chacun·e trouve sa place : des actions pour tou·tes (l'universalité d'accès aux services), mais des moyens réorientés vers les publics prioritaires en situation de précarité cumulée (habitant·es des quartiers politique de la ville, migrant·es bénéficiaires des minima sociaux...), les 0 à 3 ans, les adolescent·es ; un accès à la culture qui tienne compte, plus encore, des ressources et moyens des usager·es.

Les priorités définies pour le musée Stendhal

Pour le musée Stendhal, il est demandé, outre la prise en compte des orientations citées précédemment, de développer plus particulièrement trois aspects durant ces quatre prochaines années :

- rendre visibles l'appartement Gagnon et l'appartement natal :
 - travailler la signalétique et la visibilité des lieux depuis l'espace public ;
 - étudier l'accessibilité PMR et grand public depuis le Jardin de Ville en lien avec la direction de l'immobilier ;
 - ouvrir le musée au grand public avec des horaires élargis et un projet d'action culturelle densifié :
 - élargir les horaires pour le grand public : lisibilité et adaptation aux pratiques des publics ;
 - élaborer un programme d'action culturelle et une politique des publics et de médiation ;
 - développer un projet scientifique et redonner toute sa place au musée Stendhal dans le paysage culturel et patrimonial de Grenoble :
 - entamer une réflexion sur le parcours permanent ;
 - proposer des expositions temporaires sur place, à la bibliothèque d'étude et du patrimoine et partout en ville ;
 - renouer le lien avec la recherche, l'université, les partenaires potentiels, mailler un réseau professionnel.

1.2.3 Méthodologie d'élaboration du PSC

Le calendrier et la méthode d'écriture

L'écriture du projet scientifique et culturel 2023-2027 du musée Stendhal a été réalisée sur une période resserrée de six mois (septembre 2022 – janvier 2023) par l'équipe du musée Stendhal, coordonnée par la cheffe de service, Charlotte Lejeune, attachée territoriale de conservation du patrimoine, et la directrice de la bibliothèque, Isabelle Westeel, conservatrice générale des bibliothèques. Ce délai

relativement court répond au besoin urgent pour le musée de disposer d'un cadre et d'une feuille de route partagés par les équipes, la ville de Grenoble et l'État.

Pendant cette période, le musée a concentré ses efforts quotidiens sur la mise en place des conditions d'émergence d'un nouveau projet (structuration du service Musée Stendhal – Patrimoine culturel, réaffectation de l'appartement natal de Stendhal au musée et augmentation des horaires d'ouverture de l'appartement Gagnon) pour libérer le temps nécessaire à la rédaction collective du PSC. Des outils de partage de documents et de rédaction collaborative ont été mis en place et rendus accessibles à l'ensemble de l'équipe pour l'écriture et la relecture.

L'accompagnement et le suivi de la rédaction

Tout au long de son élaboration, le PSC a fait l'objet d'échanges réguliers avec l'élue aux Cultures de la ville de Grenoble, Lucille Lheureux, et avec le directeur des affaires culturelles, Sébastien Fraux. À ce stade, compte tenu des délais de rédaction, les partenaires potentiels et spécialistes n'ont pas été consultés de façon formelle ; ils/elles le seront dans le cadre du comité de préfiguration pour un projet muséographique renouvelé.

Chaque étape de la rédaction du PSC a été accompagnée par la conseillère musées de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Sophie Onimus-Carrias, qui a tenu des échanges réguliers avec la cheffe du service Musée Stendhal – Patrimoine culturel et la directrice de la bibliothèque ; ces échanges ont été complétés par la participation du musée Stendhal à un groupe de travail rassemblant plusieurs responsables de musées en cours d'élaboration de leurs PSC, constitué à l'initiative de la DRAC.

Les sources

Le PSC se compose d'une partie « état des lieux », qui retrace l'historique du musée et dresse un bilan de l'existant, et d'une partie « projet ».

Pour les volets « historiques » de l'état des lieux, l'équipe a consulté les sources primaires et secondaires disponibles dans les archives de la ville de Grenoble, du musée et de la bibliothèque. Le travail réalisé pour le récolement décennal de 2021 a constitué une ressource précieuse pour la rédaction des parties portant sur la collection ; pour l'état des lieux bâtementaire, l'équipe s'est principalement appuyée sur la documentation rassemblée pour la réhabilitation de l'appartement Gagnon en 2010-2012 et sur l'observation *in situ* ; enfin, pour l'étude des publics, un travail de compilation des données existantes extraites des bilans passés a été nécessaire ; il a été complété par une évaluation qualitative basée sur les retours des visiteurs et du personnel du musée.

Pour la partie « projet », l'équipe s'est appuyée sur le diagnostic formulé à partir de l'état des lieux en tenant compte de la réglementation relative aux musées de France en matière de gestion des collections et de travail avec les publics. Tous les axes structurants du projet portent les orientations de la ville de Grenoble en matière de politique culturelle. Une attention particulière a été accordée à l'adéquation entre les ambitions du projet et les moyens humains, techniques et financiers du musée en vue de l'élaboration de propositions calibrées et réalistes.

2 État des lieux : un musée à l'activité réduite

2.1 L'environnement géographique, économique, social et culturel du musée Stendhal

Située dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble prend place dans le sillon alpin qui s'étend de Valence à Genève. La ville est implantée au carrefour de trois vallées, traversée par deux rivières, l'Isère et le Drac, et enserrée par les trois massifs pré-alpins du Vercors, de la Chartreuse et de Belledonne.

La cité, dont l'existence est attestée depuis 43 avant J.-C., s'est développée au sein d'une succession d'enceintes entre le III^e siècle et l'entre-deux-guerres. L'important accroissement démographique qu'elle connaît à partir des années 1920 entraîne l'extension urbaine en direction du sud, au-delà de la dernière ceinture de fortifications transformée en axe de circulation baptisé « les grands boulevards ». La ville adopte sa physionomie actuelle à travers les grands travaux d'aménagement et de construction liés à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en 1968 et avec la création du quartier de la Villeneuve.

Grenoble est le siège de la préfecture de l'Isère, du Département et du Rectorat. Elle abrite 160 000 habitant-es au sein d'une agglomération regroupant 49 communes et 446 000 personnes. La ville se caractérise par la présence d'une population jeune et diplômée et d'une importante communauté scientifique liée à la présence de l'Université Grenoble-Alpes, de nombreux laboratoires de recherche, d'instruments scientifiques de pointe (European Synchrotron Radiation Facility) et d'entreprises de renommée internationale (Schneider Electric, STMicroelectronics, Capgemini, Hewlett Packard, Petzl, Vicat, Soitec). En raison d'une longue tradition d'hospitalité, Grenoble est aussi composée d'une mosaïque de communautés d'origine étrangère. Les élites sociales et économiques sont regroupées dans les communes limitrophes et au nord de la ville tandis que le sud, au-delà des « grands boulevards », comprend quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Forte d'innovations scientifiques et techniques, Grenoble se caractérise aussi par une tradition militante à l'origine de plusieurs avancées sociales comme la création de la première société de secours mutuel en 1803 ou celle du premier planning familial en 1961. La vitalité et la diversité des propositions culturelles sur le territoire reposent sur un dense tissu associatif soutenu par les pouvoirs locaux et sur la présence de plusieurs équipements publics. Grenoble compte ainsi trois musées municipaux¹⁰ et quatre musées départementaux¹¹ consacrés à des périodes et/ou des thématiques de l'histoire grenobloise.

10 Le musée de Grenoble, le muséum d'histoire naturelle et le musée Stendhal

11 Le musée dauphinois, le musée de l'Ancien Evêché, le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, le musée archéologique Saint-Laurent

2.2 Les collections Stendhal : un ensemble d'une grande richesse et différents statuts

Les collections Stendhal, conservées à la bibliothèque d'étude et du patrimoine de la ville de Grenoble, forment le triptyque suivant : **la collection de manuscrits, le fonds d'imprimés et la collection muséale**. La connaissance, la conservation et la valorisation en sont assurées conjointement par les équipes de la bibliothèque municipale et du musée Stendhal.

Dans son état des lieux comme dans son projet, le PSC du musée se veut un document opérationnel portant principalement sur la collection musée de France. Les collections de la bibliothèque y trouvent néanmoins leur place dans la mesure où la collection muséale en est indissociable – par l'histoire de sa constitution comme par son contenu – et que le musée Stendhal a vocation à valoriser l'ensemble du patrimoine stendhalien conservé par la ville de Grenoble.

2.2.1 Les collections de la bibliothèque municipale de Grenoble

La nature des collections

Le fonds Stendhal est formé, à l'origine, de 60 volumes de manuscrits de l'écrivain remis à la bibliothèque municipale en 1861 par la veuve de Louis Crozet, ancien maire de Grenoble, et ami de l'auteur. Faisant partie du fonds dauphinois constitué au milieu du XIX^e siècle par Hyacinthe Gariel¹² (1812-1890), le fonds Stendhal de la bibliothèque est actuellement conservé à la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Il se compose de deux sous-ensembles :

- la collection des manuscrits (près de 40 000 pages de manuscrits, soit la presque totalité des manuscrits autographes connus et laissés par l'écrivain à sa mort) ;
- le fonds d'imprimés : un millier d'estampes, toutes les éditions originales dont certaines annotées de Stendhal, 7 000 volumes imprimés, des œuvres de Stendhal en langues étrangères ainsi que les études, thèses et bibliographies sur l'écrivain.

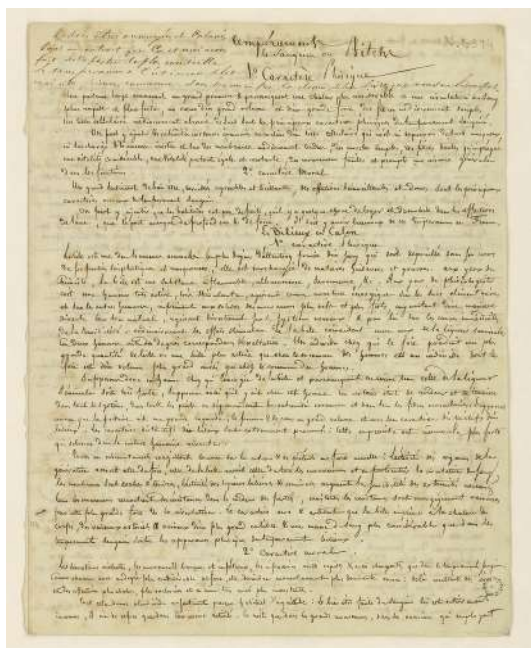
La constitution des collections

Stendhal meurt en 1842 en léguant **ses manuscrits** à son ami grenoblois Louis Crozet, futur maire de Grenoble (1853-1858). C'est la veuve de ce dernier, Praxède Payan, vivement encouragée par Hyacinthe Gariel, directeur de la bibliothèque municipale, qui fait don des manuscrits à la bibliothèque, en 1861. On en comptera 67 volumes et des liasses. Ce don fondateur ayant été nourri au fil du temps, le fonds représente aujourd'hui environ 40 000 pages, soit plus des trois quarts des manuscrits de Stendhal connus au monde.

¹² Hyacinthe Gariel est directeur de la bibliothèque de la ville de Grenoble de 1848 à 1882. Il décide de rassembler dans un même « fonds » : le fonds dauphinois, les collections de tous types liées à l'ancienne province du Dauphiné.

C'est parmi les manuscrits que se retrouve le Stendhal vivant, à l'œuvre : correspondance, journaux intimes, brouillons, tentatives de théâtre, manuscrit d'*Histoire de la peinture en Italie*, œuvres posthumes telles que *Souvenirs d'égotisme* (1832), *Lucien Leuwen* (1834-1835), la *Vie de Henry Brulard* (1835-1836), *Mémoires sur Napoléon* (1836-1837), *Lamiel* (1840-1841)...

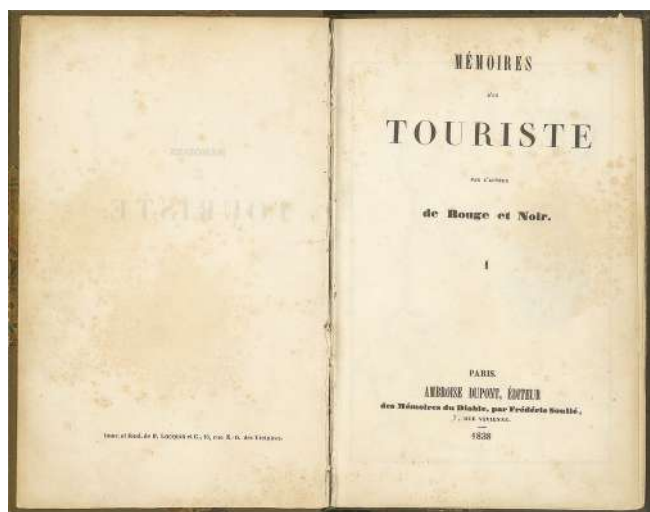
Il faut aussi noter une curiosité dans ce fonds de manuscrits : les dits « recueils factices », 28 volumes composés par un vrac de feuillets réunis ultérieurement par les bibliothécaires, non pas par ordre thématique ou chronologique mais par format.



Manuscrit autographe de Stendhal à Pauline Perier : « Tempéraments », à Paris, le 7 février 1811
Ville de Grenoble, bibliothèque municipale, N.2914

Le noyau manuscrit n'est pas isolé ; il est complété par **un fonds imprimé** de plus de 15 000 titres dont des éditions originales, annotées pour certaines, des études stendhaliennes, des thèses, des éditions en langues étrangères ou encore des bibliographies. Ce fonds, à l'instar du fonds de manuscrits, continue de s'enrichir, via des acquisitions onéreuses mais également des dons. L'un des plus importants provient du stendhalien Victor del Litto, qui lègue en 1995 une partie de sa bibliothèque et les archives du *Stendhal Club* à la ville de Grenoble.

Le premier volume du *Catalogue du Fonds Stendhal* paraît en 1987, « les éditions originales et les ouvrages annotés », sous la direction de V. Del Litto, puis en 1995 paraît celui des « manuscrits ».



Édition originale de *Mémoires d'un touriste*, publiée en 1838
Ville de Grenoble, bibliothèque municipale, V.13602

Gestion des collections

Les collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de Grenoble sont placées sous la responsabilité scientifique conjointe des conservateurs et conservatrices de la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Ils/elles participent à leur conservation, gestion et enrichissement (constituer et enrichir les collections, gérer les dossiers de subventions, acquérir la documentation de référence pour une bonne compréhension des collections) et à la valorisation des collections et des contenus en organisant régulièrement des expositions faisant l'objet de catalogues, en participant aux expositions organisées par d'autres institutions, tant en France qu'à l'étranger, en rédigeant des textes et des articles et en participant à des manifestations et colloques.

2.2.2 La collection musée de France

La nature de la collection

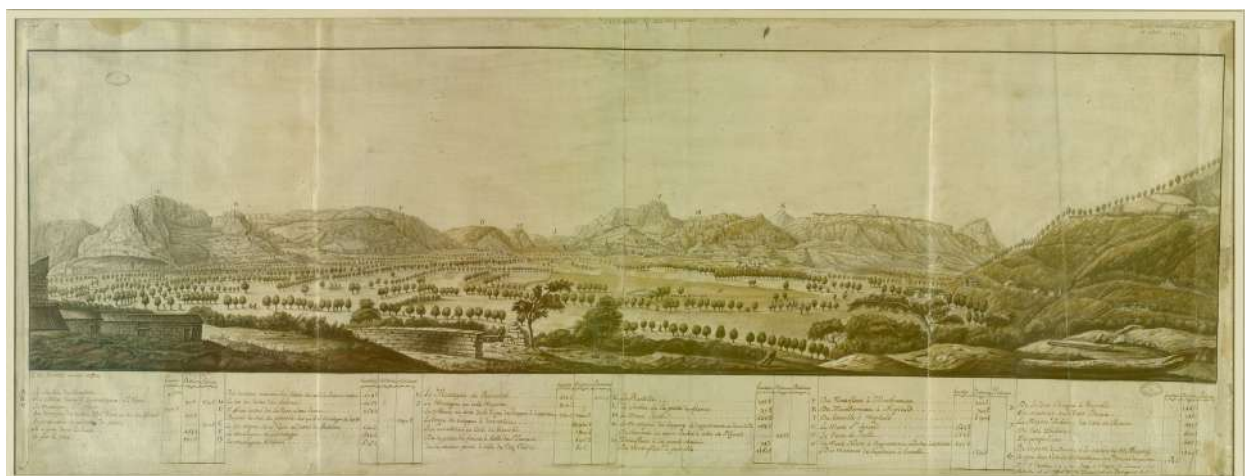
La collection muséale (autrefois appelée collection iconographique), troisième volet de ce triptyque stendhalien, compte environ un millier de pièces sur Stendhal et son temps.

Cette collection très diverse comprend aussi bien des peintures (portraits généalogiques et personnages du monde d'Henri Beyle), des dessins, des estampes (plans, caricatures), des sculptures (bustes), des objets d'art, des objets personnels, des documents manuscrits, des imprimés, des photographies, photographies d'œuvres d'art et cartes postales ou encore des fac-similés de documents manuscrits réalisés pour des besoins d'exposition.



Pierre-Joseph Dedreux, dit Dedreux-Dorcy (1789 – 1874)
Portrait de Stendhal, 1839
Huile sur toile
Ville de Grenoble, musée Stendhal, Mst.830

Stendhal a laissé très peu d'objets personnels. Les rares que l'on connaisse, comme crayon, encrier, sont conservés à la bibliothèque Sormani de Milan.



Jacques Le Roy
Paysage aux environs de Grenoble, c.1787-1797
Ville de Grenoble, musée Stendhal, Mst.015

L'origine et le statut de la collection

La collection muséale est constituée à l'origine des documents et objets exposés dans l'exposition de 1920 et de ceux du premier musée Stendhal en 1934. Ces collections sont sélectionnées pour être représentatives des collections conservées à la bibliothèque municipale. La collection muséale est ensuite enrichie au fur et à mesure des dons et acquisitions. La collection, qui compte un millier de pièces, a obtenu en 2003 l'appellation « musée de France ». Elle se trouve aujourd'hui en partie exposée dans l'appartement Gagnon, actuel lieu muséal du dispositif musée Stendhal. Les objets non exposés sont conservés à la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Grenoble.

La gestion de la collection

La collection muséale est décrite sur différents catalogues :

— Louis Royer, *Musée-Bibliothèque de Grenoble, Catalogue de l'exposition de manuscrits, portraits et documents stendhaliens*, Grenoble, 1920. La liste des œuvres de la première exposition Stendhal représente 71 pièces.

— Louis Royer, *Catalogue du Musée Stendhal*, Grenoble, 1934. 277 numéros classés en six divisions chronologiques selon les grandes étapes de la vie de Stendhal : I. 1783-1799 ; II. 1800-1814 ; III. 1814 – 1821 ; IV. 1821 – 1830 ; V. 1830 – 1842 ; VI. Stendhal après sa mort.

— Henri Debraye, *Stendhal. Documents iconographiques*, Genève, 1950 (Collection Visages d'hommes célèbres). Catalogue illustré du musée Stendhal de Grenoble dont l'auteur a été le conservateur de 1938 à 1948. Ce catalogue est extrêmement précieux pour la connaissance de la collection muséale, car il comprend 166 illustrations de portraits, objets, écrits liés à Stendhal avec des notices très documentées. Les pages 11 à 24 concernent une présentation détaillée des portraits de Stendhal.

— Louis Royer, *Catalogue du Musée Stendhal*, 2^e édition revue et augmentée par Gaston Letonnelier, Grenoble, 1951. 1154 numéros ou pièces recensées. Le classement des pièces en six divisions, établi par Louis Royer, est maintenu.

— Ville de Grenoble, *Catalogue du Musée Stendhal*, dressé par Pierre Vaillant, Grenoble 1975. 56 pièces, notices documentées.

— *Objets entrés dans les collections depuis 1951*, liste dactylographiée complémentaire au Catalogue Royer. 17 pièces inventoriées en 2010¹³ (n° 1150 à 1166).

Le récolement décennal de cette collection a été initié en 2019 et finalisé en 2021. Il s'est appuyé sur le catalogue de Louis Royer, 2^e édition par Gaston Letonnelier en 1951, et sur la liste complémentaire des objets de 2010. Aujourd'hui, le tableau de récolement de 2021 constitue le document de gestion et d'identification de la collection le plus à jour. 969 objets y sont répertoriés. Ce récolement a fait l'objet d'une délibération adoptée en conseil municipal le 13 décembre 2021¹⁴.

13 Liste vérifiée le 11 février 1999, revue et corrigée le 13 octobre 2010

14 Ville de Grenoble. Conseil municipal, séance du 13/12/2021. Bibliothèque municipale – musée Stendhal – Récolement des collections au titre de la loi de 2002 relative aux musées de France – Validation du procès-verbal 2021. <https://archives.grenoblealpesmetropole.fr/ark:/42068/961342.961452/dao/0/1>

Le récolement a permis de faire un état des lieux de la conservation et de la gestion de la collection. Les conclusions du récolement sont sur ces points majoritairement positives, mis à part quelques points faibles qu'il a été l'occasion d'identifier :

- des documents successifs se superposant en partie et ayant tenu lieu d'inventaire (catalogues et liste d'acquisition) qui ne répondent pas aux obligations réglementaires des musées de France relatives au registre d'inventaire ;
- l'existence d'objets conservés en réserve (environ 30 objets) qui ne sont répertoriés ni dans le catalogue ni dans la liste supplémentaire des acquisitions ;
- l'absence d'outil de gestion de collection informatisé adapté aux objets muséaux et intégrant les informations nécessaires à la régie et la gestion des collections ;
- une dispersion de la collection muséale dans différents espaces des réserves de la bibliothèque d'étude et du patrimoine et un conditionnement ne permettant pas toujours une optimisation des espaces ;
- une numérisation partielle de la collection.

À l'été 2022, la ville de Grenoble se dote pour le musée Stendhal d'une base de données adaptée aux collections de musées (base de données WebMuseo *Gestion*, éditeur A&A Partners) qui permettra, dans le cadre du nouveau projet, de travailler ces différents points.



Portrait de Stendhal au physionotrace

Photographie d'après un dessin « grand trait » original de M. Chabannes (non datée)

Ville de Grenoble, musée Stendhal, Mst.208

Le dessin original est réalisé au crayon noir rehaussé de fusain grâce au procédé mécanique du physionotrace : les contours du profil sont dessinés grandeur nature avec exactitude puis complétés à la main par les détails du visage. Puis le dessin est réduit et gravé à l'eau-forte sur une plaque de cuivre ; il peut dès lors être reproduit en plusieurs exemplaires.

2.2.3 La politique d'acquisition

La politique d'acquisition des manuscrits et du fonds imprimé

Une politique d'acquisition stendhalienne se met en place à partir des années 1920 sous l'impulsion de Louis Royer, conservateur et directeur de la bibliothèque municipale de 1919 à 1938, puis de Pierre Vaillant, directeur de la bibliothèque à partir de 1939 et des conservateurs successifs jusqu'à aujourd'hui. Cette politique d'acquisition concerne essentiellement des manuscrits et des ouvrages imprimés qui sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque d'étude et du patrimoine : *Lettres de Stendhal à Sutton Sharpe* (1920), édition originale du *Rouge et le Noir*, lettres de Stendhal à Adolphe de Marest (1956). La politique d'acquisition est alors de « privilégier les documents inédits ou, du moins, les documents longtemps écartés du circuit commercial ». Cette politique est appliquée par leurs successeurs, Paul Hamon, Michel Merland et Yves Jocteur Montrozier.

Ce n'est pas l'objet du PSC de développer la politique d'acquisition de la bibliothèque. Les principales étapes jusqu'en 2000 sont rappelées dans *Mille ans d'écrits*¹⁵.

Après 2000, les dernières acquisitions notables, gratuites ou onéreuses sont :

- 2005 : seconde édition de *La Chartreuse de Parme* (1839) ; manuscrit *Les Anglais à Rome* (1824) ;
- 2006 : six cahiers manuscrits du *Journal* de Stendhal, acquis lors de la vente Pierre Bergé ;
- 2013 : lettre de Stendhal à son ami Félix Faure, écrite en 1812 durant la campagne de Russie ;
- 2016 : acquisition d'un exemplaire de l'édition originale de *Promenades dans Rome* (1829), présence en tête du premier volume d'un testament autographe signé établi à Naples en 1832 ;
- 2016 : don par Pierre Bergé de l'exemplaire des *Maximes et pensées, caractères et anecdotes* de Nicolas de Chamfort, annoté de la main de Stendhal ;
- 2019 : acquisition d'un manuscrit autographe de Stendhal *Extrait de Vasari de la vie d'Andrea Del Sarto*, 1812-1814. (23 920 euros dont 11 960 euros de participation au titre du FRRAB État Région)
- 2022 : acquisition d'un manuscrit en partie autographe de Stendhal, *Des Périls de la Langue Italienne ou Mémoire à un Ami incertain dans ses idées sur la Langue*, 1818. Manuscrit en italien annoté et commenté par Silvio Pellico, écrivain et poète italien, membre des carbonari (1789-1854). Ce manuscrit d'étude complète la collection grenobloise puisque le manuscrit de la traduction est conservé à la bibliothèque municipale, ainsi que des fragments du brouillon.

Ces dernières années, quelques projets d'acquisitions n'ont pas pu aboutir, car les documents présentés en vente aux enchères atteignent parfois des prix d'acquisition hors d'atteinte tant la spéculation peut être vive sur les documents concernant Stendhal. Lors de ces ventes, il est difficile de proposer des offres de prix correctes sans se faire acteur de la spéculation.

La dernière acquisition, en 2022, se rattache à la littérature et à l'œuvre de l'écrivain (notamment *Racine et Shakespeare*), axe d'acquisition que la bibliothèque municipale souhaite privilégier alors que la médiation a été beaucoup axée ces dernières années sur la vie de Stendhal, ses amours, son intimité.

15 « Stendhal », dans *Mille ans d'écrits : trésors de la bibliothèque municipale de Grenoble*, Yves Jocteur Montrozier (dir.), Glénat, 2000, p. 104.

La politique d'acquisition pour la collection musée de France

La liste de référence de la collection musée de France, conçue à l'origine comme une vitrine des collections de la bibliothèque municipale, est celle du récolement de 2021. Les différents modes d'acquisitions, onéreux ou gratuits, sont mentionnés pour de nombreux documents et objets sur la base du catalogue Royer de 1951 et de la liste des 17 objets entrés dans les collections du musée Stendhal depuis 1951. Cette liste comprend 10 acquisitions onéreuses (1969, 1970 (2), 1971 (2), 1990, 1991, 1994 (2), 1999), 5 dons, 1 dépôt et 1 sans mention.

La collection musée de France n'a pas fait l'objet d'acquisitions depuis 2012. Aucun document ou objet n'a été inscrit à son inventaire. Le nouveau projet du musée Stendhal permettra d'établir une politique d'acquisition.

2.2.4 Les conditions de conservation et de sécurité

Les manuscrits et les collections imprimées de la bibliothèque

Le fonds Stendhal, partie du fonds dauphinois, est conservé dans les magasins de conservation – ou autrement dit réserves – de la bibliothèque d'étude et du patrimoine, espaces sécurisés et climatisés où la lumière naturelle est limitée au maximum (absence de lumière naturelle dans la réserve précieuse). La température est de + ou – 18 °C pour une hygrométrie de + ou – 55 % d'humidité relative. Ces conditions climatiques sont contrôlées par un système de surveillance 24 h/24 h afin d'éviter tout écart thermique.



Vues des magasins de conservation de la bibliothèque d'étude et du patrimoine.
Crédit photographique : Sylvain Frappat, ville de Grenoble.

La collection musée de France : les objets exposés à l'appartement Gagnon

Les objets exposés dans l'espace muséal subissent les aléas climatiques du lieu d'exposition (appartement du XVIII^e siècle avec huisserie d'époque inscrit au titre des monuments historiques). Pour l'instant aucun état des lieux basé sur des chiffres n'est disponible. Le travail de diagnostic a débuté : un suivi des conditions hygrométriques a été engagé en janvier 2022. Les données sont enregistrées

toutes les deux heures dans les deux pièces principales du musée par des sondes (modèle : Sonde Testo, type 175H1). La fréquence de relevé pourra évoluer en fonction des besoins.

Une alarme anti-intrusion et une alarme anti-incendie aux normes en vigueur assurent la sécurité du lieu. La protection des œuvres est également assurée pendant les temps d'ouverture au public par un agent de sécurité ou le personnel du musée.

La collection musée de France : les objets en réserve à la bibliothèque d'étude et du patrimoine

Les 848 objets qui ne sont pas exposés à l'appartement Gagnon se trouvent dans les magasins de conservation de la bibliothèque d'étude et du patrimoine dans des conditions de conservation optimales, identiques à celles des collections imprimées et de manuscrits.

La plupart des objets sont classés par numéro d'inventaire et conservés dans des tiroirs à cartes. Un local séparé mais toujours situé dans les magasins est réservé à la conservation des tableaux et des objets volumineux.

Enfin, certaines œuvres ou documents rares sont conservés dans un espace particulièrement sécurisé au sein des magasins, la « réserve précieuse », sur décision des conservateurs et conservatrices de la bibliothèque responsables des collections stendhaliennes. C'est là également que se trouvent, entre autres, les manuscrits originaux de Stendhal.

Les opérations de maintenance des œuvres, notamment leur restauration, participant de la conservation, il est utile d'indiquer ici que certaines œuvres ont été restaurées avant l'ouverture du musée Stendhal en 2012. La documentation disponible actuellement ne permet pas de dresser la liste exacte des œuvres qui ont été effectivement restaurées.

2.2.5 L'informatisation et la numérisation

Le signalement et la numérisation des fonds de la bibliothèque

La collection des manuscrits de Stendhal conservée à la bibliothèque d'étude et du patrimoine a été entièrement numérisée et mise en ligne sur le site Les manuscrits de Stendhal¹⁶. Ces documents ont également été mis en ligne sur PaGella, la bibliothèque numérique patrimoniale de la bibliothèque municipale de Grenoble, qui bénéficie d'une nouvelle plateforme et interface depuis septembre 2022 dans le cadre du programme « Gallica marque blanche », en partenariat par convention entre la ville de Grenoble et la Bibliothèque nationale de France.

16 <http://stendhal.demarre-shs.fr/>

PaGella

Patrimoine Grenoblois en ligne

ACTUALITÉS COLLECTIONS À LA LOUPE VISITES GUIDÉES L'ATELIER CONTRIBUTUER

Bibliothèque
municipale
de Grenoble

MANUSCRITS



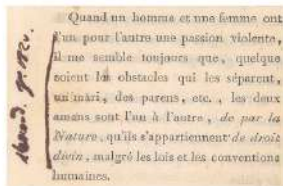
PORTRAITS



CORRESPONDANCE



IMPRIMÉS ILLUSTRÉS



IMPRIMÉS ANNOTÉS

Portail PaGella. Bibliothèque numérique patrimoniale de la bibliothèque municipale de Grenoble.

L'informatisation et la numérisation de la collection musée de France

Pour l'informatisation de la collection musée de France, le musée Stendhal s'est doté à l'été 2022 d'un outil de gestion de sa collection adapté à la nature de celle-ci (base de données WebMuseo *Gestion*, éditeur A&A Partners). Le travail de paramétrage et de formation des équipes à l'utilisation de cette base de données a débuté à l'été 2022. L'alimentation de la base est, quant à elle, programmée pour l'année 2023.

La numérisation de la collection musée de France est à reprendre dans les prochaines années. 198 objets ont d'ores et déjà été photographiés mais les fichiers numériques ainsi produits ne correspondent plus aux normes actuelles. La numérisation de l'ensemble de la collection reste donc à effectuer.

2.3 Le musée Stendhal de 1920 à aujourd'hui

2.3.1 De l'exposition au musée : une histoire longue et complexe¹⁷

Louis Royer¹⁸, apparenté à la famille de Louis Crozet et directeur de la bibliothèque municipale de Grenoble de 1919 à 1938, organise la première exposition stendhalienne en 1920, dans la grande salle du musée-bibliothèque de la place de Verdun. Des manuscrits autographes y sont exposés ainsi que des éditions originales et des portraits, dont celui de Stendhal en 1807 par Boilly. Les différentes pièces de l'exposition sont issues des collections de la bibliothèque mais également de collections privées grenobloises¹⁹.

C'est l'origine du musée Stendhal²⁰, que le conseil municipal décide, dans sa séance du 2 octobre 1933, de créer sur la proposition de Léon Martin, maire de Grenoble. Dans l'impossibilité d'acquérir l'ancien appartement du docteur Gagnon, le musée est installé dans un ancien hôtel, construit au début du XVII^e siècle et appartenant à la Ville (n° 1 et 5, rue Hauquelin, ancienne rue de la Citadelle). Il est inauguré le 5 mai 1934. Confié à la bibliothèque municipale, le musée, dont le catalogue est dressé par Louis Royer, expose un petit nombre de documents authentiques (portraits, éditions originales, quelques objets) mais aussi des reproductions de manuscrits. Les objets exposés concernent l'ensemble de la vie de Stendhal, et même Stendhal après sa mort.

Ce premier musée est fermé vers 1960 et rouvre en 1970 dans deux salons de réception restaurés de l'ancienne Intendance du Dauphiné (hôtel de Lesdiguières, près du Jardin de Ville). Le décor des lieux et le mobilier de la fin du XVIII^e siècle sont peu adaptés à un musée littéraire. Dans la préface du catalogue 1975, Pierre Vaillant²¹ écrit : « Nous avons dû faire un choix assez sévère parmi les pièces conservées rue Hauquelin. Le salon grec, qui était autrefois celui de l'intendant du Dauphiné, a été restauré avec ses magnifiques lambris de 1761. On ne pouvait y suspendre aucune toile. Tout au plus a-t-on pu y installer sur chevalets les plus beaux portraits²² : ceux de Stendhal par Dedreux-Dorcy, du docteur Gagnon, de Pauline et de Zenaïde Beyle, enfin le grand buste d'Henri Beyle par Pierre Lenoir. (...) nous avons notablement enrichi le nouveau [musée] des pièces originales extraites des Archives de la Ville et

17 Le PSC reprend certains éléments de la synthèse suivante : Isabelle Westeel, « Le musée Stendhal à Grenoble : un musée « en réseau », *La revue de la BNU (Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg)*, n° 24, Automne 2021, p. 94-103. (Le dossier : maisons d'écrivains). <https://doi.org/10.4000/rbnu.5612>

18 Pierre Vaillant, « Louis Royer », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, 1939, tome IV, n° 5, p. 319-349.

Marie-Françoise Bois-Delatte, « Royer, Louis », dans Isabelle Antonutti (dir.), *Figures de bibliothécaires*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2020, p. 219-220.

19 Louis Royer, *Musée-Bibliothèque de Grenoble, Catalogue de l'exposition de manuscrits, portraits et documents stendhaliens*, Grenoble, 1920. La liste des œuvres de la première exposition Stendhal : 71 pièces.

20 Archives municipales et métropolitaines de Grenoble, cartons 2 R 382 à 2 R 385, musée Stendhal 1933-1970.

21 Ville de Grenoble, *Catalogue du musée Stendhal*, dressé par Pierre Vaillant, Grenoble, 1975. Catalogue incomplet mais dont les notices sont très détaillées.

22 Les tableaux ont été tous restaurés, certains même ont été envoyés au Louvre afin d'être ré-entoilés.

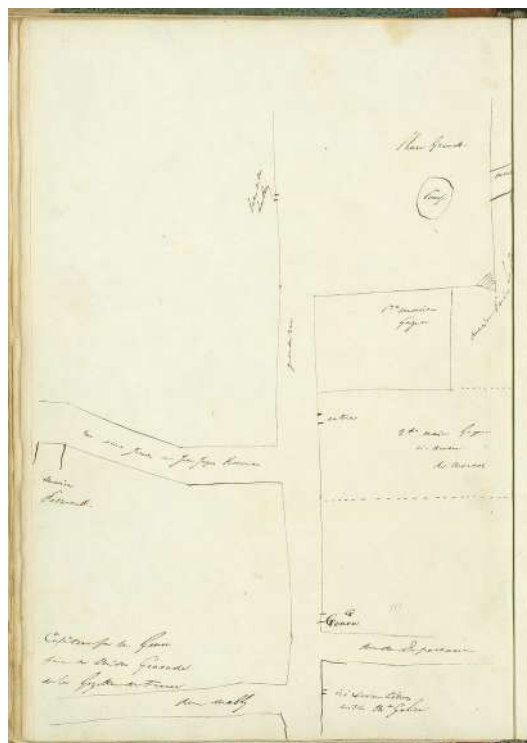
surtout de la bibliothèque municipale, pièces qui avaient figuré dans deux expositions sur Stendhal organisées à la bibliothèque en 1955 et 1968. » Pierre Vaillant établit ensuite la liste des objets exposés dont de nombreuses pièces iconographiques ainsi que des lettres autographes qui permettent de raconter le rapport de Stendhal à Grenoble. Il ajoute enfin qu'« un musée consacré à Stendhal ne pouvait pas ne pas présenter les éditions originales de ses œuvres essentielles, entre autres de ses romans : *le Rouge et le Noir*, *la Chartreuse de Parme*, *Lamiel*, *Lucien Leuwen*, *la Vie de Henry Brulard*. » Présentant des documents originaux (portraits, éditions, gravures...) qui concernent l'enfance et la jeunesse de Stendhal, il fonctionne sans moyens. En 1997, il accueille néanmoins 10 000 personnes par an, principalement des touristes.

2.3.2 L'appartement Gagnon et l'appartement natal : deux lieux stendhaliens qui complètent les collections

En 1983, l'éminent stendhalien Victor Del Litto demande l'ouverture au public de **l'appartement du docteur Gagnon**, grand-père de Stendhal, dont la ville avait acquis en 1966 la partie nord. Dénommé alors « Maison Stendhal », il est remis en état en urgence à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'écrivain. Géré par la Société des amis du musée et de la maison Stendhal, il propose pendant dix ans « des expositions stendhaliennes alternant avec des expositions d'histoire et d'art dauphinois » organisées par la bibliothèque. En 1995, **l'appartement natal**, rue Jean-Jacques Rousseau, propriété de la ville depuis 1939, est libéré par le musée de la Résistance. Ces deux lieux stendhaliens sont alors et pour la première fois disponibles pour un nouveau projet.

La ville de Grenoble diligente en 1994 une étude qui conclut à la création d'un musée-maison d'écrivain²³ dans les deux appartements historiques distants d'une centaine de mètres l'un de l'autre : l'appartement Gagnon comme lieu de mémoire et l'appartement natal comme lieu d'exposition temporaire, favorisant l'animation autour de la littérature (rencontres, séjours d'écrivains, ateliers d'écriture, accueil des scolaires) et la recherche (expositions, colloques, lectures, etc.). En 1998, la ville de Grenoble s'engage donc dans le projet d'aménagement de l'appartement natal qui s'intègre dans le projet global. Il s'agit de créer un lieu pédagogique et d'expérimentation prenant en compte le patrimoine littéraire et la création contemporaine, d'aménager l'appartement en lieu d'écriture et de lecture, de fédérer les initiatives des associations littéraires, d'accueillir des écrivains et organiser des séminaires.

23 La Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires définit une maison d'écrivain comme « une maison où est né, où a vécu plus ou moins longtemps, où a écrit un auteur ; ce n'est pas forcément sa maison natale, ni celle où il a passé la majeure partie de sa vie, beaucoup d'écrivains ayant été d'incessants voyageurs. [...] l'ouverture au public – au moins programmée par son propriétaire – est une des conditions de l'appartenance à la Fédération. » En 1997, la ville de Grenoble participe à la création de cette fédération. Yves Jocteur Montrozier, conservateur responsable du fonds Stendhal à la bibliothèque municipale de Grenoble, en est le premier président.



Croquis de Stendhal localisant les deux appartements de sa famille dans le centre-ville de Grenoble, extrait du manuscrit de *Vie de Henry Brulard*.

Ville de Grenoble, bibliothèque municipale, R. 299, t. II, fol. 63 ter v°

La restauration de l'appartement natal s'achève avec un aménagement qui respecte l'atmosphère, désormais plus lumineuse, d'un appartement du XVIII^e siècle. Inauguré en 2001, il devient le lieu de coordination du Printemps du livre, festival littéraire annuel de la ville de Grenoble.

La ville de Grenoble a toujours le projet d'un grand musée Stendhal présentant les collections littéraires et des objets. Idéalement, il faudrait pour cela qu'elle puisse acquérir la partie sud de l'appartement Gagnon, soit 310 m² supplémentaires. Par manque de volonté ferme et d'un projet abouti, les négociations avec le propriétaire n'avancent pas. Pour des questions de sécurité, les manuscrits ne peuvent rejoindre l'appartement Gagnon qui ferme à l'automne 2003 pour insalubrité. Par ailleurs, le musée Stendhal ferme fin 2004, l'hôtel de Lesdiguières étant prévu à une autre destination.

Il faudra attendre 2012 pour qu'un lieu consacré à l'écrivain soit de nouveau ouvert au public. Pour autant, la valorisation du patrimoine stendhalien continue : en 2006, une grande exposition, *Stendhal : la révolte et les rêves*²⁴, est inaugurée à la bibliothèque, accompagnée d'un catalogue paru chez Glénat et devenu une référence.

24 *Stendhal : la révolte et les rêves* [exposition, Bibliothèque municipale de Grenoble, mars 2006-mars 2007], coord. Marie-Françoise Bois-Delatte, conseil scientifique Gérard Rannaud, Grenoble, Glénat, Bibliothèque municipale de Grenoble, 2006. L'exposition est en ligne sur PaGella : <https://pagella.bm-grenoble.fr/pagella/fr/content/stendhal-la-revolte-et-les-reves>

2.3.3 Le projet scientifique et culturel (2010) et l'ouverture d'un « musée en réseau » (2012)

Le projet scientifique et culturel de 2010

En 2009-2010, la mise en œuvre du musée Stendhal de Grenoble s'accompagne d'un projet scientifique et culturel qui doit être en mesure de « créer, à partir des collections, un outil efficace à la fois pour la représentation, la diffusion et la connaissance de l'œuvre de Stendhal en fédérant l'ensemble des acteurs ». Au moment où ces lignes sont écrites, le projet est encore appelé « à reconstituer le volume initial de l'appartement du grand-père et en lui donnant une vitrine depuis la rue ». Cette opération immobilière ne sera pas réalisée.

En 2009-2010, le nouveau concept est très ambitieux : le musée Stendhal a pour mission de rassembler, conserver, mettre en valeur et rendre accessibles tous les éléments sur l'écrivain et son œuvre.

Afin de mener à bien ces différentes missions, le projet prévoit :

- de créer un lieu de mémoire, ensemble culturel à caractère muséologique et touristique, chargé de présenter aux publics des collections ;
- de conserver et restaurer les collections tout en les enrichissant à titre onéreux ou gratuit ;
- de prévoir l'étude scientifique des collections ;
- de favoriser la diffusion et la connaissance des collections ;
- de mettre en place une politique d'accueil du public le plus large possible afin de développer la fréquentation des appartements Gagnon et natal ainsi que des espaces d'exposition ;
- de concevoir, mettre en œuvre et susciter des actions d'éducation et de recherche ;
- de développer et animer un réseau de partenaires ;
- de favoriser et coordonner l'action culturelle²⁵.

L'ouverture en 2012 d'un musée Stendhal « en réseau »

Le musée Stendhal doit sensibiliser le public à l'œuvre littéraire de Stendhal grâce à une triple démarche axée sur l'écriture (livres et manuscrits), les arts plastiques (collection iconographique musée de France) et le patrimoine bâti et urbain (bâtiments, itinéraire historique).

Pour ce faire, « le musée Stendhal est volontairement un projet éclaté qui met en synergie les lieux, les collections et les services existants dans un projet cohérent, dont la rénovation de l'appartement Gagnon est l'un des éléments essentiels. Il réunit les différentes missions dévolues à un musée qui sont réalisées sur plusieurs sites d'une même collectivité avec les éléments suivants :

- le fonds livres et manuscrits
- la collection iconographique (muséale)
- l'appartement natal
- l'appartement du docteur Gagnon
- les parcours

25 Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 9.

- les expositions temporaires. »²⁶

Le concept du musée Stendhal est donc celui d'un **musée « en réseau »** fédérant plusieurs entités au service de ses missions.

La gestion du musée (2012-2022)

Depuis 1920, le musée Stendhal dépend de la bibliothèque municipale. À sa réouverture en 2012, il est placé sous la responsabilité d'un conservateur, rattaché lui-même hiérarchiquement à la directrice de la bibliothèque. Début 2014, la place du musée est modifiée dans l'organigramme. Le musée ne dépend plus de la direction mais de l'unité « patrimoine et bibliothèque d'étude », comme trois autres sous-unités et l'atelier reliure. À partir du 1^{er} septembre 2017, après trois ans de fonctionnement, le musée Stendhal est rattaché à une sous-unité élargie qui comprend aussi les responsabilités suivantes : « Fonds Stendhal, service pédagogique, collections contemporaines et artothèque ». Le conservateur du musée Stendhal assure donc la responsabilité de cette sous-unité.

L'organisation de 2012, rapprochant les fonds Stendhal manuscrits et imprimés, la collection muséale et l'appartement Gagnon, devait permettre de mettre en œuvre le musée en réseau et de créer une véritable synergie. Celle-ci a montré ses limites, sans doute en raison du manque de travail commun entre les différents responsables des collections patrimoniales.

Aujourd'hui, la gestion de l'ensemble des collections patrimoniales de la bibliothèque d'étude et du patrimoine, comprenant donc le fonds Stendhal, est assurée conjointement par l'ensemble des conservateurs et conservatrices de la bibliothèque.

À partir du 1^{er} septembre 2022, le nouveau service Musée Stendhal – Patrimoine culturel de la ville de Grenoble se voit confier la gestion du musée. Il est rattaché hiérarchiquement à la direction des affaires culturelles de la ville de Grenoble et fonctionnellement à la direction de la bibliothèque municipale pour les activités du musée. Une nouvelle organisation se met alors en place, permettant d'initier l'écriture et la mise en œuvre d'un nouveau projet.

Les moyens humains et financiers (2012-2022)

Jusqu'en 2022, les moyens de fonctionnement du musée sont indissociables de ceux de la bibliothèque ; il n'existe pas d'outil de suivi budgétaire analytique propre aux activités du musée, celles-ci émergeant pour la plupart sur les lignes budgétaires de la bibliothèque (conservation et action culturelle notamment). À titre d'exemple, les compétences et les moyens humains et financiers du service des bibliothèques, et en particulier de la bibliothèque d'étude et du patrimoine, sont fortement mobilisés pour la conservation et la réalisation des expositions temporaires. Pour le musée Stendhal, le seul poste de dépense de fonctionnement dont l'incidence budgétaire annuelle est repérable est celui du gardiennage du musée (12 000 euros en 2022, avant la mise en place d'un nouveau fonctionnement en novembre 2022, qui aura pour conséquence une baisse des charges de gardiennage²⁷). En termes de moyens humains affectés au seul musée Stendhal, il est possible de retracer l'historique suivant : 2 ETP (équivalents temps plein) de 2012 à 2015, puis 1,6 ETP de 2016 à 2022.

26 Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 9.

27 Voir la partie 3.2 pour le détail de la réorganisation du fonctionnement du musée.

2.4 Les sites et bâtiments

Outre les différents lieux envisagés dès l'origine pour l'accueil d'expositions temporaires d'envergure (dont la bibliothèque d'étude et du patrimoine), le musée Stendhal prévoit de sensibiliser le public à l'œuvre littéraire de Stendhal en investissant prioritairement trois espaces patrimoniaux symboliques : l'appartement du docteur Gagnon, l'appartement natal et l'itinéraire historique en ville.

2.4.1 L'appartement du docteur Gagnon : un lieu patrimonial d'exception, ouvert au public mais confidentiel

Intérêt patrimonial et historique

Antoine Gagnon, l'arrière-grand-père maternel de Stendhal, acquiert en 1728 une maison place Grenette ; son fils Henri Gagnon, grand-père de Stendhal, y adjoint en 1786 un autre immeuble acquis de la famille de Marnais et dont l'entrée se situe Grande rue (n° 20 actuel). C'est au deuxième étage de cette maison que le jeune Henri Beyle habite après le décès de sa mère, en 1790.

L'appartement du docteur Gagnon, dit « appartement Gagnon », fait partie d'un des tènements les plus anciens de Grenoble. L'immeuble bourgeois du XVIII^e siècle auquel il appartient est en réalité beaucoup plus ancien et conserve des éléments d'architecture des XV^e et XVI^e siècles. Reposant en partie sur les enceintes du bas-empire – dont il abrite des vestiges – et du début de l'époque moderne, il se retrouve en plein cœur du centre-ville suite à l'extension de ce dernier et la construction du rempart fortifié de Lesdiguières.

Au nord-ouest, en léger surplomb par rapport à l'école maternelle du Jardin de Ville, l'appartement Gagnon se prolonge par une terrasse. Celle-ci s'appuie sur les vestiges du mur d'enceinte romaine de Dioclétien (III^e siècle) ; elle est agrémentée de la pergola en bois orientalisante dite « treille de Stendhal », reconstituée à l'identique pour l'ouverture du musée en 2012, et servant de support à une vigne.



Immeuble de l'appartement Gagnon, localisation de la parcelle sur photographie aérienne.
Extrait de l'étude de faisabilité pour la mise en accessibilité de l'appartement Gagnon, juin 2022.
PdV Architecte du patrimoine (Pierrick de Vaujany)



Terrasse et « treille de Stendhal », vue du toit de l'école maternelle.
Extrait de l'étude de faisabilité pour la mise en accessibilité de l'appartement Gagnon, juin 2022.
PdV Architecte du Patrimoine (Pierrick de Vaujany)

Le plan de l'appartement Gagnon est dessiné et décrit à plusieurs reprises par Stendhal dans la *Vie de Henry Brulard*²⁸ : « Il avait un petit buste de Voltaire, gros comme le poing, monté sur un pied de bois

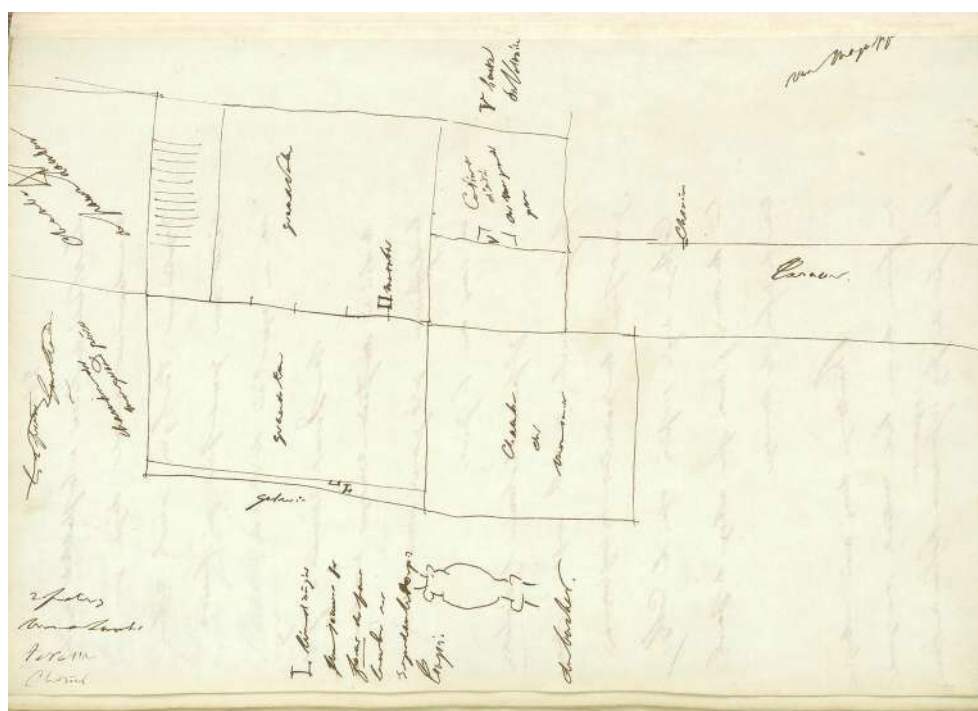
28 *Vie de Henry Brulard*. Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 299, t. I, fol. 315 ter v°

d'ébène de six pouces de haut. Ce buste était placé devant le bureau où il écrivait, son cabinet était au fond d'un très vaste appartement donnant sur une terrasse élégante ornée de fleurs. » (*Vie de Henry Brulard*, chap. 3).

Protections patrimoniales

L'immeuble dit « Maison du docteur Gagnon » est inscrit au titre des monuments historiques (MH) par arrêté du 12 septembre 2000. L'arrêté désigne les éléments suivants : « les façades et toitures ; les allées et les galeries ; le grand escalier ; l'escalier à vis ; l'appartement du deuxième étage avec la portion de rempart et la terrasse donnant sur le jardin »²⁹.

Le bâtiment se trouve dans un secteur patrimonial remarquable (SPR) dont les servitudes sont intégrées dans le PLUi de Grenoble Alpes Métropole et nécessitent l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.



Dessin manuscrit de Stendhal représentant le plan de l'appartement Gagnon, dans le manuscrit de la *Vie de Henry Brulard*. Ville de Grenoble, bibliothèque municipale, R. 299, t. I, fol. 315 ter v°

La réhabilitation de 2010-2012

La partie nord de l'appartement, propriété de la Ville depuis 1962, fait l'objet à partir de 2007 d'une réflexion en vue de sa réhabilitation et de son intégration au projet de musée Stendhal en réseau, dont il constitue la pièce maîtresse. La ville de Grenoble n'ayant pu faire l'acquisition de l'ensemble du deuxième étage, il s'agit alors de retrouver les volumes d'origine et une partie des décors de ce que l'on nomme « l'appartement d'apparat », espace dédié en son temps à l'accueil des invités et à la vie sociale

et culturelle de la famille, par opposition aux pièces de vie – chambres et salle à manger – qui composent la partie sud de l'appartement, restée dans le domaine privé.

Le réaménagement de l'appartement est confié aux architectes Cédric Avenier et Pierre-Antoine Rappa et à la muséographe Marianne Klapisch. Les espaces ont subi au cours du XX^e siècle des dégradations non intentionnelles mais irréversibles pour certaines. Le grand salon, en particulier, a été tronqué et cloisonné et sa partie gauche surbaissée pour accueillir un second étage. Une étude architecturale s'appuyant sur d'anciens relevés de plans mais aussi sur les dessins réalisés par Stendhal dans la *Vie de Henry Brulard* ont permis de reconstituer la volumétrie de l'époque et la hauteur sous plafond en supprimant une partie des ajouts postérieurs au XVIII^e siècle (étage et escalier notamment). Les fragments de papiers peints mis au jour par l'archéologie verticale et les sondages ont guidé les choix de peintures et permis à la rénovation contemporaine d'évoquer l'atmosphère chromatique de l'époque.



Appartement Gagnon, vue du grand salon donnant sur les deux cabinets.
Crédit photographique : Martin Stahl, musée Stendhal, ville de Grenoble, 2013.

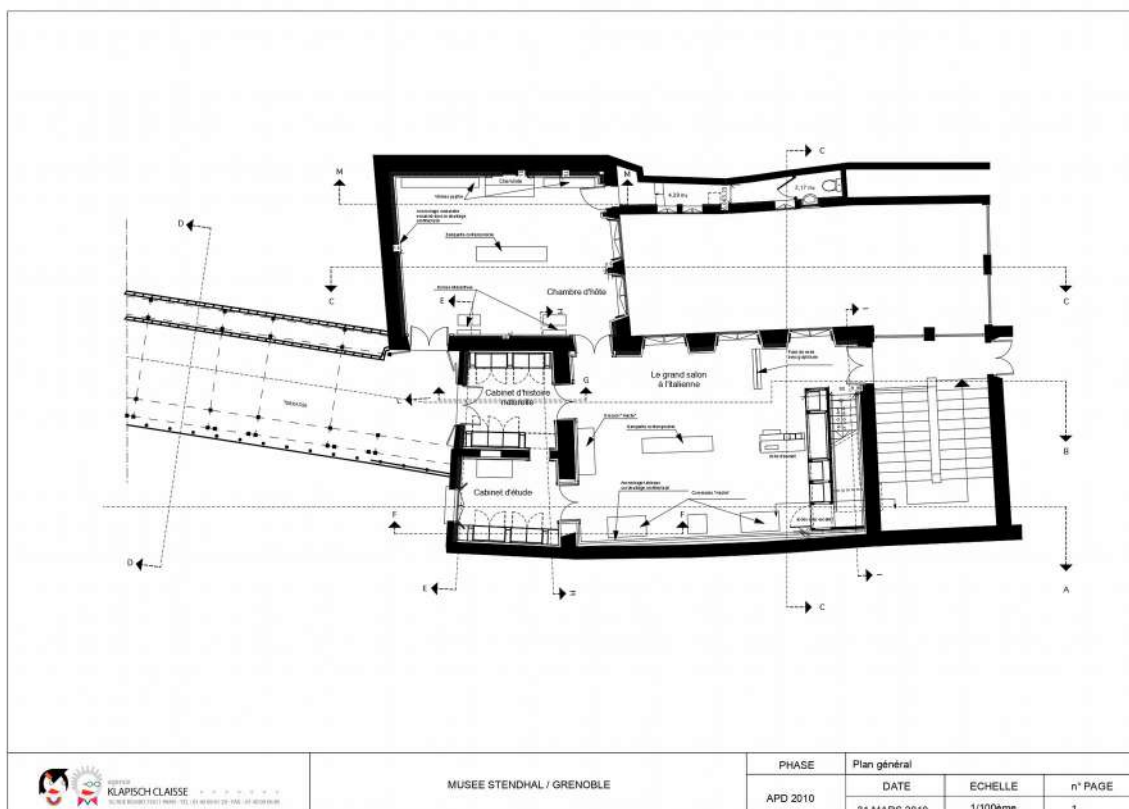
Description et fonction

L'appartement d'une surface de 150 m² comprend, après réhabilitation de 2010-2012 :

- le grand salon à l'italienne sur lequel s'ouvre l'entrée de l'appartement ;
- le cabinet d'été (ou de travail) consacré, en son temps, à l'étude et à la lecture ;
- le cabinet d'histoire naturelle, petite pièce de même surface à côté du cabinet d'été, caractéristique des appartements de la bourgeoisie éclairée des XVIII^e et XIX^e siècles ;
- dans le prolongement du cabinet d'histoire naturelle, la terrasse agrémentée d'une pergola surplombant le Jardin de Ville ;
- la chambre d'hôte dite « de Romain Gagnon » qui ouvre elle aussi sur la terrasse.

L'ensemble des pièces compose un espace muséal qui accueille l'exposition permanente réunissant des œuvres de la collection musée de France et des œuvres en dépôt, ainsi que des expositions

temporaires. Élément structurant du dispositif global de musée Stendhal en réseau, l'appartement Gagnon est ouvert aux visiteurs individuels comme aux groupes, dont l'accueil se fait dans le grand salon où une banque d'accueil contemporaine a été aménagée à cet effet. Outre les espaces ouverts au public, l'appartement comporte un cabinet de toilettes exigü et des combles aménagés, étroits et peu accessibles (escalier raide et hélicoïdal), dont l'usage est réservé au personnel du musée.



Appartement Gagnon, plan général avec emprise du mobilier scénographique.
Agence Klapisch Claisse, 31 mars 2010.

La qualité de la réhabilitation des années 2010 a su conférer à l'appartement Gagnon un fort pouvoir évocateur. Son atmosphère intime et son caractère domestique en font un lieu calme et apaisant, enclavé hors du temps au cœur du tissu urbain resserré du Grenoble ancien. La terrasse et la treille offrent aux visiteurs un espace extérieur bienvenu dont la végétation change au gré des saisons.

Desservi par une zone piétonne, jouxtant la place Grenette et le Jardin de Ville et situé à deux pas de l'Office de tourisme, l'appartement se trouve dans une zone de fort passage, très fréquentée par les touristes comme par les habitants de Grenoble et de ses environs, qui peuvent y accéder facilement grâce à deux arrêts de tram (lignes A et B) et au parking Philippeville tout proche.

Malgré ces qualités, l'appartement Gagnon présente certaines contraintes non négligeables :

- une surface restreinte (150 m² dont 40 m² dédiés aux expositions temporaires) ;
- une jauge contraignante à 29 personnes ;

- un système d'ouverture à distance de la porte du 20 Grande rue via un interphone ;
- une accessibilité sans ascenseur dans deux copropriétés ;
- deux cours non valorisées avant d'accéder à l'escalier ;
- l'absence de sanitaires accessibles au public ;
- l'absence d'espaces pédagogiques et/ou de convivialité ;
- un aménagement des combles qui ne répond pas aux normes d'accessibilité et de sécurité et donc inexploitable pour l'accueil du public ou des agents ;
- l'absence d'espaces de rangement ou de stockage ;
- un manque de visibilité depuis la Grande rue comme depuis la place Grenette et le Jardin de Ville.

Malgré la réhabilitation récente de 2010-2012, l'usure après 10 années de fonctionnement est perceptible. Le parc de spots directionnels, non entretenu et/ou non remplacé, ne fournit pas un éclairage suffisant pour garantir le confort de visite ni la mise en valeur des œuvres – qui pour certaines ne sont tout simplement plus éclairées – en particulier lorsque la lumière extérieure est faible. La couverture du toit vieillissante fuit régulièrement ; le plafond du « grand salon », qui a subi plusieurs dégâts des eaux, devra être repris intégralement. La treille montre elle aussi des faiblesses structurelles liées au vieillissement du bois non traité.

Les parties communes sont quant à elles vétustes et mal entretenues. Un travail de resserrement des liens avec la copropriété du 20 Grande rue est en cours pour améliorer leur état, pour lequel l'équipe du musée Stendhal est accompagnée par la direction de l'immobilier municipal de la ville de Grenoble.



Vue de la seconde cour du 20 Grande rue, par laquelle les visiteurs accèdent à l'appartement Gagnon.
Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.

2.4.2 L'appartement natal : les limites du concept de musée « en réseau »

Intérêt patrimonial et historique

Stendhal naît le 23 janvier 1783 et vit pendant dix ans dans la demeure où depuis si longtemps se succèdent ses ascendants paternels, au deuxième étage de l'actuel n°14 de la rue J.-J. Rousseau (anciennement rue des Vieux-Jésuites). Par la suite, son père vend la maison en 1804 pour venir habiter l'immeuble qu'il a fait construire à l'angle de la place Grenette et de la rue de Bonne (n° 24 actuel de la place Grenette).

Le plan de l'appartement natal est dessiné et décrit à plusieurs reprises par Stendhal dans la *Vie de Henry Brulard*³⁰ : « Pour méditer plus tranquillement, je m'étais établi dans le salon meublé de douze beaux fauteuils brodés par ma pauvre mère et que l'on ouvrait qu'une ou deux fois l'an, pour ôter la poussière. Cette pièce m'inspirait le recueillement, j'avais encore, dans ce temps-là, l'image des jolis soupers donnés par ma mère. On quittait ce salon étincelant de lumières pour passer, à dix heures sonnant, dans la belle salle-à-manger, où l'on trouvait un poisson énorme. C'était le luxe de mon père ; il avait encore cet instinct dans l'état de dévotion et de spéculations d'agriculture où je l'ai vu abaissé » (*Vie de Henry Brulard*, chap. 29).

Protections patrimoniales

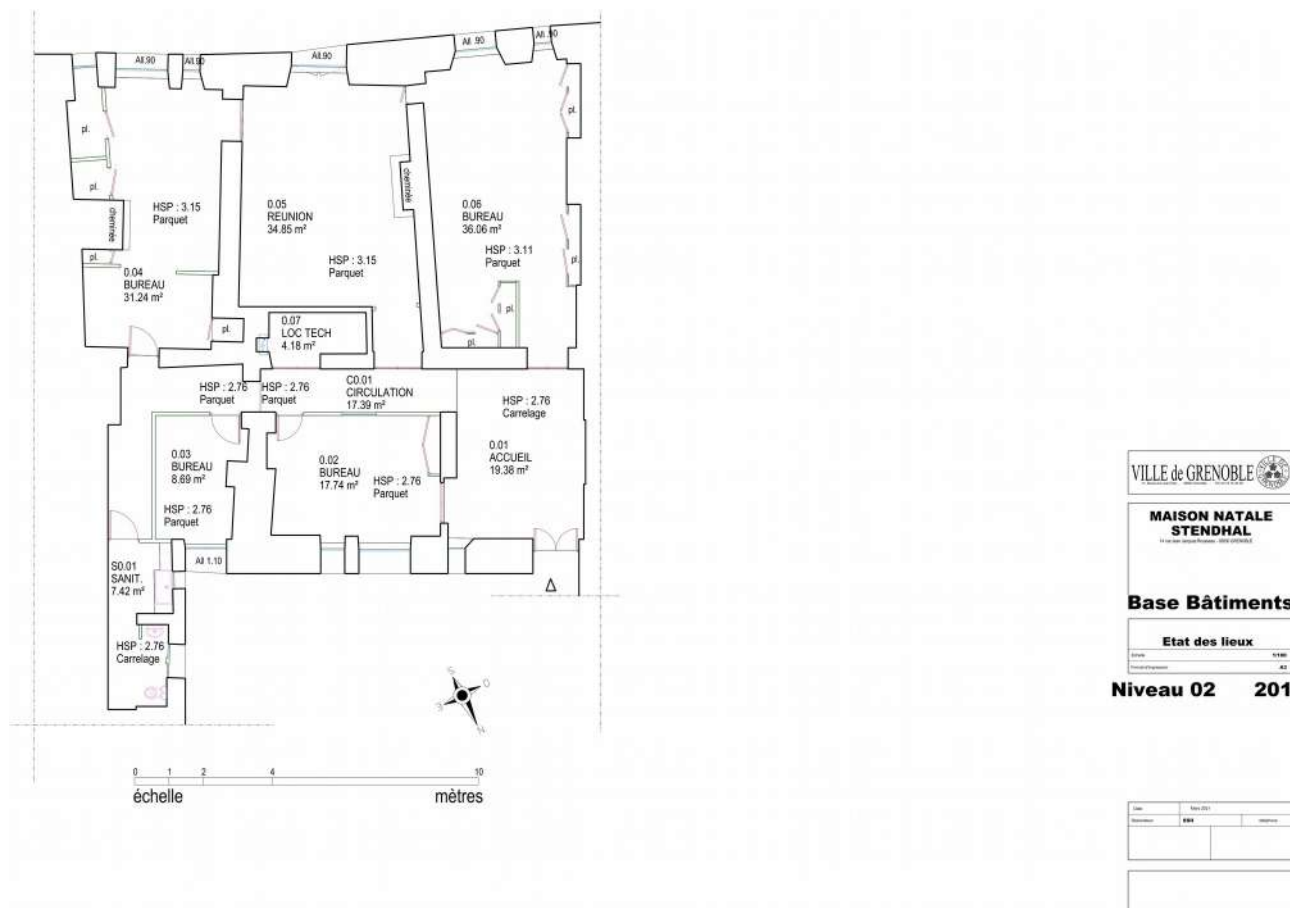
Cet immeuble dit « Maison natale de Stendhal » est partiellement inscrit au titre des monuments historiques (MH) par arrêté du 11 juillet 2000. L'arrêté désigne les éléments suivants : « les façades sur rue et sur cour ; la toiture ; l'escalier et l'appartement du deuxième étage »³¹.

Le bâtiment se trouve dans un secteur patrimonial remarquable (SPR) dont les servitudes sont intégrées dans le PLUI de Grenoble Alpes Métropole et nécessitent l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.

30 Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 299, t. I, fol. 70.

31 Notice Mérimée PA38000010

Description et fonction



Plan de l'appartement natal de Stendhal.
Ville de Grenoble

L'appartement natal, d'une surface totale de 175 m² et entièrement rénové par la ville de Grenoble en 2001, compte trois pièces de plus de 30 m², deux pièces plus petites (17 m² et 9 m²), une entrée spacieuse de près de 20 m², un espace cuisine/sanitaires ainsi que de nombreux espaces de rangement.

Situé au deuxième étage d'un immeuble dépourvu d'ascenseur, il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Sa situation géographique lui confère cependant de nombreux atouts : au cœur du centre historique et piéton de Grenoble, il est desservi, tout comme l'appartement Gagnon, par deux arrêts de tram situés à moins de 3 minutes à pied (lignes A et B) et quelques mètres seulement le séparent de l'Office de Tourisme, de la place Grenette, des Halles Sainte-Claire et du Jardin de Ville.

En 2002, la ville de Grenoble dédie l'appartement natal à la lecture et à l'écriture : événements littéraires, projets d'écrivains, ateliers d'écriture, etc. Le projet architectural, conçu par Karen Guibert, scénographe et architecte d'intérieur, privilégie une utilisation fonctionnelle du lieu : salle de réunion,

salle d'activité, bureaux. L'appartement est animé par l'équipe du Printemps du livre, festival littéraire annuel, de 2002 à 2022.

Malgré l'intégration de l'appartement natal – et ce dès les phases d'étude – dans le réseau de sites fédérés en 2012 sous l'appellation « musée Stendhal », et bien que certaines animations ponctuelles proposées par la Ville et par l'association Stendhal et des amis du musée Stendhal y évoquent l'écrivain, cet espace dédié à l'écriture contemporaine a changé de nature par rapport au projet initial et n'est aujourd'hui que trop rarement ouvert aux visiteurs.

En novembre 2022, la ville de Grenoble modifie l'affectation de l'appartement et confie sa gestion et son animation à l'équipe du musée Stendhal avec l'intention de lui donner toute sa place au sein du musée et de l'ouvrir davantage aux publics. L'équipe du Printemps du livre rejoint alors la bibliothèque d'étude et du patrimoine.

2.4.3 L'itinéraire historique en ville : un concept pertinent à faire vivre

Le réseau constitué par le musée Stendhal comprend enfin un itinéraire littéraire et touristique des « lieux stendhaliens », matérialisé en centre-ville par des plaques patrimoniales en lave émaillée. Ce parcours urbain est déjà signalé dans le petit fascicule *Écrivains et terre natale : Stendhal*, édité à l'occasion de l'année du patrimoine en 1980. L'itinéraire dénommé « Sur les pas de Stendhal » comprend une dizaine de lieux mettant en relation l'écrivain et Grenoble³². La bibliothèque d'étude et du patrimoine, où sont conservés la plupart des manuscrits de l'écrivain, y figure également.

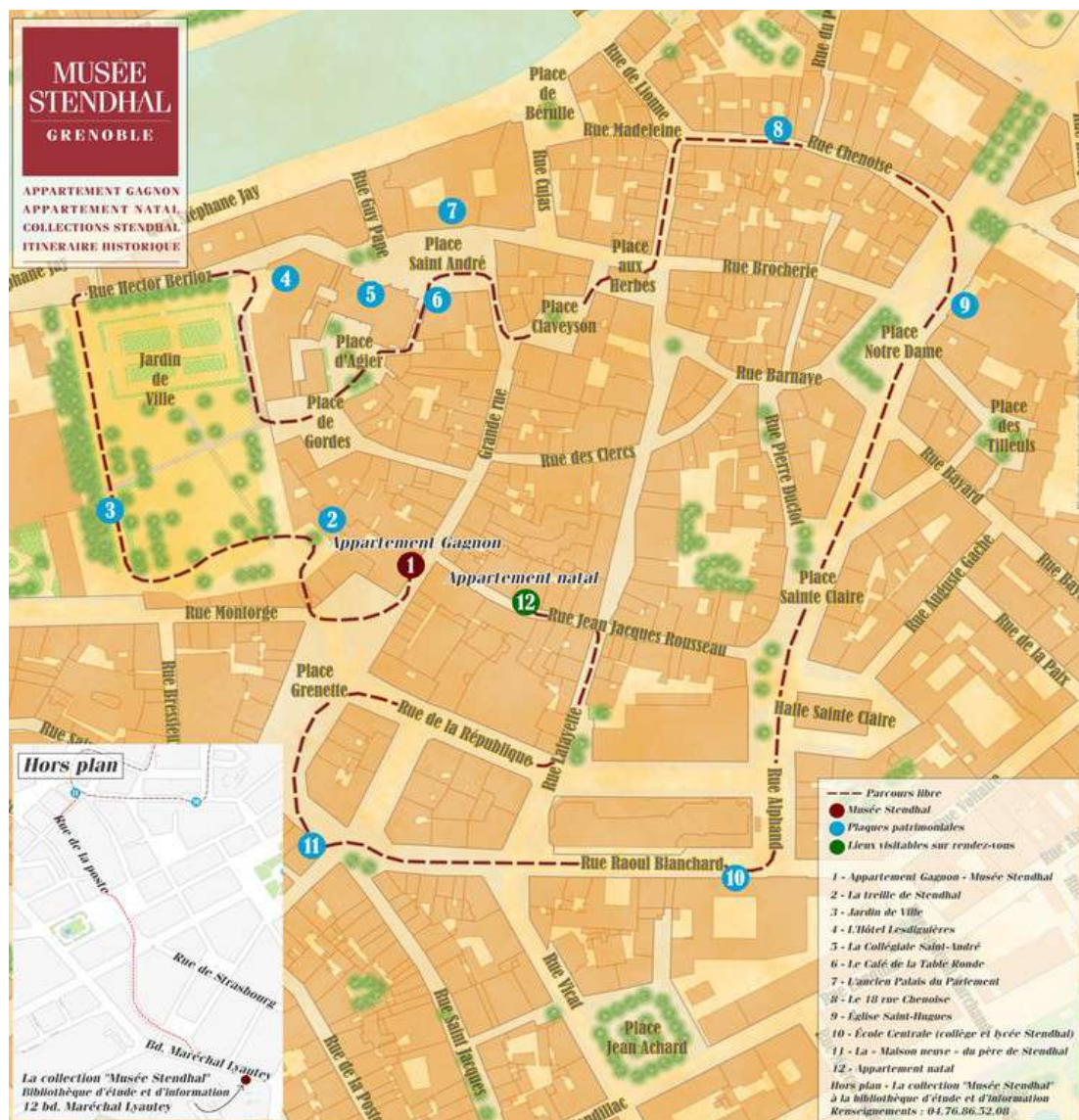


Plaque émaillée de l'itinéraire historiques « Sur les pas de Stendhal » dans le Jardin de Ville, Grenoble.
Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.

32 L'itinéraire comprend l'appartement natal, la maison du docteur Gagnon, le Jardin de Ville, la collégiale Saint-André, où Stendhal a assisté à une réunion du Club des Jacobins qui siégeait là en 1793, le café de la Table Ronde, lieu de discussions politiques et littéraires, l'ancien palais de justice où Antoine Berthet, qui inspira le personnage de Julien Sorel, fut jugé, l'église Saint-Hugues jouxtant la cathédrale Notre-Dame où eut lieu le service funèbre de la mère de Stendhal ou encore l'ancien collège des jésuites, actuel collège et lycée Stendhal, où celui-ci fut élève de 1796 à 1799.

Cet itinéraire historique peut être suivi de façon individuelle : en complément de la signalétique patrimoniale, un plan légendé recensant les différents sites est disponible gratuitement en version papier à l'Office de tourisme et au musée Stendhal.

Une visite intitulée « Promenade stendhalienne » est commercialisée par l'Office de tourisme Grenoble-Alpes-Métropole, pour suivre le parcours en groupe accompagné d'un guide conférencier.



Plan légendé présentant l'itinéraire historique « Sur les pas de Stendhal », disponible gratuitement à l'accueil du musée Stendhal et de l'Office de tourisme.

2.5 Le parcours de visite de l'appartement Gagnon : le parti pris du lieu de mémoire

2.5.1 Un lieu mémoriel dans l'attente d'une opération plus large

L'appartement Gagnon, élément structurant du musée en réseau, est pensé et présenté comme un lieu de mémoire. Sa rénovation et sa muséographie s'appuient sur la fonction d'origine des pièces. Le parcours de visite cherche à y rendre tangible ce qui, dans la biographie, a formé le cœur et l'esprit de l'écrivain.

Une partie de la collection du musée y est exposée, principalement des portraits peints ou sculptés ; la sélection évoque l'environnement social et familial du jeune Henri Beyle, mais aussi des périodes postérieures de la vie de Stendhal.

L'évocation historique est renforcée par la présence de mobilier et d'objets d'époque, dépôts de trois musées du département de l'Isère³³. Certains sont signés ou attribués à Jean-François et/ou Thomas Hache, célèbres ébénistes grenoblois du XVIII^e siècle. Ces objets d'ameublement ne sont pas signalés par des cartels et servent de support à des bustes sculptés ou à des objets (chandeliers, encrier).

L'œuvre littéraire est évoquée par la présence de quelques fac-similés de manuscrits ou d'éditions originales dont certains sont placés sous vitrine.

Il faut signaler ici que le parcours muséographique est conçu alors que l'extension du musée est encore à l'étude. Le projet de 2010 précise : « Compte tenu de la dimension limitée de la surface actuelle (150 m²), le projet de l'appartement Gagnon ne prendrait pas en considération toute la dimension de l'œuvre de Stendhal. Aussi recherchera-t-on à concevoir le début d'un parcours de visite et créer les repères essentiels à la compréhension de l'œuvre de l'écrivain. (...) La réflexion sur la rénovation de l'appartement Gagnon prendra également en compte un parti plus général qui associerait l'ensemble du deuxième étage et autrement dit la partie sud. »³⁴

Dans la présentation de son parcours muséographique, le projet de 2010 conclut :

« Les orientations proposées ont été travaillées de façon :

- à répondre au contexte historique, à l'œuvre littéraire de Stendhal, aux plans dessinés et commentés de la main de Stendhal, aux relevés actuels et aux anciens plans de l'appartement ;
- à être recevables dans l'évolution possible du projet vers une opération plus large ;
- à garantir également l'autonomie de fonctionnement du musée en attendant son éventuelle extension ou complément. »³⁵

33 Une convention de 2012 entre la ville de Grenoble et le département de l'Isère encadre ce dépôt ; elle est en cours de renouvellement.

34 Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 27.

2.5.2 Description des salles

Le « grand salon à l'italienne » : Stendhal, la société, les hommes

Le « grand salon » est l'espace d'accueil et la pièce centrale de l'appartement ; il dessert les trois autres pièces, toutes visibles depuis l'entrée. Ce salon est en son temps « la pièce de réception, voire même d'apparat, du Docteur. Il y recevait certainement la haute société, ses amis savants, dissertait avec eux sur le monde, fumait probablement, avant de pénétrer dans le saint des saints : son cabinet de curiosités composé de son cabinet d'histoire naturelle et de son cabinet d'été (qui s'ouvrent directement sur le grand salon) pour leur présenter ses dernières découvertes ou acquisitions. La visite devait se terminer sur la terrasse pour admirer les dernières lueurs du soleil couchant sur le jardin Lesdiguières. »³⁶

Les œuvres qui y sont présentées évoquent l'environnement social et familial du jeune Henri Beyle. Sur le mur de gauche en entrant, des portraits répartis sur deux niveaux représentent, entre autres, son grand-père maternel le docteur Gagnon, ses deux sœurs, quelques-uns des professeurs qu'il a fréquentés à l'École centrale de Grenoble mais aussi Stendhal lui-même. En face, un portrait de l'abbé Raillane, précepteur détesté de Stendhal, rappelle la rigidité de l'éducation paternelle. Du mobilier Hache et du mobilier muséographique (socle et vitrine) servent de supports à des objets sculptés et des fac-similés de livres.

Au centre de la pièce, une banquette capitonnée contemporaine, dont le rouge rappelle la couleur des murs, offre une assise aux visiteurs. Au-dessus, un lustre en bronze de style Louis XV, dépôt du musée Hébert, produit une partie de l'éclairage et évoque le faste et le raffinement.

L'espace d'accueil, composé d'une banque escamotable et de niches de rangement, occupe tout un pan de mur. Son design volontairement contemporain permet de le distinguer des éléments architecturaux restitués.

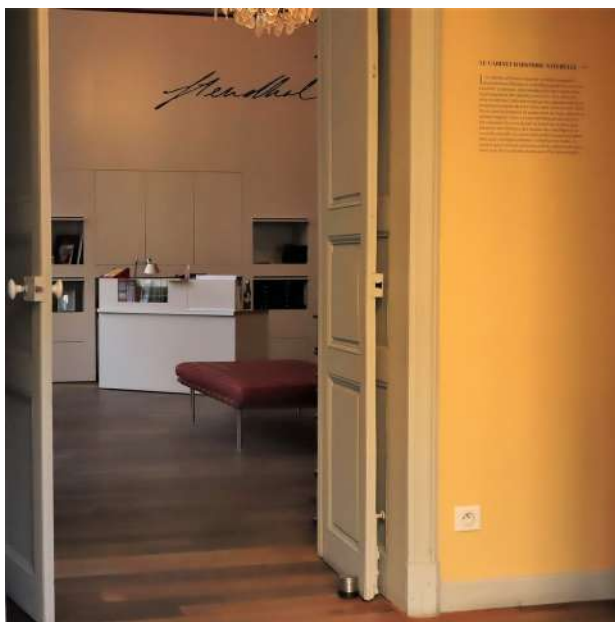
35 Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 35.

36 Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 28.



Vues du grand salon.

Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.



Vue de la banque d'accueil du grand salon depuis le cabinet d'histoire naturelle.

Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.

Le cabinet d'étude, le cabinet d'histoire naturelle et la terrasse : l'observation du monde

Décrits assez précisément par Stendhal, les deux cabinets et la terrasse fonctionnent comme un tout que la muséographie reconstitue de la manière la plus fidèle possible en s'appuyant sur les sources disponibles. Ces espaces évoquent « l'observation du monde (...) qui ouvre les consciences, où la connaissance se veut omniprésente. C'est là que se concentre la formation de Stendhal et qui regroupe une grande partie de ses souvenirs d'enfance.³⁷ »

³⁷ Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 34.

Dans le cabinet d'étude, aussi appelé « cabinet d'été », une bibliothèque vitrée toute hauteur occupe l'intégralité du mur de gauche. Un secrétaire à demi-cylindre Hache lui fait face³⁸, au-dessus duquel sont accrochées des œuvres de petite dimension, dont un portrait de Stendhal au physionotrace. D'autres portraits évoquent l'entourage de la famille, à l'instar de Daniel Ducros, ami naturaliste du docteur Gagnon que Stendhal admire beaucoup.

Grâce à l'inventaire de succession de Romain Gagnon, la liste des livres autrefois contenus dans la bibliothèque est connue et a pu être en partie reconstituée pour les besoins de la muséographie. Elle présente des éditions originales d'ouvrages de référence pour les esprits éclairés du XVIII^e siècle³⁹.

Dans le cabinet d'histoire naturelle⁴⁰, deux vitrines toute hauteur se font face, sur le modèle des cabinets de curiosités. Des spécimens déposés par muséum d'histoire naturelle de Grenoble y sont présentés : minéraux, coquillages, coraux, fossiles, bocaux et animaux naturalisés.

La terrasse se situe dans le prolongement du cabinet d'histoire naturelle. Lieu d'agrément, elle est aussi un lieu d'étude de la botanique, de l'astronomie et du paysage pour le jeune Henri Beyle et son grand-père. Des jardinières y sont plantées de végétaux. La treille qui supporte la vigne a été reproduite à l'identique pour l'ouverture du musée. Du mobilier de jardin (assises et tables) permet de s'y installer confortablement.



Vue du cabinet d'étude.

Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.

38 Mobilier en dépôt, collections du département de l'Isère.

39 Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 32, 49-51.

40 Joëlle Rochas, *Un cabinet d'égyptologue au Siècle des lumières : le cabinet d'histoire naturelle du docteur Gagnon au Musée Stendhal de Grenoble (France)*, in *Muséologies : Les cahiers d'études supérieures*, Association Québécoise de Promotion des Recherches Étudiantes en Muséologie (AQPREM), 2010, 4 (2), p. 14-47

En ligne : <https://hal.inria.fr/halsde-00502210/>



Cabinet d'histoire naturelle, détail des niches (à gauche).

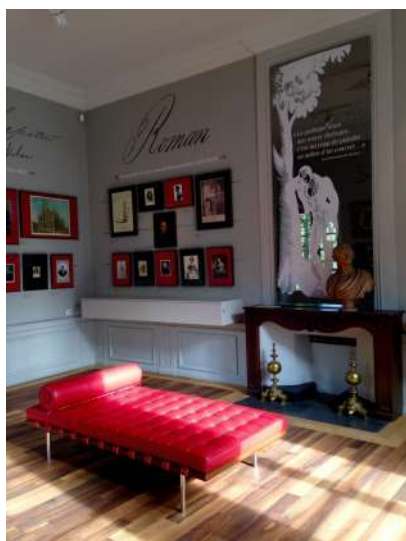
Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.

Vue de la terrasse (à droite).

Crédit photographique : Martin Stahl, ville de Grenoble, musée Stendhal, 2014.

La chambre d'hôte dite « de Romain Gagnon » : les expositions temporaires

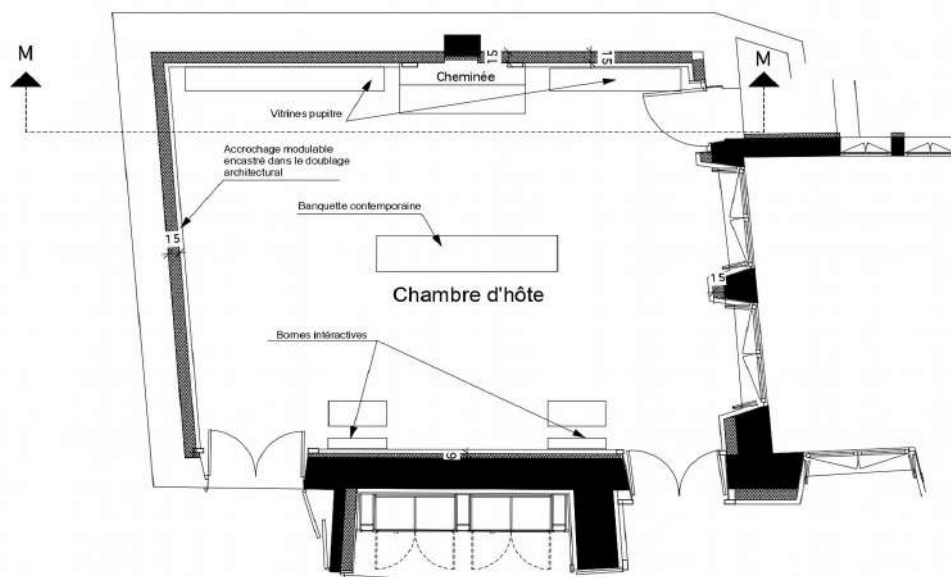
Envisagée dans le projet initial comme la pièce qui pourrait symboliser la séduction et le libertinage, la chambre d'hôte est finalement consacrée aux expositions temporaires, dans l'attente de l'évolution du projet vers une opération plus large. Elle est équipée d'un système d'accrochage modulable intégré aux cloisons et de vitrines-pupitres placées de part et d'autre d'une cheminée.



Vue de la « chambre d'hôte ».

Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.

Sur l'un des murs, deux bornes interactives doivent permettre la consultation de manuscrits de Stendhal numérisés. Ces bornes ne fonctionnent plus aujourd'hui.



Appartement Gagnon, plan de la chambre d'hôte avec emprise du mobilier scénographique.
Agence Klapisch Claisse, 31 mars 2010.

2.6 L'accueil des publics au musée Stendhal : une ambition contrariée

2.6.1 Quelle connaissance des publics du musée ?

Les publics du musée n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Les outils de collecte de données sur les publics, quand ils existent, sont inadaptés, et les indicateurs quantitatifs, qualitatifs et temporels de fréquentation ont été modifiés à plusieurs reprises entre 2012 et 2022. Cette irrégularité de la collecte rend difficile le traitement et l'analyse des données, tant pour la comptabilisation que pour la connaissance des publics, pour les visites individuelles comme pour les groupes.

Depuis 2019, la mise en place d'un logiciel de billetterie informatisée à l'accueil du musée (Oxygène Caisse) a stabilisé la collecte de données de fréquentation des visiteurs individuels. Si cet outil permet désormais au musée de disposer de chiffres de fréquentation fiables et datés, il ne permet pas de réelle analyse rétrospective (les données antérieures à 2019 demeurant peu fiables).

Pour les groupes, la gestion des réservations et de la comptabilisation se fait encore aujourd'hui manuellement. Là encore, les outils et critères de comptabilisation des groupes diffèrent d'une année sur l'autre entre 2012 et 2022.

L'état des lieux dressé dans le cadre de l'écriture de ce projet s'appuie donc sur la compilation des données existantes tout en tenant compte de leur caractère partiel.

2.6.2 L'ouverture et la fréquentation des visiteurs individuels : une évolution à la baisse depuis 2012

Au sein d'un musée Stendhal en réseau se déployant sur plusieurs sites, l'appartement Gagnon est depuis 2012 l'espace dédié aux visites individuelles et en groupe. Il est ouvert sans rendez-vous, à des horaires fixes⁴¹.

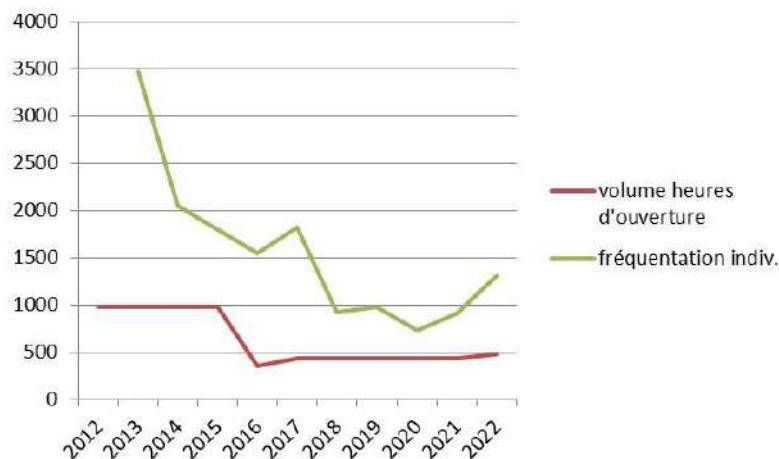
Les difficultés liées aux horaires d'ouverture

En 2016, à l'issue de plusieurs mois de réflexion et en lien avec un plan de maîtrise des dépenses porté par la ville de Grenoble, les horaires d'ouverture aux visiteurs individuels sont revus à la baisse, et passent de 984 heures à 440 heures d'ouverture par an. Une saisonnalité est alors introduite, qui, si elle traduit un effort orienté en direction des touristes, ne suffit pas à répondre de façon satisfaisante aux besoins du public vacancier et engendre une perte en lisibilité des horaires d'ouverture, difficiles à

41 2012-2015 : 984 heures d'ouverture / an. Horaires : mardi, mercredi, vendredi, 14h-18h ; samedi : 10h-12h et 14h-18h ; dernier dimanche du mois : 14h-18h.

2016-2022 : 440 heures d'ouverture / an. Horaires : samedi : 10h-12h et 14h-18h ; premier dimanche du mois : 14h-18h ; la première semaine des vacances scolaires d'hiver zone A, la première semaine des vacances de printemps zone A, les deux premières semaines du mois d'août et la semaine entre Noël et le jour de l'an : du mardi au vendredi : 14h-18h.

déchiffrer par le public comme par les relais en communication (personnel d'accueil de l'Office de tourisme de Grenoble, par exemple).



Infographie : évolution comparée de la fréquentation individuelle et du volume horaire annuel d'ouverture (2012-2022)

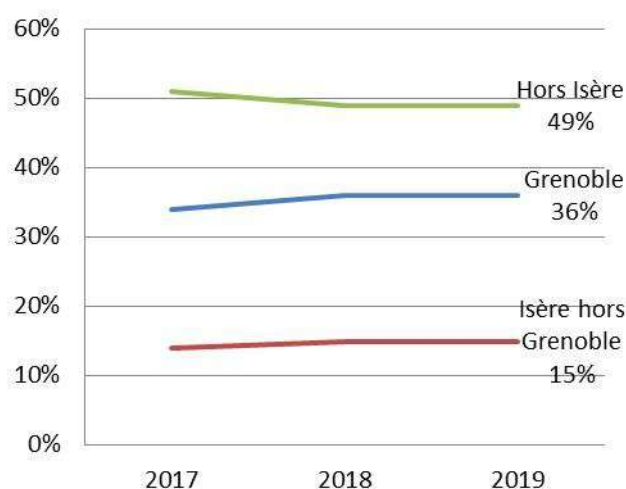
Trop peu lisible, cette grille horaire présente pour l'équipe du musée Stendhal les contraintes communicationnelles et organisationnelles de la saisonnalité, sans pour autant se traduire par une réelle augmentation de la fréquentation sur les périodes concernées.

Entre 2012 et 2021, la fréquentation du musée est en baisse constante et ne s'est pas stabilisée, et ce avant-même la réduction des horaires décidée en 2016 et indépendamment de la crise sanitaire de 2020-2021. Il faut préciser ici que les visiteurs des Journées européennes du patrimoine comptent pour la moitié de la fréquentation globale. La récente extension des horaires (novembre 2022) a déjà permis une amélioration de la situation⁴².

Le profil des visiteurs du musée (depuis 2019)

En dehors des Journées européennes du patrimoine, fréquentées majoritairement par un public grenoblois, le profil du visiteur individuel type est celui du public touristique ou des nouveaux arrivants, amateurs de Stendhal ou souhaitant découvrir Grenoble.

42 Voir partie 3.2.



Infographie : Origine géographique des visiteurs (2017-2019)

Les publics individuels accueillis à l'appartement Gagnon sont pour moitié non isérois (visite touristique). Les données collectées ont permis de remonter à l'année 2017. Les années de crise sanitaire de 2020 et 2021 n'ont pas été prises en compte pour cette analyse de la provenance géographique des visiteurs.

2.6.3 L'accueil des visiteurs individuels : la difficile mise en œuvre des objectifs de 2010

La politique tarifaire

Le droit d'entrée au musée est de 5 €, audioguide inclus. La gratuité est offerte aux personnes de moins de 26 ans, aux personnes touchant les minima sociaux ou en recherche d'emploi, aux personnes handicapées et les personnes les accompagnant, ainsi qu'aux journalistes et aux membres de l'association internationale des musées, l'ICOM.

Depuis 2012, la politique tarifaire du musée a suivi les grandes orientations tarifaires fixées pour tous les équipements par les politiques culturelles municipales successives, comme la récente gratuité pour les publics individuels de moins de 26 ans.

L'accueil et la médiation

La configuration de l'appartement Gagnon et les effectifs mobilisés pour son ouverture (un agent du musée et un agent de gardiennage) ne permettent pas d'accompagner les visiteurs par une médiation orale au-delà d'une courte présentation du musée.

Le principal format de médiation proposé dans le cadre des visites individuelles est l'audioguide, disponible gratuitement en français et en anglais. Sur un parc initial de 20 audioguides, 17 sont actuellement disponibles et en bon état de fonctionnement. La maintenance de l'équipement est assurée par le fabricant Orpheo, sur demande de l'équipe du musée. Simple d'usage, l'audioguide du musée Stendhal fournit des informations sur le parcours permanent (durée : 45 minutes) et fait l'objet d'une mise à jour pour les expositions temporaires sur un second canal dédié (durée : 45 minutes pour l'exposition *Un Républicain en rouge et noir*, 2016-2022). D'après les retours informels recueillis par les

médiateurs et médiatrices auprès des visiteurs, la proposition audioguidée est majoritairement appréciée et saluée pour la qualité de son contenu. Une partie des visiteurs préfère cependant s'en passer faute de temps ou en raison de son format inadapté à une visite familiale ou amicale.

En complément de l'audioguide, des supports rassemblant les informations essentielles ont été produits par l'équipe du musée. Ces documents dépourvus d'illustrations sont produits en interne sur un logiciel de traitement de texte et imprimés en noir et blanc sur du papier au format A4. Ils sont traduits en anglais et en italien.

Depuis 2015, un parcours-découverte ludique du musée Stendhal est proposé sur l'application Guidigo, téléchargeable gratuitement. Le choix d'une application à télécharger sur téléphone mobile semble inadapté. Accessible aux seuls utilisateurs de smartphones, l'application – comme la médiation par écran interposé qu'elle propose – est peu plébiscitée par les visiteurs. Son usage freine en particulier les personnes les moins aguerries en matière de technologie numérique ou ayant des abonnements limités en stockage de données. À l'appartement Gagnon, la difficulté d'accès aux réseaux de téléphonie rend l'application difficile à télécharger et manier.

2.6.4 L'accueil et la médiation pour les groupes : une activité progressivement reléguée à la marge

L'accueil des visiteurs en groupes à l'appartement Gagnon se fait depuis 2012 en dehors des horaires d'ouverture, sur réservation, avec une jauge limitée à 29 personnes (accompagnateurs et médiateurs compris).

La politique tarifaire

En matière de politique tarifaire pour les groupes, la délibération n° 14 455 du 25 mars 2019 arrête les tarifs suivants :

- groupes scolaires du département de l'Isère : GRATUIT ;
- groupes scolaires hors département de l'Isère : 20 € / groupe ;
- groupes du CCAS de la ville de Grenoble : GRATUIT.

Aucune tarification spécifique n'est appliquée pour les autres groupes (règlement au tarif individuel de 5 €).

L'accueil des groupes adultes

Prenant en compte les faibles effectifs de l'équipe de médiation du musée et son incapacité à soutenir les demandes des groupes de touristes, un partenariat est pensé dès l'origine du projet avec l'Office de tourisme de Grenoble, au sein duquel les guides-conférenciers et le service visites et patrimoine sont habilités à commercialiser et réaliser des visites de l'appartement Gagnon.

La convention du 25 juin 2012 encadre le partenariat entre la Ville et l'Office de tourisme en intégrant l'appartement Gagnon à l'offre gérée directement par ce dernier. Jusqu'en 2020, des créneaux dédiés sont réservés le troisième samedi de chaque mois de midi à 13 h pour que l'Office puisse proposer des visites de l'appartement à des groupes. Ces visites sont conduites par les guides-conférenciers de

l'Office de tourisme ; la présence d'un agent du musée est néanmoins nécessaire pour l'ouverture du lieu. La fréquentation des groupes adultes est comptabilisée de manière distincte pour les groupes pris en charge par l'Office et ceux accueillis par l'équipe du musée.

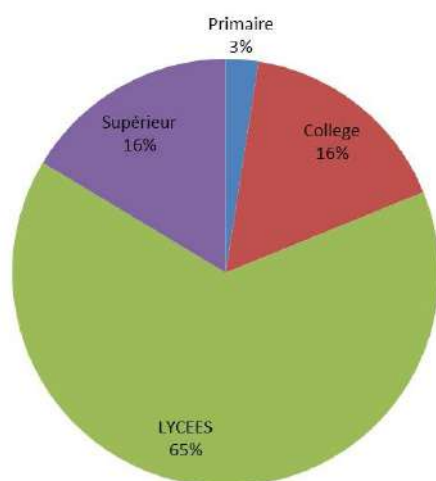
L'accueil des groupes scolaires et étudiants

Pour répondre au besoin de médiation avec les groupes scolaires et valoriser la diversité des patrimoines présentés au musée, le projet de 2010 prévoyait de mobiliser les services des publics du muséum et du musée de Grenoble. Peu de visites ont été conduites dans ce cadre, et l'accueil des groupes scolaires, majoritairement assuré par les seuls médiateurs et médiatrices du musée Stendhal, se voit limité par les faibles effectifs de l'équipe.

De 2013 à 2022, 131 groupes scolaires ont été pris en charge par l'équipe du musée. Les lycéens représentent 65 % des groupes accueillis sur l'ensemble de la période. Pour ces publics et ceux des classes préparatoires littéraires, l'influence du programme scolaire est déterminante et leur fréquentation augmente les années d'inscription de l'œuvre de Stendhal au programme des examens.

Le musée est régulièrement sollicité par le monde universitaire pour la conduite d'actions dans le cadre des cursus pédagogiques mais aussi pour participer à l'accueil des nouveaux arrivants et aux initiatives de la communauté étudiante. Jusqu'en 2022, les moyens du musée ne lui permettent pas d'apporter une réponse à la hauteur de la demande : seuls quelques groupes sont accueillis dans le cadre des enseignements.

Le travail de médiation fourni par l'équipe du musée en direction des groupes scolaires et étudiants consiste en des visites ponctuelles de l'appartement Gagnon. Lorsque cela est possible, certaines visites sont thématiques en fonction de la demande des responsables de groupe (ex : Stendhal et l'Italie, l'éducation des lumières au XVIII^e siècle, le romantisme...). Lors des recherches réalisées en vue de la rédaction de l'état des lieux, aucune trace n'a été retrouvée de projet d'éducation artistique et culturelle ou de tout autre projet suivi se déclinant sur plusieurs séances.

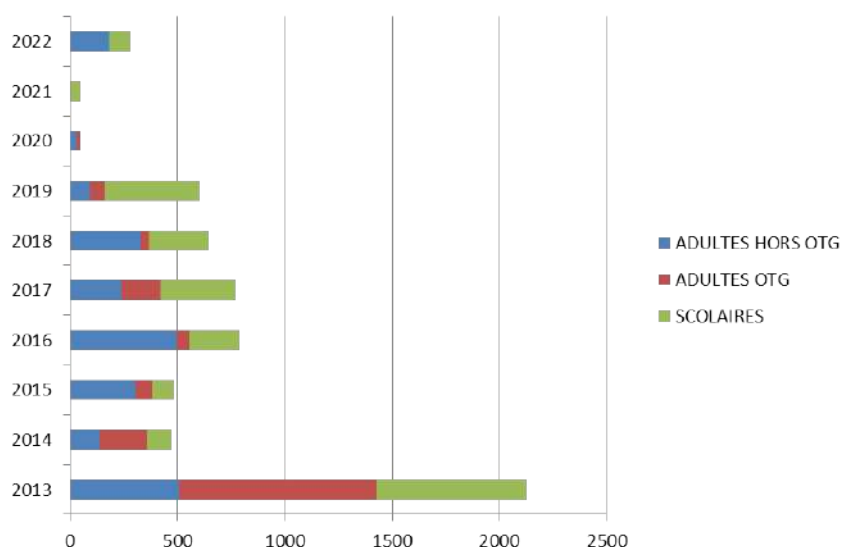


Infographie : répartition des groupes scolaires et étudiants par niveau (2013-2022).

Lycées : 65 %; collèges : 16 %; enseignement supérieur: 16 %; primaires : 3 %.

Une évolution à la baisse

La jauge, l'inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), l'absence d'espaces d'accueil (vestiaires, sanitaires) et surtout les faibles effectifs de l'équipe du musée constituent depuis 2012 de réels freins au développement de l'accueil des groupes. Pour toutes ces raisons, l'équipe du musée a progressivement cessé de développer cette activité et d'en faire la communication, les quelques groupes qui font chaque année la démarche spontanée de contacter le musée mobilisant à eux seuls les moyens et le temps pouvant y être consacré.



Infographie : évolution du nombre de visiteurs venus en groupe pris en charge par l'équipe de médiation du musée et l'Office de tourisme de Grenoble (OTG) (2013-2022).

La crise sanitaire de 2020-2021 ayant accentué l'éloignement du musée, l'accueil des groupes représente aujourd'hui une part très faible, voire anecdotique, du travail en direction des publics.

2.6.5 L'impact de la programmation culturelle sur la fréquentation

Le programme d'actions culturelles

Le projet scientifique et culturel de 2010 se donne pour objectif de mettre en œuvre « une offre culturelle large et maîtrisée »⁴³ en proposant un programme d'actions culturelles « innovantes et destinées au plus grand nombre », en allant à la rencontre des publics et en pensant une médiation différenciée. À son inauguration en 2012, le musée formalise ainsi trois axes de programmation culturelle qui sont rappelés dans le bilan d'activité de 2017 : « L'esprit de Stendhal dans la littérature et l'art d'aujourd'hui », « Re-lire Stendhal aujourd'hui » et des actions de « soutien au développement des

⁴³ Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 36.

pratiques amateurs liées à la lecture et à l'écriture »⁴⁴. Ce dernier axe est également porté par la bibliothèque. Plusieurs actions sont proposées ponctuellement : des projections de films (au cinéma le Méliès en 2013 : *Le Rouge et le noir* / C. Autant-Lara, et *Le Souffle au cœur* / L. Malle), des rencontres littéraires organisées avec des librairies (comme en 2013 à la librairie Le Square avec G. Guégan pour son ouvrage *Appelle-Moi Stendhal*), des visites de l'appartement Gagnon avec des auteurs... De 2015 à 2017, les « lectures sous la treille » sont organisées avec l'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal.

Malgré leur qualité et un public au rendez-vous, l'effet de ces actions sur la fréquentation du musée est faible : d'une part, les axes de programmation s'adressent à un public de lecteurs confirmés, et, d'autre part, une large part des actions est conduite hors les murs.

En outre, à partir de 2016, il s'avère plus difficile pour le musée Stendhal de mettre en œuvre un programme d'actions culturelles ou de proposer des temps forts en dehors des quelques rendez-vous nationaux que sont les Journées européennes du patrimoine ou, depuis 2021, la Nuit des musées.

Les expositions temporaires

Trois expositions temporaires sont produites à l'appartement Gagnon par l'équipe de la bibliothèque :

- 2013 : *L'échappée BEYLE* aborde la question du rapport de Stendhal à l'Italie sur la période 1800-1842 ;
- 2014 : *Stendhal, Traits pour traits* présente un travail original sur l'écrivain-dessinateur ; un catalogue de l'exposition est produit, aujourd'hui en rupture de stock ;
- 2015 : *Un Républicain en rouge et noir* dévoile la dimension politique dans la vie de l'auteur et dans son œuvre ; l'exposition est prolongée et est encore présentée en 2022.

Pour chaque exposition, une médiation par audioguide a été proposée.

En parallèle, des expositions à thématique stendhalienne présentées à la bibliothèque d'étude et du patrimoine contribuent aux flux de visiteurs entre les deux sites et ont un impact significatif sur la fréquentation de l'appartement Gagnon. Ainsi à l'occasion de l'ouverture du musée Stendhal, l'exposition *Pseudo Stendhal*, du 15 septembre 2012 au 12 janvier 2013, réunit des portraits vrais et faux, graphiques ou écrits de ce pseudo Stendhal. Cette exposition est accompagnée de 8 visites guidées et de deux conférences sur les questions d'identité, de pseudonyme et d'autobiographie. En 2017-2018, l'exposition *Stendhal, Désir & Des espoirs*⁴⁵ aborde la question du désir par l'œuvre de Stendhal. L'exposition accueille 4858 visiteurs en quatre mois, du 1^{er} décembre 2017 au 30 mars 2018.

44 Bilan d'activité 2017 du musée Stendhal, document de travail interne.

45 <https://www.lectura.plus/2091-stendhal-desir-et-des-espoirs.html>

2.6.6 Communication, orientation et accueil des publics : un musée peu visible et peu accessible

Une communication portée par le réseau des bibliothèques

À son ouverture en 2012, le musée Stendhal en réseau fait l'objet d'une communication importante et bénéficie d'une médiatisation essentiellement locale mais aussi de quelques reportages dans les médias nationaux, à la fois sur le projet et sur les différentes animations proposées au public. Par la suite, la communication est progressivement réduite à la diffusion du dépliant « Découvrir le musée Stendhal », à la présence du musée dans quelques guides et supports de l'Office de tourisme et à l'intégration des activités et informations pratiques dans la communication du réseau des bibliothèques de Grenoble. Les « saisons stendhaliennes », dépliant sur la programmation culturelle du musée, disparaissent également.

C'est donc sur la communication de la bibliothèque et sa diffusion que repose principalement la communication du musée : lettre d'information numérique, publications sur les réseaux sociaux via les comptes de la bibliothèque, bulletin bimestriel du réseau, distribution d'affichettes et de flyers en bibliothèque. Sur le site internet de la bibliothèque municipale, « Stendhal » fait l'objet de pages spécifiques⁴⁶. Les pages sont tenues à jour mais certaines sont obsolètes. La bibliothèque municipale bénéficiera d'un nouveau portail en 2023 avec des fonctionnalités renouvelées et surtout une visibilité et un référencement accrus. Il sera alors nécessaire de poser la question de la nécessité de conserver ou non un outil de publication commun à la bibliothèque et au musée.

La communication commune permet de toucher les usagers des bibliothèques, importants en nombre sur Grenoble, et d'affirmer l'appartenance du musée au réseau. En revanche, elle ne lui permet pas de développer un lien avec les publics autour d'une identité propre ni de se positionner de façon claire, en tant qu'équipement, dans le paysage culturel grenoblois.

L'absence d'accessibilité et de visibilité dans l'espace urbain

L'appartement Gagnon ne dispose pas d'un accès direct à la rue. Les visiteurs s'y rendent en sonnant à un interphone au niveau de la porte cochère fermée pour ensuite emprunter deux cours et un escalier de deux étages (pour rappel, l'appartement n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite). Il s'agit là de contraintes fortes que la signalétique mise en place à son ouverture ne suffit pas à compenser.

La ville de Grenoble a commandé en 2021 une étude avec pour objectif, entre autres, d'améliorer la visibilité du site. L'étude est réalisée par PdV Architecte du patrimoine (Pierrick de Vaujany). Sur la signalétique, elle fait le diagnostic suivant :

- l'entrée du 20 Grande rue « fait d'avantage penser à une entrée d'hôtel de voyageur qu'à celle d'un musée » (seul un fronton rouge au-dessus de la porte d'accès signale la présence de l'appartement Gagnon), et « les devantures des deux commerces de part et d'autre « phagocytent » complètement cette entrée qui devient presque invisible dans le linéaire du front de rue » ;
- dans l'espace urbain de proximité, et notamment au niveau du Jardin de Ville : « Les quelques panneaux annonceurs sont de dimensions trop réduites et trop mal positionnés sur la façade pour accrocher l'œil. Le problème de signalétique est ici bien réel. »

46 <https://www.bm-grenoble.fr/596-stendhal.htm?>



Entrée de l'appartement Gagnon/ musée Stendhal au 20 Grande rue.
Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.

2.7 Les relations aux partenaires de tout statut : un faible ancrage territorial

Le musée Stendhal agit dans une ville où les acteurs culturels sont nombreux et où le tissu associatif est très dense. Le musée entretient des relations suivies avec quelques partenaires, l'université Grenoble-Alpes et l'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal notamment. Néanmoins, la structuration de partenariats à l'échelle locale sur le territoire reste faible, en particulier avec les acteurs sociaux, éducatifs et culturels. La collaboration avec les services culturels de la ville de Grenoble nécessite, elle aussi, d'être développée davantage.

Le musée Stendhal est associé aux partenariats que la bibliothèque entretient et développe avec d'autres bibliothèques conservant des collections stendhaliennes, notamment la Bibliothèque nationale de France⁴⁷, la bibliothèque Sormani de Milan ou encore la bibliothèque littéraire Jacques Doucet. Le musée et la bibliothèque entretiennent par ailleurs des partenariats avec des établissements culturels et patrimoniaux pour des collaborations et des prêts d'œuvres à l'occasion de l'organisation d'expositions.

À l'ouverture du musée en 2012, le département de l'Isère s'est engagé aux côtés de la ville de Grenoble en lui accordant une subvention dans le cadre du fonctionnement du musée Stendhal, comme pour le fonctionnement de la bibliothèque d'étude et du patrimoine, et en contribuant à l'ameublement de l'appartement Gagnon par le dépôt de mobilier issu des collections de trois musées départementaux⁴⁸. La convention d'objectifs culturels 2018-2020 entre la ville de Grenoble et le département de l'Isère adoptée au conseil municipal de la ville le 5 novembre 2018 concerne les équipements culturels de la ville de Grenoble dont le musée Stendhal.

2.7.1 L'université : projets de recherche et éditions numériques

La recherche universitaire est indispensable à la vie du fonds Stendhal de la bibliothèque municipale. Le partenariat avec l'université de Grenoble est actif depuis longtemps. Gérald Rannaud, décédé en 2017, en a été un acteur majeur. Membre de l'UMR Litt&Arts et directeur du Centre d'études stendhaliennes et romantiques de l'université Stendhal, il s'est intéressé à la dimension historique de l'œuvre de Stendhal, au manuscrit de la *Vie de Henry Brulard* dont il a fourni une édition diplomatique à partir du manuscrit de Grenoble, ce qui l'a conduit à élargir ses recherches sur la composition et l'écriture stendhaliennes à travers des études sur les romans inachevés, *La Chartreuse* et les derniers écrits de Stendhal⁴⁹.

Catherine Mariette est professeur de littérature française à l'Université Grenoble-Alpes, UMR Litt&Arts. Spécialiste du XIX^e siècle, elle travaille essentiellement sur Stendhal, George Sand et la littérature

47 Les Essentiels de la littérature de Gallica consacrent un dossier à Stendhal :

<https://gallica.bnf.fr/essentiels/stendhal> <https://gallica.bnf.fr/essentiels/stendhal>

48 Voir la partie 2.5. du PSC.

49 <https://journals.openedition.org/recherchestravaux/886>

féminine. Elle participe actuellement à l'édition du 3^e tome des *Journaux et papiers de Stendhal* après avoir fait paraître une édition critique, *Napoléon* de Stendhal (Stock, 1998) et publié de nombreux articles sur l'auteur. Elle a édité *Stendhal historien*, juin 2017 et *Stendhal et Winckelmann*, novembre 2017.

En 1996, un partenariat de la ville avec l'université de Grenoble permet d'engager l'édition scientifique numérique des manuscrits stendhaliens pour comprendre l'acte de création littéraire et donner un accès aux documents, via l'équipe de recherche Traverses 19-21, composante du Centre d'études stendhaliennes et romantiques pour la partie scientifique, et le laboratoire LIDILEM (Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles) pour la partie informatique et linguistique. Ce projet utilise, entre autres outils, le traitement automatique des langues. La bibliothèque y contribue par la numérisation des manuscrits, avec le soutien du ministère de la Culture.

En 2009, tous les manuscrits de Stendhal conservés à Grenoble sont numérisés et le site Manuscrits de Stendhal⁵⁰ est mis en ligne. Le projet de recherche « Manuscrits de Stendhal⁵¹ », sous la responsabilité de Catherine Mariette au sein du laboratoire Litt&Arts, est soutenu par l'Université Grenoble Alpes, la MSH-Alpes, la Région Rhône-Alpes et le consortium CAHIER. Il a bénéficié de crédits européens (COST A32) entre 2006 et 2010.

La valeur ajoutée du site Manuscrits de Stendhal réside dans la mise en regard des images des manuscrits et de leur transcription validée scientifiquement.

Les équipes de recherche s'emploient également à rééditer sous forme électronique et imprimée les *Journaux* de l'écrivain. Le tome 1 des *Journaux et papiers* (1797-1804) a été publié aux ELLUG en 2013 (C. Meynard, H. de Jacquilot et M.-R. Corredor eds), les tomes 2 et 3 sont en cours de préparation. Une version numérique (format e-pub) du tome 1 avec un appareil critique allégé et un double index (chronologique et thématique) a été réalisée en 2017 et mise à disposition sur le site Manuscrits de Stendhal.

En 2018-2019, le séminaire « Manuscrits de Stendhal et édition numérique » se réunit deux fois par an (décembre et juin) pour aborder les problèmes d'édition électronique et imprimée des textes de Stendhal à partir de l'analyse des manuscrits du fonds conservé à la bibliothèque municipale de Grenoble⁵².

Actuellement, le site Manuscrits de Stendhal, attaché à Litt&Arts, est bien maintenu. Il est consulté par des spécialistes et des curieux. Le départ de Cécile Meynard, professeur de littérature française du XIX^e siècle, à Angers, la réorientation des projets de l'UMR et l'absence de doctorant sur cette discipline mettent le projet un peu en suspens. La convention entre l'université et la ville de Grenoble n'a par ailleurs pas été renouvelée, celle-ci n'étant plus rendue nécessaire en raison de la politique d'ouverture des données de la ville de Grenoble plaçant les documents relevant du domaine sous licence Etalab.

50 <https://manuscrits-de-stendhal.org/>

51 Thomas Lebarbé, Alexia Blanchard, Cécile Meynard, « Manuscrits de Stendhal », in *Recherches & Travaux*, 72, 2008, <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/94>
<https://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/projets-recherche/manuscrits-stendhal>

52 <https://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/actualites/seminaire-manuscrits-stendhal-et-edition-numerique-2018-2019-2>

2.7.2 L'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal

L'association Stendhal de Grenoble est créée en 1962 par Victor Del Litto. Elle devient « association Stendhal et des Amis du musée Stendhal » à la suite de la réouverture du musée Stendhal en 2012.

L'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal, dont certains membres sont des spécialistes reconnus de l'écrivain, agit depuis sa fondation pour mieux faire connaître Stendhal et son œuvre à Grenoble et « partager le plaisir d'une redécouverte jamais épuisée »⁵³. Elle contribue à la constitution et à l'animation d'une communauté de lecteurs de Stendhal, organise des manifestations culturelles au musée et dans d'autres lieux de la ville et facilite les travaux des chercheurs sur l'auteur. Elle alimente un site internet⁵⁴ et publie une lettre d'information annuelle, « le Journal de Stendhal ».

L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 (déclarée en préfecture de l'Isère, le 28 septembre 1998 sous le numéro 26 747). Le siège social de l'association est situé à l'appartement natal de Stendhal.

Le 12 décembre 2022, le conseil municipal de la ville de Grenoble adopte une délibération permettant de poursuivre le partenariat engagé avec l'association afin de mettre en œuvre à Grenoble, dans la mesure de leurs possibilités logistiques et financières, des activités consacrées à Stendhal. Ce partenariat se concrétise par :

- une convention qui lie la ville de Grenoble et l'association dans le cadre de la mise en valeur et du rayonnement du musée Stendhal, conclue pour une période d'un an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 ;
- une convention de mise à disposition, au bénéfice de l'association, d'une partie des locaux de l'appartement natal de Stendhal, à titre gratuit. Elle est conclue pour une période d'un an à compter de sa date de signature et renouvelable une fois par tacite reconduction pour la même durée.

La relation entre l'association et le musée Stendhal est ancienne. À partir de 1983, l'association travaille à la promotion et à l'animation de l'appartement Gagnon, par l'intermédiaire notamment de son fondateur Victor Del Litto. Après la création du musée en 2012, l'association continue de participer activement à son animation et lui consacre une page sur son site internet.

Ses membres organisent chaque année des soirées-lectures, des visites dans des sites stendhaliens ou encore des conférences avec des spécialistes de Stendhal, universitaires ou non, pour porter un regard neuf et thématique sur l'écrivain et son œuvre. Aux côtés de l'équipe du musée, l'association participe aux Journées européennes du patrimoine en accueillant les visiteurs dans l'appartement natal. Depuis 2021, les bénévoles proposent des lectures en extérieur dans le cadre de la programmation de « L'Été Oh ! Parc »⁵⁵.

Enfin, l'association contribue ponctuellement à l'enrichissement des collections stendhaliennes de la bibliothèque.

53 <https://www.association-stendhal.com/presentation-de-l-association-stendhal-et-des-amis-du-musee-stendhal-de-grenoble>

54 <https://www.association-stendhal.com/>

55 Festival de plein organisé par la ville de Grenoble dans le parc Paul Mistral pendant les mois de juillet et août.

L'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal, présidée par Patrick Le Bihan depuis mars 2010, agit de façon complémentaire à l'équipe du musée pour porter un projet culturel global à Grenoble autour de Stendhal. Très attachée au projet de musée Stendhal, qu'elle a toujours soutenu, elle a exprimé ses attentes auprès de la Ville pour qu'une nouvelle dynamique se mette en place et a redit sa volonté d'agir en soutien au projet.

2.8 Synthèse et conclusion de l'état des lieux

À sa mort en 1842, Stendhal est surtout connu comme un écrivain du Dauphiné. Le don de ses manuscrits à la bibliothèque municipale par la veuve de Louis Crozet en 1861 est l'acte fondateur du fonds Stendhal, constamment enrichi au fil des années pour constituer aujourd'hui le fonds stendhalien le plus important au monde soit 40 000 pages manuscrites. Ce fonds est complété des éditions originales et de collections d'étude sur l'écrivain touchant à l'exhaustivité, ainsi que d'une collection d'objets.

Ce fonds important oblige. Il a fallu le classer, le cataloguer et le conserver. Jusqu'au début des années 2000, les conservateurs et directeurs de la bibliothèque font bien davantage encore. Historiens ou littéraires, formés à l'étude des écritures manuscrites et à l'édition des textes, ils publient les œuvres de Stendhal comme d'autres chercheurs et stendhaliens. Ils contribuent ainsi à une connaissance élargie puis universelle de l'écrivain. Ce travail et cette intimité avec les collections patrimoniales permettent de constituer un socle qui nourrit la médiation vers le public par des expositions très nombreuses⁵⁶. Ils font de la bibliothèque de Grenoble un passage quasi obligé pour les stendhaliens.

À partir de 1920, Louis Royer souhaite montrer les collections Stendhal à un large public dans une exposition qui rassemble des objets et documents de la bibliothèque et de collections privées grenobloises. Le musée Stendhal est ensuite inauguré en 1934, comme vitrine des collections stendhaliennes. Il est ensuite installé à l'hôtel de Lesdiguières de 1970 à 2004. Un lieu d'expositions temporaires est installé pendant dix ans dans l'appartement Gagnon à partir de 1983. Dans ces différents lieux, l'œuvre littéraire de Stendhal est exposée, notamment les éditions originales, mais la ville de Grenoble et les stendhaliens sont toujours en recherche d'espaces pour établir le musée.

En 1995, une étude conclut à la création d'un musée-maison d'écrivain dans les deux appartements historiques, l'appartement Gagnon comme lieu de mémoire, l'appartement natal comme lieu d'exposition temporaire et d'animation autour de la littérature. Le projet ne se fait pas en ces termes. En 2001, l'appartement natal devient le siège de la « Ville Lecture » et du Printemps du livre. Cette décision constitue un tournant.

En 2003, la collection muséale obtient l'appellation « musée de France ».

Il faudra attendre 2012 pour qu'un lieu consacré à l'écrivain soit de nouveau ouvert au public. La Ville espère alors pouvoir compléter le projet par l'acquisition de la partie sud de l'appartement Gagnon (310 m²) même si des négociations avec le propriétaire ont échoué quelques années plus tôt. Dans l'attente, une restitution ambitieuse et qualitative de la partie nord est réalisée.

En 2010, l'ambition est celle d'« un projet éclaté qui met en synergie les lieux, les collections et les services existants dans un projet cohérent ». L'acquisition immobilière, longtemps espérée, ne se fait pas. L'espace du musée est donc contraint et ne permet pas l'exposition de documents originaux. Le musée de 2012 est un lieu mémoriel. Le discours est principalement tourné vers l'enfance et la jeunesse de Stendhal⁵⁷. L'œuvre littéraire est peu présente. Le projet muséographique se veut néanmoins

56 Liste des principales expositions du musée Stendhal. Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p.38.

57 Christine Carrier et Olivier Tomasini (dir.), *Devenir Stendhal : l'enfance d'un écrivain*, PUG, 2014.

ambitieux et en phase avec les technologies déployées dans les musées à cette période : bornes numériques, audioguides...

La ville de Grenoble constate aujourd'hui que la synergie entre les lieux, les collections et les services s'est trop peu faite. Le projet de 2012 n'a pas fonctionné dans son volet scientifique, notamment dans son rôle de valorisation des collections de la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Le projet d'une offre culturelle diversifiée en direction de tous les publics n'a pas non plus abouti.

Le musée est peu visible, peu accessible et peu fréquenté, par les groupes comme par les publics individuels, et semble réservé à quelques-uns. La médiation dans le cadre de la visite individuelle consiste principalement en une proposition audio-guidée qui, bien que qualitative, ne répond pas aux besoins de tous les visiteurs et de toutes les pratiques ; le travail en direction des groupes est anecdotique et le lien avec les partenaires du territoire est, lui aussi, trop faible. La dernière exposition temporaire date de 2016 et n'a été ni renouvelée ni démontée.

Au-delà des limites du discours scientifique, de la muséographie et de la médiation, l'état des lieux montre une absence de suivi des activités quotidiennes du musée et en particulier de sa maintenance (bornes numériques et éclairage défectueux, toiture vieillissante, dégâts des eaux récurrents, absence de liens avec la copropriété pour le suivi de l'entretien des parties communes).

3 Le projet : ouvrir plus et mieux le musée Stendhal

Le PSC du musée Stendhal a vocation à préciser ce qui fait son identité et à définir, pour les 5 années à venir, des objectifs clairs, calibrés et réalistes au regard de son environnement et des moyens dont il dispose. Le projet du musée Stendhal s'appuie sur l'état des lieux, qui a permis de dégager des axes prioritaires de travail, et décline les objectifs qui lui ont été fixés par la ville de Grenoble.

Outil de pilotage et document opérationnel, le PSC constitue une feuille de route générale pour la Ville et l'équipe du musée qui entendent poursuivre dans les prochaines années le travail initié en 2022 par l'augmentation et la réorganisation des moyens affectés au musée.

Chacune des 5 parties qui détaillent le projet (de 3.3 à 3.7) correspond à un objectif stratégique traduit dans les sous-parties en objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en actions.

3.1 Quelle identité pour le musée Stendhal à Grenoble et aujourd'hui ?

La mission du musée Stendhal ne saurait se réduire à celle du seul lieu mémoriel ou de l'hommage à un personnage illustre.

Aujourd'hui, **le musée Stendhal doit jouer pleinement son rôle d'interface de rencontre entre les publics et le patrimoine stendhalien conservé à Grenoble**, en envisageant celui-ci dans toutes ces composantes : la collection musée de France, le patrimoine bâti⁵⁸ constitué des lieux que Stendhal a habités, fréquentés et décrits, mais aussi les fonds littéraire et documentaire exceptionnels de la bibliothèque.

Car c'est bien dans la richesse et la complémentarité de ces trois ensembles – et malgré leur différence de statut⁵⁹ – que réside toute la pertinence du projet et que peut se faire, au moyen de l'institution muséale, la rencontre avec un quatrième objet : l'œuvre de Stendhal, elle-même patrimoniale dans la mesure où elle est tout à la fois production passée et réception présente⁶⁰.

L'écrivain ayant été un témoin attentif, en son époque, de la ville, de son actualité, de ses habitants et de leurs mœurs, le musée Stendhal est à plus d'un titre **une porte d'entrée à l'histoire de Grenoble et à ses patrimoines**.

En tant que service public, le musée œuvre pour la connaissance (par la recherche) et la transmission (par la collecte, la conservation, l'exposition et l'ouverture au public). En tant qu'institution de conservation patrimoniale, le musée se doit de garantir une approche scientifique, technique et professionnelle de ses collections. Pour et avec ses publics, en lien étroit avec son environnement, il endosse un rôle social d'éducation, d'émancipation, d'inclusion et de cohésion sociale⁶¹.

Le projet scientifique et culturel présenté par le musée Stendhal doit permettre de professionnaliser le musée, de l'ouvrir plus et mieux, d'en encourager des usages polymorphes et partagés pour en faire un lieu hospitalier de dialogue, de circulation et de partage des savoirs. **Toutes les actions qu'il propose doivent tendre à en faire un lieu vivant et surtout un lieu de vie, où la parole, le corps et l'expression de chacun-e trouvent leur place.**

58 Pour rappel, le patrimoine bâti auquel il est fait référence est partiellement inscrit au titre des monuments historiques.

59 Il faut distinguer ici les collections de la bibliothèque, la collection musée de France et le patrimoine bâti, auxquels s'appliquent des obligations différentes, bien que l'ensemble soit patrimoine municipal.

60 Brigitte Louichon, « Le patrimoine littéraire : un enjeu de formation », *Tréma*, 43 | 2015, 22 - 31.
<https://journals.openedition.org/trema/3285>

61 « Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. » — ICOM, définition du 24 août 2022

Dans la mise en œuvre de son projet, au regard des défis sociaux et environnementaux contemporains et par souci d'exemplarité et de responsabilité, le musée Stendhal fera preuve d'agilité et assumera le positionnement d'**une institution qui se questionne et se laisse questionner**.

3.2 Initier le projet : les acquis de 2022

En 2022, à l'issue d'une réflexion initiée en 2020, **la ville de Grenoble modifie le fonctionnement du musée Stendhal pour créer les conditions d'un projet renouvelé.**

→ **Objectif stratégique :**

Doter le musée Stendhal des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un nouveau projet

→ **Objectifs opérationnels :**

Gérer le musée : professionnaliser les équipes et les pratiques

Augmenter la surface du musée : 1 musée, 2 sites

Augmenter et rendre lisibles les horaires d'ouverture de l'appartement Gagnon

3.2.1 Gérer le musée : professionnaliser les équipes et les pratiques

Structurer le service Musée Stendhal – Patrimoine culturel à la ville de Grenoble

En septembre 2022, la ville de Grenoble a créé au sein de la direction des affaires culturelles le service Musée Stendhal – Patrimoine culturel. Dans ce service sont regroupés les moyens du musée (dont les effectifs ont augmenté dès mai 2022 pour passer de 1,6 à 3,5 ETP) ainsi que les moyens du projet Ville d'art et d'histoire. Ce service est rattaché à la direction des affaires culturelles pour la partie patrimoniale et de manière fonctionnelle à la bibliothèque municipale pour la partie musée Stendhal⁶². Il est placé sous la responsabilité d'une cheffe de service, attachée de conservation du patrimoine, recrutée au mois de mai 2022. Les 6 agentes qui composent le service sont basées à l'appartement natal de Stendhal depuis le mois de novembre 2022.

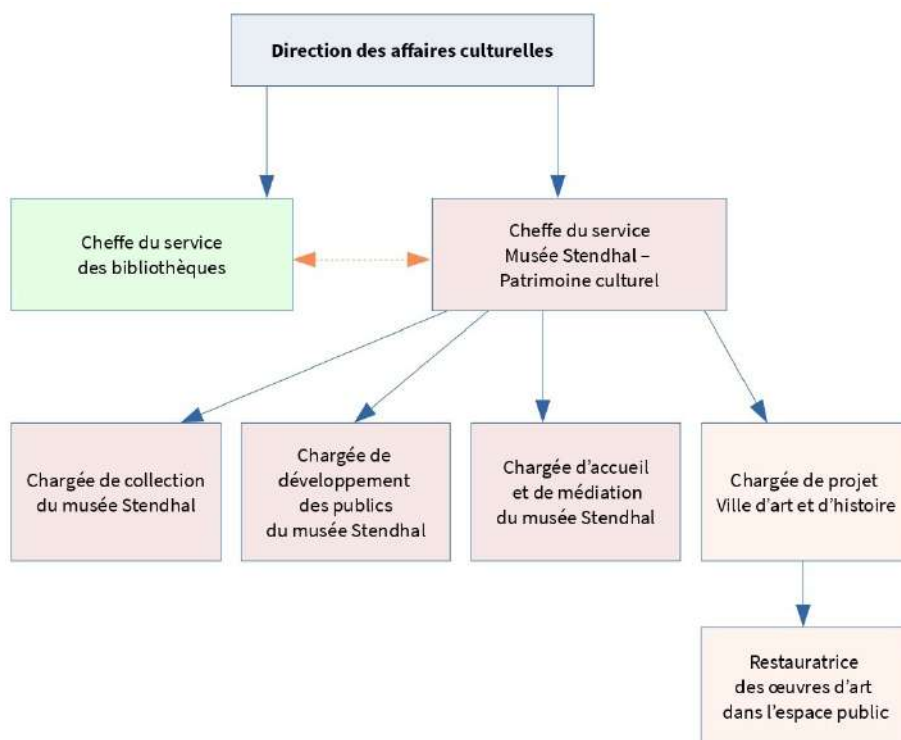
Les missions de ce nouveau service sont les suivantes :

- développer une action globale et professionnelle pour le patrimoine communal in situ (connaissance, conservation, valorisation) ;
- développer une ingénierie, une expertise et des ressources identifiées en interne pour être un interlocuteur professionnel auprès des autres partenaires publics (État, Région, Département, Métro) ;
- coordonner l'action des services œuvrant dans le champ patrimonial pour une meilleure lisibilité de l'action publique en la matière ;
- animer la convention Ville d'art et d'histoire, sensibiliser les professionnel-les et les habitant-es à l'histoire et au patrimoine de la ville ;

62 Organigramme de la ville de Grenoble : <https://www.grenoble.fr/1458-organigramme-des-services.htm>

- définir et mettre en œuvre le projet scientifique et culturel du musée Stendhal.

Au sein du service Musée Stendhal – Patrimoine culturel, 3,5 ETP sont affectés à la définition et à la mise en œuvre du projet scientifique et culturel du musée, dont 3 agentes à temps plein. Leurs missions ont été précisées au sein de l'organigramme du service en septembre 2022.



Organigramme du service Musée Stendhal – Patrimoine culturel (au 1^{er} septembre 2022).

Organiser le travail de l'équipe du musée

Bien que sensibilisées et formées au fonctionnement des bibliothèques, les agentes affectées au musée Stendhal sont des professionnelles des musées et de la médiation.

La mise à jour des fiches de postes de la cheffe de service, de la chargée de collection, de la chargée de développement des publics et de la chargée d'accueil a été initiée en septembre 2022. Tous les postes comportent un volet « médiation » et un volet « accueil » afin que chacune soit en mesure d'assurer l'ouverture du musée, l'accueil et la médiation pour les visiteurs individuels et les groupes.

En renforçant et en structurant ainsi l'équipe du musée Stendhal, la ville de Grenoble entend répondre aux obligations de personnel faites aux musées de France et se doter des moyens humains nécessaires à la conception puis à la mise en œuvre d'un nouveau projet.

3.2.2 Augmenter la surface du musée : 1 musée, 2 sites

Relocaliser l'équipe à l'appartement natal

Jusqu'à la fin de l'année 2022, les bureaux de l'équipe du musée Stendhal sont situés à la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Depuis le mois de novembre 2022, le service Musée Stendhal – Patrimoine culturel est localisé à l'appartement natal, situé à quelques mètres de l'appartement Gagnon et jusqu'alors occupé par l'équipe du Printemps du livre. En amont de l'emménagement, l'ensemble des espaces de l'appartement natal a été remis en état. Le mobilier a été remplacé pour mieux correspondre aux usages à venir.

Doter le musée de nouveaux espaces administratifs et techniques

Le musée dispose désormais dans l'appartement natal de locaux administratifs et techniques accessibles et proches de l'appartement Gagnon. Cette nouvelle proximité a pour effet immédiat d'améliorer les conditions de travail des personnels du musée, de diversifier la médiation et de garantir une meilleure maintenance des expositions et un meilleur suivi des opérations bâtementaires. À titre d'exemple, il est aujourd'hui envisageable d'équiper le musée en matériel pédagogique ou en petit matériel de conservation dont le transfert ponctuel depuis l'appartement natal jusqu'à l'appartement Gagnon peut se faire rapidement, en autonomie, sans mobilisation d'un véhicule ou d'effectifs de la bibliothèque en renfort.

Ouvrir l'appartement natal aux publics

En confiant la gestion de l'appartement natal à l'équipe du service Musée Stendhal – Patrimoine culturel, la ville de Grenoble réaffirme sa volonté de faire émerger un véritable pôle stendhalien au cœur de la cité et de rendre l'ensemble patrimonial ainsi reconstitué accessible aux habitant-es et usager-es de Grenoble.

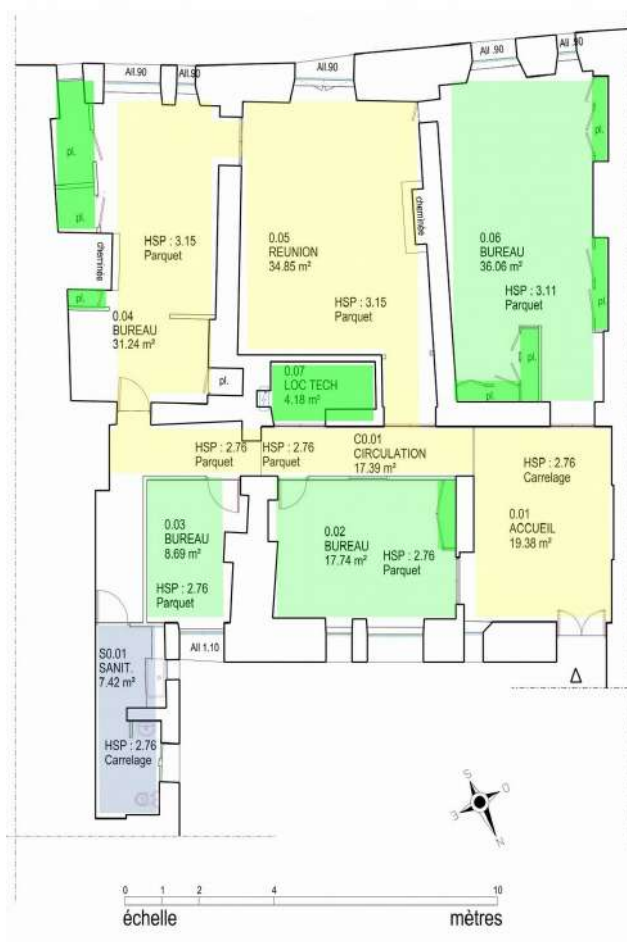
Parmi les 6 pièces qui composent l'appartement natal, l'espace d'accueil, le « salon de compagnie » et la « chambre de la mère » sont réservés à l'accueil du public et aménagés sur le modèle de salles polyvalentes ou salles pédagogiques, dans une logique de complémentarité avec l'appartement Gagnon. Dès la fin de l'année 2022, l'appartement natal est ainsi mobilisé pour divers usages, parmi lesquels :

- l'accueil des groupes ;
- la programmation culturelle du musée Stendhal ;
- les activités de l'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal ;
- la mise à disposition pour les partenaires locaux des secteurs culturel, social et éducatif⁶³.

63 Dans le cadre du Plan lecture 2019-2025 et de la délibération du 11 juillet 2022, les espaces de la bibliothèque municipale et du musée Stendhal ont été réaffirmés par la ville de Grenoble comme lieux de vie, d'échanges et de rencontres, en interaction avec le territoire et en proximité avec les habitant-es. À cet effet, la municipalité a souhaité pouvoir répondre aux sollicitations des partenaires locaux œuvrant dans le domaine culturel, social et éducatif, en les accueillant pour certaines de leurs activités dans les locaux de l'appartement natal de Stendhal, et ce à titre gracieux. Une convention cadre d'occupation précaire du domaine public a été formalisée en ce sens.



Appartement natal, vue du « salon de compagnie », espace dédié à l'accueil du public.
 Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2023.



Plan de l'appartement natal présentant la nouvelle répartition des usages : des espaces dédiés à l'accueil des publics (en jaune), des espaces de bureau et de rangement (en vert), les sanitaires (en bleu).

3.2.3 Augmenter et rendre lisibles les horaires d'ouverture de l'appartement Gagnon

Répondre à une commande politique forte

L'augmentation des effectifs du musée a permis de réfléchir dès l'été 2022 à un élargissement des horaires d'ouverture de l'appartement Gagnon pour la visite libre individuelle. L'augmentation de l'amplitude horaire est effective depuis le 7 novembre 2022. Elle s'inscrit dans le mouvement général d'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques inscrit dans le Plan lecture de la ville de Grenoble.

Il s'agit d'une étape indispensable pour sortir le musée de sa confidentialité. Dans le cadre de la commande politique, elle a été définie comme un préalable au déploiement d'un nouveau projet.

Mettre en place une nouvelle grille horaire dès novembre 2022

L'appartement Gagnon est désormais ouvert les mercredi, vendredi, samedi et le premier dimanche du mois de 14 h à 18 h.

Ces horaires, applicables toute l'année sans interruption, augmentent l'ouverture annuelle de l'appartement Gagnon de 52 % (+ 60 % de septembre à juin, + 22 % en juillet et août).

Pour les publics individuels, ces horaires sont plus lisibles ; pour l'équipe du musée, leur régularité permet de concevoir des plannings de permanence anticipés et fixes sans créer de pic d'activité. Enfin, la nouvelle grille horaire ménage en matinée des plages d'accueil pour les groupes dont l'effectif dépasse le seuil de compatibilité avec l'ouverture à la visite individuelle, la jauge de l'appartement Gagnon étant fixée à 29 personnes.

HORAIREs jusqu'au 7 novembre 2022			NOUVEAUX HORAIREs	
WEEK-END	Toute l'année	samedi 10h-12h et 14h-18h + 1er dimanche du mois 14h-18h	WEEKEND	samedi + 1er dimanche du mois 14h-18h
SEMAINE	Hors vacances scolaires	-	SEMAINE	mercredi et vendredi 14h-18h
	1ere semaine vacances scolaires hiver et printemps zone A	du mardi au vendredi 14h-18h		
	2eme semaine vacances scolaires hiver et printemps zone A	-		
	Vacances d'automne	-		
	Semaine entre Noël et le jour de l'an	du mardi au vendredi 14h-18h		
	Période estivale (hors 2 premières semaines d'août)	-		
	2 premières semaines d'août	du mardi au vendredi 14h-18h		
TOTAL	440 heures / an		TOTAL	672 heures / an

Tableau comparatif : de nouveaux horaires augmentés et plus lisibles.

3.3 Mettre les publics au cœur du projet

L'état des lieux a permis de constater les difficultés rencontrées par le musée Stendhal dans la mise en œuvre de son projet culturel à destination des publics.

Le renforcement de l'équipe du musée, la réaffectation de l'appartement natal et l'élargissement des horaires d'ouverture de l'appartement Gagnon permettent aujourd'hui d'**aborder autrement la relation du musée à ses publics**. Le chantier est vaste, l'évolution sera progressive mais constante, et le musée Stendhal se devra d'être particulièrement attentif à celles et ceux qui aujourd'hui en sont éloignés, voire exclus.

→ **Objectif stratégique :**

Tendre vers un musée Stendhal plus inclusif

→ **Objectifs opérationnels :**

Développer une politique des publics

Accueillir les publics en groupes : une progression par étapes

Accueillir les publics individuels : proximité, hospitalité et inclusion

Animer le musée : la place de la programmation culturelle dans le projet

3.3.1 Développer une politique des publics

Renforcer les moyens humains affectés à l'accueil des publics et la médiation

Le musée Stendhal dispose depuis septembre 2022 d'un poste de chargée de développement des publics à temps plein. Son périmètre comprend le travail sur la connaissance des publics, la conception et la conduite de projets et d'actions de médiation ainsi que le développement de partenariats pérennes sur le territoire. Avec la cheffe de service et en tenant compte des orientations politiques portées par la ville de Grenoble, la chargée de développement des publics conçoit un plan d'actions pluriannuel. Elle est accompagnée pour sa mise en œuvre par l'ensemble des agentes du musée, toutes amenées à concevoir et conduire des actions de médiation.

Un travail de formation continue de l'équipe aux questions et enjeux de la médiation et de l'accueil des publics sera amorcé dès 2023 et approfondi les années suivantes. Les besoins en formation seront identifiés et croisés avec ceux des autres équipements culturels municipaux (en particulier les services des publics du musée de Grenoble et du muséum d'histoire naturelle, mais aussi la bibliothèque) afin d'envisager une remontée des besoins mutualisée (2023) et la construction d'un plan de formation commun (à partir de 2024).

Améliorer la connaissance des publics

L'état des lieux a pointé que les données collectées auprès des publics depuis 2012 revêtent un caractère partiel, tant sur le plan quantitatif (statistiques de fréquentation) que sur le plan qualitatif (motivation à la visite ou à la non visite...).

Dès 2023, le musée se dotera des outils nécessaires à une meilleure connaissance quantitative et qualitative de ses publics⁶⁴, qu'ils fréquentent déjà le musée ou soient publics potentiels :

— pour la production de statistiques, un reparamétrage des outils de billetterie est attendu, associé à un accès sans réserve aux données brutes ;

— la mise en place de nouvelles méthodes de calcul de fréquentation comme l'Indice de Relation Culturelle, mis en place dans les bibliothèques en 2017⁶⁵, permettra de mieux combiner l'analyse qualitative (qualité du service rendu) et quantitative (fréquentation des publics) ;

— la production d'évaluations qualitatives, facile à mettre en œuvre, permettra de mieux identifier par des questionnaires simples ou de courts entretiens la motivation à la visite, la perception du musée, l'acculturation des visiteurs sur ses sujets.

Il s'agira ensuite de construire une stratégie des publics pluriannuelle déclinée en objectifs de progression calibrés et réalistes, et qui tienne compte à la fois de la commande politique, de la réalité du territoire et des capacités d'accueil du musée en termes d'effectifs et de compétences mobilisables.

3.3.2 Accueillir les publics en groupe : une progression par étapes

Depuis la fin de l'année 2022, les freins à l'accueil des groupes sont en partie levés par l'augmentation des effectifs et la réaffectation de l'appartement natal. La nouvelle organisation du musée Stendhal lui donne aujourd'hui une capacité d'accueil de 5 groupes par semaine, du mardi au samedi.

Cette hypothèse repose sur le développement – sans les rendre systématiques – de formats de médiation en demi-groupes, organisés de la façon suivante : un demi-groupe en visite à l'appartement Gagnon, un demi-groupe en visite-atelier à l'appartement natal puis inversement, le déplacement d'un appartement à l'autre pouvant se faire en quelques minutes. Ce format permet à l'équipe de médiation de s'affranchir en partie de la contrainte de la jauge de l'appartement Gagnon.

Pour le musée Stendhal, l'enjeu à présent est d'aller à la rencontre des partenaires présents sur le territoire pour concevoir, avec eux, des propositions qui prennent en compte leurs besoins et ceux des publics qu'ils accompagnent.

64 *Où trouver des informations sur les publics des musées ? Petit guide bibliographique à destination des étudiant·es et des professionnel·les*, Penser les publics dans la culture et le patrimoine
<https://polipubli.hypotheses.org/730>

65 <https://bac.la-metro.org/content/indice-de-relation-culturelle-irc> ;
<https://www.amcsti.fr/fr/bulletin/indicateur-frequentation-centres-de-science-lindice-de-relation-culturelle-irc/>

Définir une politique tarifaire pour les groupes

Pour palier le caractère dissuasif du tarif de 5 € par personne actuellement appliqué et proposer une offre plus adaptée aux besoins et moyens des structures accueillies en groupes, une révision de la politique tarifaire du musée sera étudiée dès 2023. La nouvelle grille des tarifs applicables aux groupes sera définie selon les objectifs de politique culturelle définis par la Ville⁶⁶.

Mettre à jour le conventionnement avec l'Office de tourisme de Grenoble Alpes-Métropole

Dès 2023, une nouvelle convention entre la Ville et l'Office de tourisme de Grenoble Alpes-Métropole (OTGAM) sera formalisée pour répartir la prise en charge des groupes entre les guides-conférencier-es de l'OTGAM et l'équipe du musée Stendhal. Cette convention tiendra compte des enjeux propres à l'OTGAM et des nouvelles capacités d'accueil du musée ; elle comportera une clause de revoyure afin d'être complétée et/ou modifiée si besoin à l'issue d'une année d'expérimentation.

Dans les grandes lignes, la répartition envisagée est la suivante :

– OTGAM : prise en charge des groupes touristiques (tours opérateurs, tourisme d'affaire, visites régulières pour les individuels...) et des visites en langues étrangères⁶⁷ ;

– musée Stendhal : prise en charge des groupes de public scolaire et hors temps scolaire, des groupes du champ sanitaire et social, des groupes de publics en situation de handicap et de tous les groupes en projet nécessitant la conception de formes de médiation adaptées.

Pour la visite de l'appartement Gagnon et/ou de l'appartement natal, le créneau du samedi matin (9h-13h) sera réservé chaque semaine à l'accueil des groupes de l'OTGAM (groupes constitués ou individuels sur réservation) accompagnés par un ou une guide conférencier-e ; les groupes de moins de 20 personnes pourront aussi être accueillis sur les horaires d'ouverture. L'ouverture et la surveillance des lieux seront assurées par un agent du musée, la commercialisation de la visite (réservations, billetterie) par l'OTGAM. D'autres créneaux en semaine pourront être envisagés sur demande de l'OTGAM sous réserve de leur compatibilité avec l'agenda et le planning de l'équipe du musée.

Concevoir des propositions adaptées et identifiées par l'Éducation nationale

L'offre du musée Stendhal à destination des scolaires se limitait ces dernières années à l'accueil ponctuel de groupes de lycéen-nes dans le cadre des filières générales.

Pour mieux remplir sa mission éducative, toucher davantage d'élèves et œuvrer pour l'égal accès de tou-tes à la culture⁶⁸, le nouveau projet du musée Stendhal envisage un élargissement progressif de ses propositions à destination des scolaires.

Le musée Stendhal permet la rencontre avec un patrimoine multiforme (immobilier, mobilier, littéraire, historique, artistique...) et la sensibilisation à des sujets divers (langage, littérature, architecture, histoire, histoire de la ville, histoire de l'art, métiers du patrimoine...). Toutes les classes d'âge, tous les niveaux et toutes les filières peuvent donc y être accueillis, des élèves les plus jeunes aux plus

66 Ville de Grenoble. Conseil municipal, séance du 11/07/2022. Objectifs de politique culturelle 2022-2026 <https://archives.grenoblealpesmetropole.fr/ark:/42068/1015687.1015758/dao/0/1>

67 Les visites-découverte du musée Stendhal organisées par l'office du tourisme se font en français et en allemand (guide 2021-2022).

68 Loi 2002-5 du 4 janvier 2002

spécialisé-es ; les classes s'y sentiront d'autant plus à leur place qu'elles seront accompagnées dans leur découverte par une médiation adaptée. L'acquisition et la conception progressive de techniques, d'outils et de supports spécifiques permettra de proposer une médiation de qualité et d'élargir progressivement l'éventail des accueils possibles, selon l'hypothèse de calendrier suivante :

— année scolaire 2023-2024 : développement des actions à destination du 2nd degré et des cycles 2 et 3 du 1^{er} degré ; développement de « visites-métiers » portant plus précisément sur les professions du patrimoine et les « coulisses » du musée ;

— année scolaire 2024-2025 : développement des actions à destination des élèves de maternelle et de cycle 1.

Les actions de médiation pourront se dérouler à l'appartement Gagnon et/ou à l'appartement natal, en classe entière ou en demi-groupe, ponctuellement ou sous forme de parcours (cycles de plusieurs visites et/ou ateliers). Dans ce second cas, une démarche active de travail en commun avec les autres établissements culturels de la Ville – et en particulier avec la bibliothèque – favorisera une approche transdisciplinaire des contenus et le développement d'une médiation innovante et polymorphe nourrie par la complémentarité des compétences présentes au sein des équipements grenoblois.

Pour que la rencontre avec le public scolaire ait lieu et afin d'être mieux identifié par la communauté éducative, le musée Stendhal renforcera ses liens avec les services de l'Éducation nationale. Ses propositions à destination des scolaires seront travaillées en concertation avec les services de la Direction académique aux arts et à la culture de Grenoble (DAAC), les conseillers pédagogiques de l'Isère, voire un professeur relais. Des animations pédagogiques ou temps de formation à destination des enseignant-es seront envisagés. Une première rencontre en septembre 2022 avec les conseillères musées/patrimoine et livre/lecture de la DAAC a permis de poser les bases d'une connaissance mutuelle et d'un partenariat à construire et consolider dans les années à venir.

Des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) seront mis en place à compter de la rentrée scolaire 2024, à raison d'un projet d'envergure par année scolaire à destination de 2 à 4 classes. Ces projets, coconstruits avec les enseignants, les services de l'Éducation nationale et la DRAC, associeront l'équipe du musée à un-e artiste et s'articuleront autour des grands principes de l'EAC⁶⁹ : connaître, fréquenter, rencontrer, pratiquer. Pour leur mise en œuvre, l'aide financière de l'État sera sollicitée auprès de la DRAC et des autres partenaires publics (Département et Région). En renforçant la place de l'EAC dans ses actions, le musée Stendhal entend s'engager résolument en faveur d'une approche sensible de la transmission du patrimoine, qui s'inscrit dans le temps, et où la pratique a toute sa place.

Enfin, l'offre développée par le musée à destination des scolaires fera l'objet d'une attention particulière en matière de communication. En complément de la diffusion de ses propositions auprès des services de l'Éducation nationale, le musée Stendhal accordera aux publics scolaires une place bien identifiée dans ses supports de communication numériques et/ou imprimés afin de faciliter l'accès des enseignant-es et référent-es culture à l'information, aux modalités d'accueil des classes mais aussi aux ressources pédagogiques.

69 Circulaire du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Files/2017/Circulaire-2017-developpement-d-une-politique-ambitieuse-en-matiere-d-education-artistique-et-culturelle>

Apprendre à connaître les publics et les partenaires des champs socioculturel, sanitaire et social

Aujourd'hui, les structures socioculturelles ne fréquentent pas le musée Stendhal. Aussi, l'équipement devra-t-il progressivement aller à leur rencontre ; pour cela, il pourra s'appuyer sur les 11 Maisons des Habitant-es⁷⁰ de la ville de Grenoble, en commençant par les structures les plus proches et en particulier la MDH Centre-Ville, située à deux pas du musée. Chaque année, des visites-découverte et des rencontres avec l'équipe de médiation du musée seront proposées aux personnels des MDH afin de développer une culture de travail commune et faire du musée Stendhal une ressource accessible et identifiée dans le cadre de leurs activités. Les pistes de travail envisagées à ce jour sont l'accueil du jeune public hors temps scolaire, l'organisation de visites conviviales avec des groupes d'habitant-es, ou encore l'accueil d'ateliers socio-linguistiques (ASL) à l'appartement Gagnon et à l'appartement natal.

Pour les publics en situation de handicap moteur ou sensoriel, les publics porteurs de troubles cognitifs ou des apprentissages et les publics en situation d'illettrisme, le musée pourra s'appuyer sur l'expertise des référents de la collectivité en la matière (médiateurs et médiatrices spécialisés du muséum et du musée de Grenoble, services du CCAS...) et en particulier sur le/la référent-e handicap de la bibliothèque, poste rendu obligatoire dans le cadre de la convention entre l'État (ministère de la Culture) et la ville de Grenoble pour la mise à disposition à titre gracieux de conservateurs et conservatrices d'État à la ville de Grenoble. L'équipe du musée rencontrera les structures qui accueillent ces publics jeunes ou adultes (foyers, accueils de jour, IME, maisons relais, associations) pour mieux connaître leur fonctionnement et mieux identifier leurs besoins.

Conformément aux orientations définies en matière de politique culturelle par la ville de Grenoble, une attention particulière sera accordée aux publics en grande précarité (et ce quel que soit leur âge), aujourd'hui exclus du musée.

À terme, le musée Stendhal pourra imaginer avec ces nouveaux partenaires des projets plus ambitieux d'EAC pour le jeune public mais aussi pour le public adulte (par exemple dans le cadre de l'opération « C'est mon patrimoine ! » portée par le ministère de la Culture, à destination prioritairement des quartiers politique de la ville).

Mieux répondre aux besoins des étudiant-es et de leurs enseignant-es

Le diagnostic a fait apparaître qu'une forte demande de collaboration avec le musée Stendhal émane d'ores et déjà de l'enseignement supérieur. Celle-ci est formulée par le corps enseignant comme par la communauté étudiante et concerne les cursus pédagogiques comme la vie culturelle étudiante. Elle est complémentaire des partenariats existants entre le monde universitaire et la bibliothèque d'étude et du patrimoine, qui eux portent principalement sur l'accès aux sources et la recherche.

Un renforcement des liens avec le monde universitaire permettra la mise en place de visites régulières du musée Stendhal dans le cadre des cursus de licence ou de master (Histoire, Histoire de l'art, Lettres, parcours Musées, Expositions, Patrimoines, Français langue étrangère (FLE)...).

La relation avec les étudiant-es, pour la plupart jeunes adultes et professionnel-les en devenir, se fera également par le partage d'expérience. Dans le cadre des formations aux métiers de la culture et du patrimoine mais aussi dans le cadre des formations artistiques, l'équipe du musée Stendhal se rendra

⁷⁰ Les Maisons des Habitant-es (MDH) sont des équipements de proximité polyvalents, implantés au cœur des quartiers de Grenoble, ouverts à tous les habitant-es. Souvent associés aux antennes de quartier de la Mairie et à des équipements socioculturels, les MDH proposent une large offre de service et sont des lieux d'animation de la vie locale qui ont vocation à promouvoir la vie associative et l'implication des habitant-es.

disponible pour répondre favorablement aux sollicitations des chargé-es de cours impliquant la rencontre avec des professionnel-les ou l'accompagnement de projet tutorés. Le musée Stendhal pourra également mettre à disposition ses espaces afin que des cours ou travaux dirigés puissent être occasionnellement dispensés sur place, à l'appartement Gagnon ou à l'appartement natal.

Hors cursus pédagogiques, la Direction de la culture et de la culture scientifique de l'Université Grenoble-Alpes (UGA), et en son sein le service Programmation et patrimoine artistiques, seront des partenaires privilégiés pour l'organisation de visites et de manifestations pensées pour et avec la communauté étudiante. Comme pour les activités intégrées aux cursus pédagogiques, l'attente est ici forte : les premiers contacts avec le service Programmation et patrimoines artistiques de l'Université Grenoble Alpes ont été pris en ce sens dès la fin de l'année 2022 pour imaginer les collaborations à construire et à pérenniser dans les années à venir.

3.3.3 Accueillir les publics individuels : proximité, hospitalité et inclusion

Mettre en place un accueil convivial et de proximité

Dès 2023, la nouvelle organisation de l'équipe du musée Stendhal permet de garantir à l'appartement Gagnon la présence systématique d'un médiateur ou d'une médiatrice sur les horaires élargis d'ouverture, en complément d'une personne en charge de la billetterie et de l'interphone. Pour que tous les visiteurs s'y sentent bien accueillis et y trouvent un personnel disponible et attentif à leurs besoins, les fonctions d'accueil seront dans les années à venir une préoccupation centrale du musée.

À l'instar de ce que l'appartement Gagnon a été pour le jeune Henri Beyle en son temps, le musée Stendhal entend aujourd'hui redevenir le lieu de la convivialité, de la conversation et du dialogue. L'atmosphère intimiste et le caractère domestique des espaces du musée, qui favorisent la proximité entre les agent-es et les publics, sont en ce sens un véritable atout. Tout en permettant à celles et ceux qui le souhaitent de visiter les lieux en solitaire ou sans accompagnement spécifique, la médiation humaine et orale sera privilégiée et l'espace muséal pensé comme un lieu d'échange, de rencontre et de construction de savoirs partagés où l'expression de chacun-e est encouragée, recueillie et prise en compte.

Diversifier les supports de médiation

L'offre de médiation audioguidée en français et en anglais, recherchée et saluée par bon nombre de visiteurs, sera maintenue. En complément, pour tenir compte de la diversité des besoins et des pratiques culturelles, d'autres supports seront produits dès 2023, et en premier lieu un support papier d'aide à la visite reprenant quelques points saillants du parcours permanent. La création par l'équipe de médiation de cet outil lui permettra de se réapproprier le parcours de visite avant-même les modifications muséographiques à venir⁷¹. En parallèle, le musée mettra à disposition des familles un support de médiation proposant en version papier le parcours ludique et participatif déjà produit pour l'application Guidigo. Pour la mise en page et le graphisme de ces supports, le musée sera accompagné par le pôle communication et les graphistes de la bibliothèque.

71 Voir la partie 3.6.

Améliorer le confort de visite

Malgré les contraintes de l'appartement Gagnon déjà citées, incompressibles dans l'immédiat (surface réduite, non accessibilité aux PMR), des marges de progression ont été identifiées pour améliorer dès aujourd'hui le confort de visite.

En 2023, plusieurs dispositions seront prises en ce sens :

- pour améliorer le confort visuel, le parc de spots de l'appartement Gagnon sera remplacé et/ou complété, son obsolescence ne garantissant plus aujourd'hui les conditions de lecture minimales et la mise en valeur des œuvres, en particulier l'hiver et la nuit quand la lumière naturelle est absente ;
- les sanitaires, bien que difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite, seront aménagés pour être ouverts au public sur demande (dégagement de l'accès et transfert du matériel d'entretien des locaux dans un autre espace) ;
- enfin, compte tenu des fortes chaleurs attendues à Grenoble en période estivale, les accès à des espaces ombragés et à un point d'eau sur la terrasse (déjà pourvue d'une arrivée d'eau) seront étudiés pour l'été 2023.

En parallèle et en prévision du renouvellement du parcours muséographique de l'appartement Gagnon programmé à l'horizon 2025, les années 2023-2024 seront l'occasion d'expérimenter et de définir précisément les besoins du musée en matière d'aménagements et de mobilier ergonomiques et confortables. Une attention particulière sera accordée aux besoins des personnes à mobilité réduite, des personnes en situation de déficience visuelle ou auditive, des familles et de la toute petite enfance (0-3 ans), qui ne sont actuellement pas pris en compte dans l'aménagement du musée.

Prendre en compte les diversités cognitives et sensorielles, dépasser les barrières de la langue

Dans un second temps, avec l'objectif d'une mise en œuvre en 2024, le musée s'engagera dans la création d'un support papier d'information et d'aide à la visite rédigé en FALC⁷² et certifié. Cet outil de médiation polyvalent et dont l'usage dépasse celui des seuls publics du champ sanitaire et social sera mis à disposition de tous et toutes, afin que chacun-e puisse faire le choix de s'en munir ou non.

Tous les supports de médiation, y compris le support FALC, seront gratuits et traduits en langues étrangères (en anglais, italien, voire en russe). Des éditions étrangères des œuvres de Stendhal viendront compléter les éditions françaises actuellement consultables au musée.

3.3.4 Animer le musée : la place de la programmation culturelle dans le projet

En mettant les publics au cœur de son projet, le musée Stendhal s'engage à rester en mouvement et entend s'inscrire dans le paysage culturel grenoblois comme un lieu vivant et, surtout, un lieu de vie, ouvert à tous les publics et en particulier aux habitant-es de Grenoble. En cohérence avec la configuration du musée, petit équipement de proximité, les contenus « vivants » joueront un rôle déterminant pour inciter les publics à venir et revenir au musée Stendhal.

72 Facile à Lire et à Comprendre

Ainsi le musée Stendhal proposera une programmation culturelle régulière à l'appartement Gagnon et à l'appartement natal où les espaces, malgré leur jauge limitée, se prêtent aisément à l'accueil d'événements aux formats divers. Cette programmation de visites, ateliers de pratique, lectures et rencontres, reflétera la nouvelle identité du musée et sera ouverte à la transdisciplinarité, à l'expérimentation et à la coconstruction. Les années 2023-2024 permettront d'expérimenter ces nouveaux formats et d'en préciser les contours pour les années suivantes.

La programmation culturelle proposée pendant les horaires d'ouverture et parfois en dehors, notamment en nocturne, sera portée par l'équipe de médiation et fera régulièrement appel à l'expertise d'invité-es ou partenaires. Événements tout public ou s'adressant plus spécifiquement aux familles, en lien ou non avec les grands rendez-vous nationaux et locaux⁷³, ces temps de médiation particuliers permettront de renouveler l'expérience de la visite du musée et de s'approprier autrement ses espaces au moyen de formes légères, simples et conviviales. La bonne cohabitation des usages sera une préoccupation forte, ces actions de médiation devant rester compatibles avec les visites individuelles qui, le cas échéant, se dérouleront en même temps.

Privilégier une approche du patrimoine transdisciplinaire et sensible

L'objectif de la programmation culturelle sera de croiser les regards, les disciplines et les pratiques, tant du point de vue scientifique que dans la médiation. D'autres formes d'action culturelle viendront s'ajouter aux formats « classiques » que sont les conférences de spécialistes, les lectures ou les visites commentées, déjà proposées et fréquentées par un public averti et assidu.

Pour assumer pleinement sa volonté de proposer une approche sensible de ses contenus, de donner leur place à toutes les expressions et d'aborder les enjeux contemporains de la création, le musée Stendhal développera une politique d'invitations d'artistes (auteurs et autrices, artistes plasticien-nes, performers, designers, artistes du spectacle vivant). Sans jamais s'éloigner de son objet et en évitant l'écueil de l'animation pure, il s'agira pour le musée de démontrer que l'œuvre de Stendhal et les collections peuvent se prêter à des approches diverses et résonner de façon contemporaine auprès d'un large public mais aussi dans le champ de la création.

En parallèle et afin de pouvoir, à terme, les intégrer dans sa programmation, le musée Stendhal engagera une réflexion et un travail pour se former à la conduite d'actions de médiation inclusives, compatibles avec les déficiences visuelles et auditives mais ouvertes aux personnes qui n'ont pas de handicap, à l'instar des visites en « langage gestuel naturel » qui permettent aux sourd-es et aux entendant-es, francophones ou non, de se retrouver ensemble le temps d'une visite silencieuse⁷⁴.

Préserver et consolider le lien avec l'action culturelle en bibliothèque

Fort de son rattachement fonctionnel au service des bibliothèques et au-delà de la relation qu'il entretient déjà avec la bibliothèque d'étude et du patrimoine et le Printemps du livre, le musée Stendhal renforcera son lien avec le réseau des bibliothèques de Grenoble – bibliothèques de quartier, bibliothèque des relais lecture et bibliothèque municipale internationale – afin d'envisager la construction d'actions communes.

73 Nuits de la lecture, Nuits des musées, Journées Européennes du patrimoine, Printemps du livre, Mois des petits lecteurs, Mois de l'accessibilité...

74 Le musée pourra en cela s'inspirer de l'expérience de lieux comme le Mac/Val ou sur les réflexions menées dans le cadre du programme Pisourd à l'École des Beaux-Arts de Marseille.

Construire le lien avec le label Ville d'art et d'histoire

L'animation de la convention Ville d'art et d'histoire (VAH) et la gestion du musée Stendhal relevant désormais d'un même service, une porosité entre les deux missions et une mutualisation des espaces est encouragée. Lorsque les sujets et les formats s'y prêteront, certaines actions de médiation et de mise en œuvre du label VAH seront ainsi accueillies dans les locaux du musée dans un objectif de croisement des sujets et des publics.

Renforcer le partenariat avec l'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal

L'état des lieux a pointé la relation continue qu'entretiennent le musée et la ville de Grenoble avec l'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal, formalisée dans une convention de partenariat et une convention de mise à disposition d'une partie des locaux de l'appartement natal⁷⁵, toutes deux reconduites en décembre 2022. Ce partenariat privilégié sera consolidé dans les années à venir, à la faveur notamment d'une plus grande flexibilité pour la mise à disposition des espaces de l'appartement Gagnon et de l'appartement natal, la gestion de ce dernier étant désormais confiée à l'équipe du musée.

S'ouvrir aux initiatives des partenaires et les accompagner

Enfin, de façon générale, le musée Stendhal entend renouer et développer le lien avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire, en créant un réseau plus dense et plus actif et en ouvrant ses portes, dans la mesure de ses moyens, aux acteurs des champs disciplinaires ou professionnels qui en sont aujourd'hui absents. Dans l'ensemble de ses actions, l'équipe du musée restera ainsi ouverte aux initiatives des partenaires et au principe de coconstruction.

⁷⁵ La convention de mise à disposition formalisée entre la ville de Grenoble et l'association Stendhal et des amis du musée Stendhal, reconduite par délibération du conseil municipal du 12 décembre 2022, prévoit que l'association puisse proposer des animations à l'appartement natal, en autonomie et à titre gratuit, sous réserve d'une compatibilité avec le calendrier de programmation du musée.

3.4 Mieux connaître et conserver la collection musée de France

L'état des lieux a permis de dresser un bilan majoritairement satisfaisant de la gestion et de la conservation de la collection muséale. Dans les années à venir, l'équipe restructurée du musée, en lien étroit avec la bibliothèque, entend progresser encore sur ces points, **approfondir l'étude scientifique de la collection et se mettre en conformité avec les obligations faites aux musées de France.**

→ **Objectif stratégique :**

Mieux répondre aux obligations faites aux musées de France en matière de gestion de la collection muséale

→ **Objectifs opérationnels :**

Organiser la gestion partagée des collections

Mener les opérations de post-récolement

Renforcer les mesures de conservation préventive

Étudier et enrichir la collection

3.4.1 Organiser la gestion partagée des collections

Préciser les contours du poste de chargé-e des collections

La chargée des collections du musée Stendhal assure à temps plein, avec la cheffe de service, la gestion, l'analyse et la valorisation de la collection muséale ; elle joue un rôle pivot dans l'articulation du travail entre le service Musée Stendhal – Patrimoine culturel et le service des bibliothèques.

Organiser la gestion partagée entre le musée et la bibliothèque

La structuration du musée, la localisation des réserves à la bibliothèque d'étude et du patrimoine et l'histoire de la collection muséale expliquent et justifient une gestion de la collection partagée par les deux équipements. La création du service Musée Stendhal – Patrimoine culturel oblige cependant à clarifier les rôles de chacun. Les opérations de post-récolement portant sur la collection muséale conservée en réserve à la bibliothèque d'étude et du patrimoine seront l'occasion pour les équipes d'expérimenter une nouvelle façon de travailler ensemble.

Le lien fonctionnel entre le musée Stendhal et la bibliothèque d'étude et du patrimoine traduit un objectif commun de connaissance et de valorisation du patrimoine stendhalien, et ce malgré le statut différent des collections. Il sera d'autant plus opérant que des méthodes, outils et occasions de travail partagés seront mis en place.

Dans cette perspective, les deux équipements seront représentés dans les commissions internes d'acquisition pour la collection muséale, les manuscrits et les collections stendhaliennes contemporaines de la bibliothèque. La chargée des collections du musée sera mobilisée pour les chantiers collectifs de la bibliothèque d'étude et du patrimoine lorsque ceux-ci porteront sur des fonds

en lien avec la connaissance du patrimoine stendhalien (fonds patrimoniaux et contemporains) ; de la même manière, les équipes de conservation et de numérisation de la bibliothèque d'étude et du patrimoine accompagneront le musée dans les chantiers de post-récolement.

3.4.2 Mener les opérations de post-récolement

Le récolement décennal, finalisé en 2021 et dont le procès-verbal a été validé en séance du conseil municipal du 13 décembre 2021, a permis de lister les opérations de post-récolement à mener dans les prochaines années. Ces opérations sont précisées ci-dessous dans l'ordre de leur réalisation à venir. Elles seront conduites par l'équipe du musée en lien étroit avec l'équipe de conservation de la bibliothèque d'étude et du patrimoine et soumises au contrôle et au conseil scientifique et technique de l'État. L'équipe du musée Stendhal s'appuiera, pour leur mise en œuvre, sur la méthodologie préconisée par le service des musées de France⁷⁶.

Informatiser la collection musée de France

Le récolement décennal a montré la nécessité d'informatiser et normaliser les notices dans un logiciel de gestion des collections. À l'été 2022, la Ville a fait l'acquisition d'un outil adapté : *WebMuseo Gestion* (édité par A&A Partners).

L'équipe du musée a fait le choix de ne pas commander la reprise des données au prestataire et de réaliser leur intégration en interne. La saisie dans l'outil de gestion des données répertoriées dans le dernier tableau de récolement est programmée pour l'année 2023. Ce travail sera conduit en interne par l'équipe du musée Stendhal qui pourra ainsi s'approprier la collection et l'outil de gestion. Dans un second temps, le corpus renseigné sera conforté et chaque fiche objet complétée par des recherches dans les archives.

Créer un registre d'inventaire aux normes

À l'issue du travail d'informatisation des collections, les notices des biens figurant à l'inventaire pourront être converties en fiches de registre par le logiciel *WebMuseo Gestion*. La création et l'export du registre d'inventaire (en version PDF et papier) aura valeur juridique et répondra aux obligations réglementaires relatives à la tenue de l'inventaire des collections des musées de France⁷⁷.

Afin de respecter la cohérence et l'histoire de la collection, la création de cet inventaire réglementaire (en lieu et place des catalogues et listes d'acquisitions actuels) se fera sans modification de la numérotation/cotation des objets.

Planifier les opérations de mise à jour de l'inventaire

Dans le prolongement de ce premier travail de mise en conformité, il conviendra d'envisager la mise à jour de l'inventaire, en tirant les conclusions du récolement décennal finalisé en 2021 :

76 Conformément à la note-circulaire de la directrice chargée des musées de France à la Direction générale des patrimoines du 4 mai 2016 relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indéterminables et aux opérations de post-récolement des collections musée de France.

77 loi 2002-5 du 4 janvier 2002

- inscriptions éventuelles à titre rétrospectif ;
- radiation des objets manquants ou détruits ;
- radiation éventuelle de doublons (objets inscrits à l'inventaire du musée Stendhal figurant également dans le catalogue de la bibliothèque) ;
- radiation éventuelle des objets acquis avec un financement FRRAB⁷⁸.

Numériser la collection

Pour achever la numérisation de la collection, trois phases de travail seront nécessaires :

- une exploration précise des espaces de stockage numériques de la bibliothèque afin d'identifier les vues numériques existantes et exploitables ;
- une campagne de numérisation documentaire, conduite en interne par l'équipe Stendhal et le pôle numérisation de la bibliothèque d'étude et du patrimoine ;
- une campagne photographique externalisée pour les objets en volume (peintures, estampes et dessins encadrés compris) qui seront sélectionnés pour la valorisation et la médiation numérique ; le musée sollicitera pour cela l'aide financière de l'État dans le cadre d'une demande de subvention à la DRAC.

Cette dernière sélection accompagnera la réflexion à conduire sur l'accessibilité numérique aux collections, rendue possible via le portail numérique PaGella de la bibliothèque et l'interface publique de la base de données WebMuseo.

3.4.3 Renforcer les mesures de conservation préventive

Améliorer les conditions de conservation dans l'espace d'exposition

Plusieurs mesures de conservation préventive des œuvres exposées à l'appartement Gagnon seront prises dès 2023.

L'acquisition fin 2022 d'un petit matériel de conservation préventive (brosses japonaises et chinoises et aspirateur de conservation) permet désormais le dépoussiérage sur site. Pour ces opérations, dans une perspective de professionnalisation et de mutualisation des compétences, l'équipe du musée Stendhal pourra s'appuyer sur le conseil et l'expertise des équipes de conservation de la bibliothèque d'étude et du patrimoine et du musée de Grenoble.

En parallèle, le relevé des conditions climatiques de l'espace muséographique réalisé pendant l'année 2022 permettra d'établir un diagnostic plus complet des conditions de conservation de l'espace d'exposition et d'envisager, en fonction des résultats, des mesures plus ciblées.

Enfin il conviendra, en lien avec la direction de l'immobilier municipal et la copropriété, de mener à bien la réfection de la toiture de l'appartement Gagnon, nécessaire pour protéger les œuvres des risques d'inondation, d'humidité et d'effondrement des plafonds. Le projet est en cours d'étude et sera soumis à l'avis préalable de la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), les façades et toitures de l'immeuble étant inscrites au titre des monuments historiques.

78 Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques

Repenser le conditionnement et l'organisation des objets en réserve

Pour les objets conservés dans les magasins de la bibliothèque d'étude et du patrimoine, où les conditions climatiques et lumineuses sont optimales, un reconditionnement et une réorganisation spatiale est à l'étude, pour optimiser les espaces et limiter l'emprise au sol de la collection. Est ainsi envisagé dans les magasins l'aménagement d'un espace conçu sur mesure pour les collections du musée et adapté en particulier aux tableaux de grand format.

Mettre en place un plan pluriannuel de restauration

En parallèle des opérations de conservation préventive, il sera nécessaire d'établir pour la collection du musée un plan pluriannuel de restauration comprenant des opérations de nettoyage mais aussi, le cas échéant, des restaurations. Les budgets de restauration étant limités, il s'agira de définir et de chiffrer au plus tôt les opérations prioritaires afin de les planifier et d'identifier les possibilités d'aide à leur financement.

3.4.4 Étudier et enrichir la collection

Analyser la collection et en produire une nouvelle architecture théorique

L'informatisation des collections permettra de mieux connaître et documenter la collection. Le musée analysera l'ensemble des objets inventoriés pour structurer une architecture théorique de la collection rendant compte de son histoire et des thématiques qu'elle permet d'aborder. Ce travail servira une nouvelle approche scientifique et le renouvellement, à partir de la collection, du discours porté par le musée. Pour ce travail, l'équipe du musée Stendhal pourra s'appuyer sur les compétences scientifiques des conservateurs et conservatrices de la bibliothèque d'étude et du patrimoine.

Engager une réflexion sur la politique d'acquisition

Un premier enrichissement de la collection pourra être étudié et proposé pour les biens n'ayant jamais fait l'objet d'une décision formelle d'acquisition ou d'affectation, ne figurant ni à l'inventaire du musée ni dans les catalogues de la bibliothèque mais présentant un intérêt scientifique (objets repérés lors du récolement de 2021).

Parallèlement, le musée pourra dresser les contours d'une politique d'acquisition basée sur l'étude de la collection et prenant en compte, dans un souci de complémentarité et de cohérence, la politique d'acquisition de la bibliothèque.

3.5 Renouveler le discours scientifique

Par son histoire, son sujet et sa configuration, le musée Stendhal se trouve au croisement de plusieurs typologies : le musée, la maison d'écrivain et/ou d'illustre, le lieu de mémoire et d'interprétation, le monument historique, le musée de bibliothèque... À son ouverture en 2012, l'angle mémoriel et biographique prédomine. Bien que légitime et attendu par un public touristique et averti, ce parti pris limite le sujet et ne suffit pas à rendre compte, d'une part, de la nature de la collection du musée et, d'autre part, de la richesse et de la diversité du patrimoine stendhalien conservé à Grenoble.

Par ailleurs, dans cette orientation biographique, la médiation est principalement axée sur l'enfance, la jeunesse et l'entourage familial et intellectuel de Stendhal à Grenoble. Ce parti pris du projet de 2012 est lié au lieu même du musée, l'appartement du grand-père. Il prend le risque parfois de confiner à l'anecdotique et d'occulter la place que Stendhal a occupée dans une époque profondément bouleversée. Témoin de la Révolution, Henri Beyle participe à l'administration impériale et aux campagnes napoléoniennes. Il traverse plusieurs régimes politiques, dépeint et critique la société qui l'entoure. Il témoigne et est engagé dans l'histoire de son temps, comme le montrent ses écrits. La médiation doit aussi éclairer cette place de Stendhal dans son temps, dans toute sa complexité.

À la faveur du travail engagé pour la connaissance de la collection muséale et en lien étroit avec la bibliothèque, le musée Stendhal s'emploiera dans les années à venir à **repenser son discours scientifique pour dépasser l'approche mémorielle et s'appuyer davantage sur les objets patrimoniaux**, à savoir la collection musée de France, les fonds stendhaliens manuscrits et imprimés et le patrimoine bâti.

→ **Objectif stratégique :**

Dépasser le seul concept de « maison d'écrivain » pour présenter le patrimoine stendhalien dans toutes ses composantes

→ **Objectifs opérationnels :**

Valoriser le patrimoine littéraire

S'appuyer sur les collections pour dépasser l'approche biographique

Faire du musée une porte d'entrée à l'histoire de Grenoble et de ses patrimoines

3.5.1 Valoriser le patrimoine littéraire

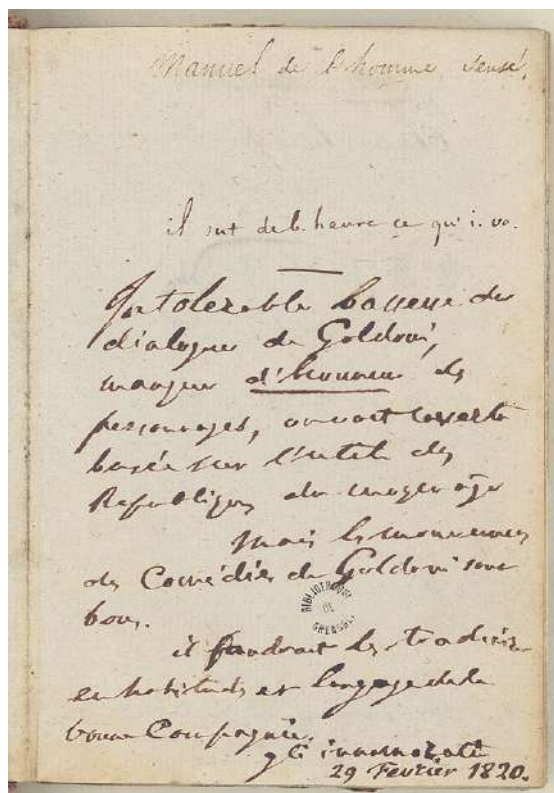
Permettre la rencontre avec l'œuvre en dépassant le concept de « maison d'écrivain »

La légitimité, la pertinence et l'identité-même du musée Stendhal reposent sur la présence, à Grenoble, de collections stendhaliennes remarquables, et en particulier le fonds des manuscrits. Pour autant, le patrimoine littéraire conservé à la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Grenoble est aujourd'hui sous-représenté dans le discours porté par le musée et sa traduction muséographique. Ce déséquilibre s'explique en partie par la difficulté de présenter les manuscrits originaux à l'appartement Gagnon, où

les conditions de conservation et de sécurité ne permettent pas leur exposition prolongée ; il reflète aussi l'intention d'origine du lieu, envisagé comme « un lieu de mémoire, ensemble culturel à caractère muséologique et touristique »⁷⁹.

Or, c'est bien dans la complémentarité entre le fonds littéraire et la collection muséale que réside l'identité scientifique du musée ; c'est là précisément ce qui le distingue de la seule maison d'écrivain ou du lieu de pèlerinage. Le projet muséographique se devra donc de contourner la contrainte physique pour imaginer des formes de restitution des collections de la bibliothèque d'étude et du patrimoine dans le parcours permanent⁸⁰.

Sans complètement occulter la biographie, le musée Stendhal opérera un rééquilibrage en accordant une place plus grande à l'écriture et en mettant l'accent sur la façon dont l'éclairent les manuscrits, ouvrages annotés et autres objets des collections conservées à Grenoble. Car, au-delà de la rencontre avec l'homme et la reconstitution de l'environnement social et familial de son enfance, le musée a aussi vocation à faire (re)découvrir un écrivain et son œuvre.



Œuvres de Chamfort, livre ayant appartenu à Stendhal, annoté de sa main. Ville de Grenoble, bibliothèque municipale, V.41753, p.9

79 Bibliothèque municipale de Grenoble, Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble, Grenoble, 2010, p. 9.

80 Sur ce point, des pistes sont envisagées en partie 3.6.

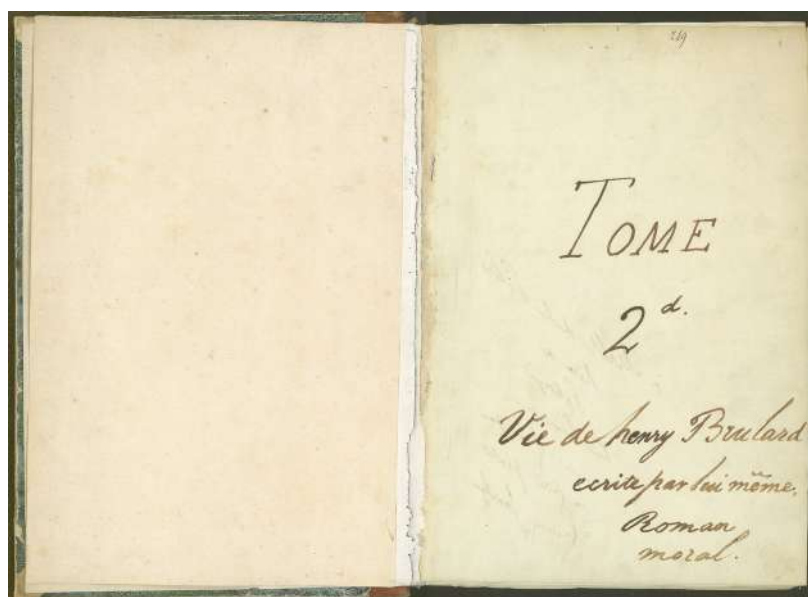
Valoriser la *Vie de Henry Brulard* dans toutes ses composantes

Dans l'histoire du musée, la *Vie de Henry Brulard* occupe une place particulière.

L'œuvre, à laquelle l'écrivain travaille entre 1835 et 1836, se situe entre autobiographie et roman. Stendhal y décrit les événements de son enfance et adolescence à Grenoble. Le texte rapporte avec minutie nombre de détails sur la vie quotidienne du jeune Henri Beyle, sur les événements historiques dont il est le spectateur et sur Grenoble et ses mœurs à la fin du XVIII^e siècle.

Les croquis imbriqués dans le texte, supprimés dans les deux premières éditions, sont rétablis par Henri Martineau dans la troisième édition en deux tomes (1927). Participant pleinement du processus d'écriture, ces dessins traduisent le caractère visuel du souvenir et prolongent le récit, situant souvent dans l'espace un événement et ses protagonistes au moyen d'un plan ou d'un schéma. Associés aux descriptions, les croquis et plans du manuscrit ont permis, dans le cadre de la réhabilitation de l'appartement Gagnon, de restituer les volumes et la disposition des pièces évoqués par Stendhal.

Le manuscrit original a intégré les collections de la bibliothèque de Grenoble en 1861, dans le cadre du don fondateur de Praxède Payan. L'œuvre est publiée à titre posthume en 1890 à l'initiative d'un professeur grenoblois. L'édition la plus fidèle du manuscrit de la *Vie de Henry Brulard* reste à ce jour l'édition diplomatique de Gérald Rannaud en trois tomes (1996) qui respecte (sauf pour la première page) l'orthographe de Stendhal, la numérotation des chapitres, la disposition du texte, des croquis et des feuillets blancs.



Deuxième tome du manuscrit de la *Vie de Henry Brulard* de Stendhal, page de titre.
Ville de Grenoble, bibliothèque municipale, R. 299, t. II, fol. 1

Par-delà sa qualité de ressource textuelle, la *Vie de Henry Brulard* pourra être abordée comme un objet patrimonial complexe et complet et agir davantage au musée Stendhal comme un liant entre l'écriture, la biographie, les collections, l'histoire de l'institution, l'œuvre littéraire patrimoniale et sa réception.

3.5.2 S'appuyer sur les collections pour dépasser l'approche biographique

Stendhal a écrit son rapport ambivalent et complexe à sa ville natale ; il s'agira pour le musée d'explorer également ce que les collections, à l'inverse, nous disent du rapport de Grenoble à Stendhal.

Présenter l'histoire des collections

Aux contenus biographiques sur l'enfance à Grenoble pourra donc se superposer un discours sur l'histoire des collections – et en particulier celle des manuscrits et imprimés – et sur l'attention précoce accordée par la bibliothèque de Grenoble à leur constitution et leur conservation, sans laquelle l'œuvre littéraire de Stendhal ne nous serait parvenue que très partiellement. Parce que le musée Stendhal est à la fois le produit et le garant de cette histoire, il lui appartient de rendre tangible ce qui, à Grenoble, a permis la redécouverte d'une œuvre et la reconnaissance posthume de l'écrivain.

Raconter l'histoire du stendhalisme

Une partie de la collection du musée retrace par sa nature et son histoire les grandes étapes du stendhalisme et de la recherche stendhalienne, incarnés depuis plus d'un siècle à Grenoble par des figures et projets de référence. Moins connu et parfois qualifié de « documentaire », ce volet de la collection ne fait l'objet d'aucune valorisation au musée Stendhal ; il conviendra, après étude et évaluation du potentiel évocateur des objets, d'en envisager la présentation dans le parcours permanent du musée.

3.5.3 Faire du musée une porte d'entrée à l'histoire de Grenoble et de ses patrimoines

La visite du musée doit aussi constituer une opportunité de sensibilisation à l'histoire de la ville et à ses patrimoines et susciter l'envie, pour le visiteur, de partir à sa découverte.

Aborder l'histoire des collections et institutions grenobloises

« Le docteur Gagnon, personnalité remarquable du monde scientifique et culturel de Grenoble, a participé à la naissance des principales institutions grenobloises comme la bibliothèque publique⁸¹ [en 1772] ou le Cabinet d'histoire naturelle, ancêtre du Muséum, en 1773.⁸² » Cette mention, qui figure dans le PSC présenté par le musée en 2010, rappelle « le rôle important que le docteur Gagnon a joué dans la constitution de ces foyers culturels »⁸³. Louis-Joseph Jay, professeur de dessin et d'histoire de l'art du

81 Pour l'histoire de la fondation de la bibliothèque publique de Grenoble en 1772, voir René Favier, « 1772-2000, la bibliothèque municipale de Grenoble », dans Yves Jocteur Montrozier (dir.), *Mille ans d'écrits : trésors de la bibliothèque municipale de Grenoble*, Grenoble, Glénat, 2000, p. 8-18, en particulier p. 8-11.

82 Bibliothèque municipale de Grenoble, *Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble*, Grenoble, 2010, p. 29.

83 Bibliothèque municipale de Grenoble, *Projet scientifique et culturel du Musée Stendhal de la ville de Grenoble*, Grenoble, 2010, p. 30.

jeune Henri Beyle⁸⁴ à l'École centrale a été quant à lui le créateur et premier directeur du musée de Grenoble en 1798.

Stendhal a donc été le témoin direct ou indirect de la création de grandes institutions patrimoniales qui façonnent encore aujourd'hui le paysage culturel grenoblois : la bibliothèque, le muséum et le musée de Grenoble. Le musée Stendhal renforcera à l'avenir la place de cette histoire dans son propos.



Jacques-Augustin-Catherine Pajou (1766 – 1828)

Portrait de Louis-Joseph Jay, peintre et professeur de dessin à l'école centrale de l'Isère (1755-1836), XIX^e siècle

Huile sur toile

Ville de Grenoble, musée Stendhal, Mst.0074



L'ancien musée-bibliothèque sur la place de Verdun.

Crédit photographique : Sylvain Frappat, ville de Grenoble, 2019.

84 Stendhal écrit de lui « M. Jay, à défaut de tout autre mérite, avait celui de l'emphase, laquelle emphase, au lieu de nous faire rire, nous enflammait. M. Jay obtenait un beau succès ... » (*Vie de Henry Brulard*, chap. 5).

Produire un discours scientifique sur l'appartement en tant que patrimoine bâti

La muséographie actuelle de l'appartement Gagnon, à défaut de pouvoir proposer une reconstitution à l'identique de l'habitat, a pris le parti de l'évocation historique au moyen d'une restitution fidèle des volumes et des couleurs mais aussi par la présentation de mobilier et d'objets domestiques qui permettent de replonger dans l'atmosphère d'une époque et d'un mode de vie. Tout en servant la biographie, la muséographie fournit en cela des éléments pertinents pour aborder avec les visiteurs l'aménagement intérieur d'un hôtel particulier et d'un appartement de la fin du XVIII^e siècle.

Parce qu'il n'est à ce jour pas envisagé par la Ville de restituer l'appartement dans son intégralité en y adjoignant sa partie la plus « domestique », à savoir la partie sud, et parce que l'intérêt patrimonial du site ne saurait être réduit à ses illustres occupants, il conviendra de produire et transmettre un discours scientifique plus étayé sur l'ensemble bâti qui abrite le musée, inscrit au titre des monuments historiques, et qui présente l'avantage, par sa situation dans la ville et les vestiges sur lesquels il repose⁸⁵, d'offrir au public un poste d'observation privilégié pour comprendre l'évolution de la morphologie urbaine de Grenoble à travers les siècles.



Vue de la « treille de Stendhal » sous la neige.

Crédit photographique : musée Stendhal, ville de Grenoble, 2022.

La treille orientalisante surplombe la terrasse de l'appartement Gagnon, qui s'appuie sur une section de courtine de l'enceinte antique de la ville (III^e siècle).

85 Pour rappel, comme précisé dans le diagnostic bâtimentaire en partie 2.4 : situé au cœur du centre-ville, l'appartement du docteur Gagnon fait partie d'un des tènements les plus anciens de Grenoble ; l'immeuble bourgeois du XVIII^e conserve des éléments d'architecture des XV^e et XVI^e siècles et repose en partie sur les enceintes du bas-empire – dont il abrite des vestiges – et du début de l'époque moderne.

3.6 Renouveler la muséographie : pour une nouvelle dynamique de présentation des collections

L'identité renouvelée du musée Stendhal doit se matérialiser à l'appartement Gagnon par **une muséographie qui tienne compte des besoins des publics, des orientations proposées pour la présentation des collections, des espaces et des ressources du musée.**

→ **Objectif stratégique :**

Adapter la muséographie aux objectifs et aux moyens du musée

→ **Objectifs opérationnels :**

Définir le périmètre et le calendrier des modifications

Constituer un comité de préfiguration du projet muséographique

Affirmer 3 principes structurants pour la nouvelle muséographie

3.6.1 Définir le périmètre et le calendrier des modifications

Afin de s'inscrire dans un périmètre budgétaire contraint et par souci de responsabilité environnementale, de sobriété et de réversibilité, les modifications envisagées ne devront induire de changements ni trop radicaux ni trop coûteux.

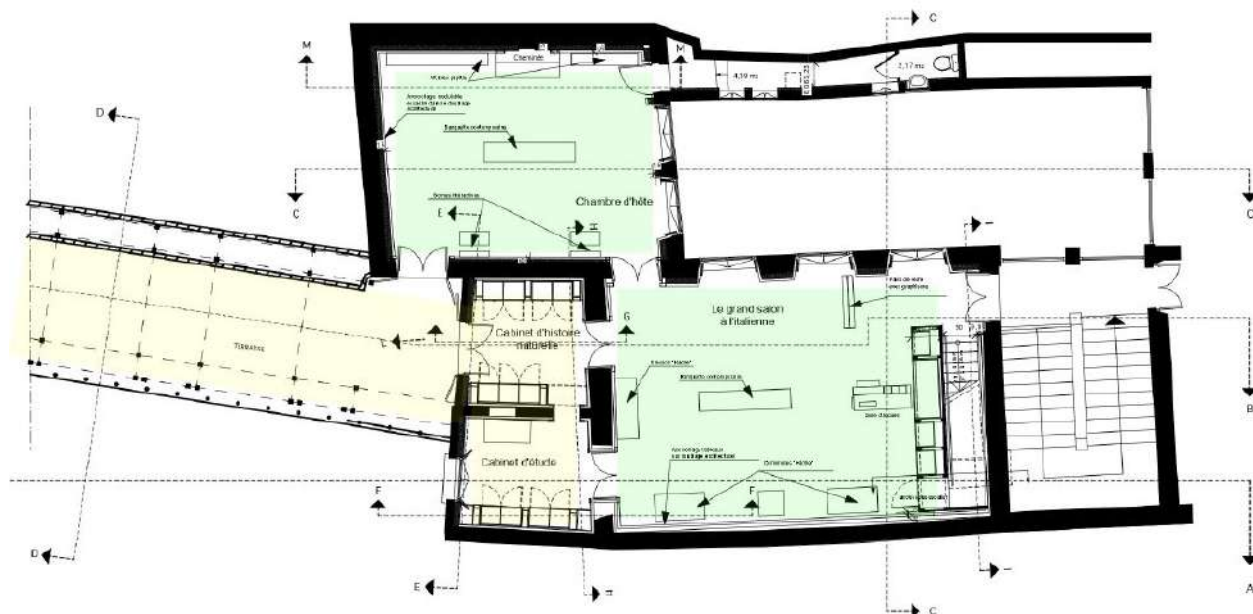
Identifier les éléments muséographiques à conserver et à transformer

La volumétrie globale de l'appartement Gagnon, inscrit au titre des monuments historiques, ne sera pas remise en cause. La réhabilitation de 2010-2012, bien documentée scientifiquement, répond à l'attente biographique par une évocation fidèle des espaces tels que Stendhal les a connus, décrits et dessinés. Par ailleurs, au-delà de la biographie, le musée Stendhal entend renforcer, dans le parcours permanent, la place du discours scientifique portant sur le patrimoine bâti qui l'abrite.

Le projet muséographique conservera donc le principe initial de la « double lecture », qui traduit la synergie entre le contenu et le contenant, le discours scientifique basé sur les collections côtoyant le discours patrimonial et historique sur l'appartement en lui-même.

De même, le cabinet d'étude et le cabinet d'histoire naturelle ne verront ni leur contenu ni leur scénographie modifiés. Leur aménagement initial est en effet jugé qualitatif, évocateur et pertinent du point de vue scientifique, et ces deux espaces sont particulièrement appréciés des visiteurs du musée pour leur caractère intime et domestique. Le mobilier de ces 2 petites pièces (bibliothèque et cabinet vitrés) demeurera en l'état. Une rotation des objets présentés dans les vitrines pourra éventuellement être étudiée en lien avec les conservateurs et conservatrices de la bibliothèque et du muséum d'histoire naturelle de Grenoble, sans impact sur le mobilier d'exposition ou sur l'intention muséographique. Les ouvrages composant la bibliothèque reconstituée seront inventoriés et catalogués.

Les modifications scénographiques concerneront uniquement les 2 salles principales, à savoir l'actuel « grand salon à l'italienne » (pièce centrale du parcours permanent) et la « chambre de Romain Gagnon » (actuellement dédiée aux expositions temporaires). Sans modifier les volumes ni le traitement des décors, il s'agira d'en repenser l'accrochage et d'y installer du mobilier scénographique adapté aux ambitions du projet en matière de présentation de la collection et d'accueil de tous les publics.



Appartement Gagnon, plan général avec signalement des espaces dont la scénographie sera modifiée (en vert) et les espaces qui ne seront pas transformés (en jaune).

Plan : Agence Klapisch Claisse, 31 mars 2010.

Définir un calendrier de travail

Pour consacrer le temps nécessaire à son élaboration et ne pas multiplier les temps de fermeture du musée, le renouvellement du projet muséographique s'intégrera dans le calendrier des travaux bâtimentaires programmés pour l'ouverture de l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville⁸⁶ :

2023-2024 : travail préalable sur la collection et sur les publics en vue de la rédaction d'un cahier des charges muséographique ;

2025 / premier semestre : fermeture temporaire du musée, déménagement temporaire des collections exposées⁸⁷, conduite simultanée des travaux d'ouverture de l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville et des aménagements muséographiques ;

2025 / second semestre : réouverture du musée Stendhal avec une muséographie renouvelée.

⁸⁶ Le périmètre de ce projet est présenté en partie 3.7.

⁸⁷ Il conviendra pour le déménagement d'identifier en amont un espace pouvant accueillir les collections dans de bonnes conditions de sécurité et de conservation et de prévoir un financement dédié.

Le travail de préfiguration qui sera conduit en 2023-2024 permettra de déterminer si les aménagements peuvent être conduits en interne avec l'appui des services techniques de la Ville ou s'il convient de les externaliser.

3.6.2 Constituer un comité de préfiguration du projet muséographique

L'équipe du musée Stendhal projette de mobiliser les compétences présentes sur le territoire pour l'accompagner dans sa réflexion sur la traduction muséographique de son projet.

Pour cela, le musée constituera un comité de préfiguration en soutien au projet muséographique. Ce comité réunira une dizaine de personnalités au maximum, qui seront invitées à participer au titre de leur expertise, de leur lien avec le territoire et de leur disponibilité sur la période d'écriture du cahier des charges muséographique, l'objectif étant de constituer un groupe de travail diversifié, efficace et opérationnel, au service d'un projet borné dans le temps.

Le comité pourra réunir :

- l'équipe du musée (cheffe de service, chargée des collections, chargée de développement des publics) ;
- la direction de la bibliothèque et/ou la responsable de la bibliothèque d'étude et du patrimoine ;
- des représentant-es de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (conseillère musées, conseiller EAC et conservatrice des monuments historiques) ;
- un membre de l'association Stendhal et des Amis du musée Stendhal représentant l'association ;
- des universitaires et chercheur-ses, spécialistes et non spécialistes de Stendhal, en littérature, histoire, histoire culturelle, histoire de l'art ;
- des représentant-es de musées ou lieux culturels dont les problématiques croisent celles du musée Stendhal (en termes de contenus mais aussi de dimension, de fonctionnement, de positionnement...) pouvant apporter leur expérience et leur avis éclairé ;
- des personnalités extérieures au monde des musées pouvant nourrir la réflexion sur la prise en compte de tous les publics dans le projet.

Le comité aura pour mission de mener à bien la rédaction du cahier des charges muséographique en veillant à ce que le projet soit adapté au discours scientifique, aux publics, aux collections et aux murs. Il aura fonction d'instance opérationnelle d'aide à la décision ; ses propositions seront soumises à l'arbitrage de l'élue aux Cultures de la ville de Grenoble.

Pour tenir compte des disponibilités des un-es et des autres, des séances et groupes de travail thématiques seront mis en place, afin que chacun-e puisse s'investir et intervenir au meilleur endroit et au meilleur moment. L'équipe du musée Stendhal se chargera de la rédaction des comptes rendus de séances pour que l'ensemble du comité soit tenu informé de l'avancée du travail sur les différents sujets.

Le comité de préfiguration sera composé et mobilisé dès validation du présent projet scientifique et culturel. À l'initiative du musée Stendhal, ses membres se réuniront tous les deux mois pendant la phase d'écriture du cahier des charges muséographique (2023-2024).

3.6.3 Affirmer 3 principes structurants pour la nouvelle muséographie

Le musée Stendhal a identifié 3 principes qui seront soumis au comité de préfiguration. Ils mettent les publics au cœur du projet, traduisent une nouvelle approche scientifique des collections et se veulent compatibles avec les moyens du musée.

Repenser la répartition spatiale du parcours permanent et des contenus temporaires

Depuis son ouverture au public en 2012, l'appartement Gagnon se divise en deux espaces, l'un dédié au parcours permanent, le second aux expositions temporaires. A contrario, le nouveau PSC prévoit de déployer le contenu permanent dans l'ensemble des salles et de présenter une sélection plus large d'objets de la collection musée de France. Un nouveau principe d'accrochage et du mobilier d'exposition adapté à la présentation de cette nouvelle sélection seront imaginés.

La programmation d'expositions temporaires demeurera un axe central du projet, mais elle sera à l'avenir dissociée de l'affectation à une salle dédiée : les contenus temporaires seront intégrés en « superposition » au contenu permanent.

Pour garantir une rotation des contenus temporaires, les pistes suivantes sont à l'étude :

- la présentation ponctuelle mais plus régulière de manuscrits originaux, qui répond au besoin de renouvellement des contenus présentés au musée et à la volonté de valoriser le patrimoine littéraire de la bibliothèque ;
- la présentation de sélections thématiques au sein de la collection musée de France, pour rendre compte de sa diversité et en présenter les objets plus « documentaires » ou moins connus ;
- l'invitation d'artistes plasticien-nes à investir et interagir avec le musée en portant un regard sensible sur les collections ou sur l'appartement lui-même au moyen d'installations temporaires.

La nouvelle muséographie devra permettre ce principe de « superposition » tout en garantissant l'intégrité et la lisibilité du parcours permanent – c'est-à-dire sans le dénaturer, sans créer de confusion dans le discours scientifique et sans provoquer de surcharge visuelle.

Cette nouvelle approche de la répartition permanent/temporaire est compatible avec les moyens humains et financiers du musée et présente l'avantage, dans un espace contraint, de ne pas condamner l'accès à près de la moitié de la surface de l'appartement en période de montage. Elle permet également d'envisager une fréquence de production et de rotation plus régulière des expositions temporaires, rendue possible par des propositions plus adaptées aux espaces, peu coûteuses, plus sobres, intimistes et légères, mais non moins qualitatives.

Des expositions plus denses et volumineuses pourront être produites en dehors de l'appartement Gagnon dans les espaces disponibles au sein d'autres équipements culturels grenoblois, et en particulier à la bibliothèque d'étude et du patrimoine, comme cela était prévu dans le projet initial. Chacune de ces expositions sera l'occasion pour le musée Stendhal et la bibliothèque de réunir un conseil scientifique ad hoc, de produire de la connaissance et d'en garder la trace au moyen de publications.

Exposer l'écrit

La nouvelle muséographie valorisera davantage le patrimoine littéraire et les fonds de la bibliothèque, tant dans le parcours permanent que dans les expositions temporaires.

Cela soulève plusieurs questions :

- Comment exposer l'écrit dans toutes ses composantes : matérialité, contextualisation littéraire et historique⁸⁸, présentation d'une pensée, d'une réflexion, d'un style⁸⁹ ?
- Quels dispositifs imaginer pour donner accès aux manuscrits de Stendhal, difficilement lisibles sans accompagnement ?
- Quelle place donner aux technologies numériques ?

Ces préoccupations, entre autres, seront soumises au comité de préfiguration du projet muséographique, dont la réflexion sera nourrie par la recherche scientifique ainsi que par les expérimentations en cours dans les bibliothèques comme dans les musées.

Prendre en compte le corps des visiteur-ses

À l'instar du travail qui sera conduit en matière de médiation, la nouvelle muséographie intégrera des dispositifs de monstration permettant au public d'adopter une posture active dans le musée. Une approche sensible et physique des contenus sera privilégiée afin de rendre possibles l'expérience sensorielle, la manipulation, la lecture, l'écoute, la parole, et ainsi renouveler l'expérience de visite au musée.

Une attention particulière sera accordée au confort de visite, à l'ergonomie des dispositifs et à leur accessibilité pour toutes et tous.

88 Stendhal écrit à un moment où la « grande séparation entre l'histoire et la littérature n'a pas eu lieu ». Comment rendre cette complexité ?

Catherine Mariette, « Stendhal, quelle histoire ? », *Recherches & Travaux* [Online], 90 | 2017.

En ligne : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/917>

89 André Markiewicz, « Muséographie et scénographie de l'écrit : journée d'étude – Nancy – 25 juin 2015 », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2015, n° 6.

En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/museographie-et-scenographie-de-l-ecrit_65455 ISSN 1292-8399.

3.7 Rendre les lieux accessibles et visibles

L'état des lieux a pointé les freins que constituent la difficulté d'accès et l'important déficit de visibilité du musée. Pour que la rencontre avec les publics ait lieu, il devient urgent aujourd'hui d'**engager la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite** et de **rompre l'isolement du musée** en repensant son interface avec l'espace public et la façon dont il communique avec ses publics.

→ **Objectif stratégique :**

Améliorer l'accessibilité et la visibilité du musée

→ **Objectifs opérationnels :**

Ouvrir l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville

Développer une stratégie de communication pour un musée Stendhal mieux identifié

3.7.1 Ouvrir l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville

S'appuyer sur l'étude de mise en accessibilité et d'amélioration de la visibilité du site

La ville de Grenoble a commandé en 2021 une étude de faisabilité portant sur des travaux de mise en accessibilité devant être réalisés sur l'appartement du docteur Gagnon. Cette étude avait un objectif double :

- engager une réflexion afin que la Ville puisse se positionner sur un programme de travaux précis en vue de l'achèvement de la mise en accessibilité du musée ;
- améliorer la visibilité du site, remarquablement situé au cœur du centre historique mais trop discret et méconnu.

Cette étude a été réalisée par PdV Architecte du patrimoine (Pierrick de Vaujany) en parallèle, mais de manière indépendante, à une mission d'étude d'aménagement et de mise en valeur du Jardin de Ville à Grenoble.

Suite à la présentation de la phase « Note de synthèse et potentialité du site » au COPIL en mairie de Grenoble le 17 février 2022, il a été décidé de poursuivre l'étude en envisageant uniquement un accès à l'appartement Gagnon depuis le Jardin de Ville.

Les conclusions de l'étude et plusieurs scénarii chiffrés ont été présentés à la Ville en juin 2022.

Choisir un scénario et définir le périmètre des travaux

Les 3 scénarii impliquent la création d'une entrée et l'aménagement d'un axe de circulation depuis le Jardin de Ville jusqu'au pied de l'immeuble.

Scénario 1 : mise en place d'un ascenseur unique permettant l'accès de tous et toutes sur la treille ;

Scenario 2 : mise en place d'un élévateur PMR doublé d'un escalier avec accès à la terrasse au-dessus du toit de l'école maternelle située en contrebas de la treille ; requalification du toit de l'école en terrasse praticable par les visiteurs ;

Scenario 3 : mise en place d'un ascenseur doublé d'un escalier avec accès à la terrasse au-dessus du toit de l'école maternelle située en contrebas de la treille ; requalification du toit de l'école en terrasse praticable par les visiteurs.

Programmer les travaux

Un premier calendrier prévisionnel structure les grandes étapes du projet d'ouverture ; un phasage plus précis sera travaillé dans les mois à venir. Pour rappel, l'édifice est situé en SPR et est partiellement inscrit au titre des monuments historiques⁹⁰, et le projet aura une implication sur le Jardin de Ville, lui aussi protégé au titre des monuments historiques. Aussi les différentes étapes du projet seront-elles partagées et travaillées avec la Conservation régionale des monuments historiques et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Isère.

2022 / Second semestre : étude de faisabilité ;

2023 / Premier semestre : études préalables ;

2023 / Second semestre : consultation des équipes de conception et choix du maître d'œuvre ;

2024 / Premier semestre : études de conception (esquisse et avant-projet) ;

2024 / Second semestre : projet et consultation des entreprises par lots ;

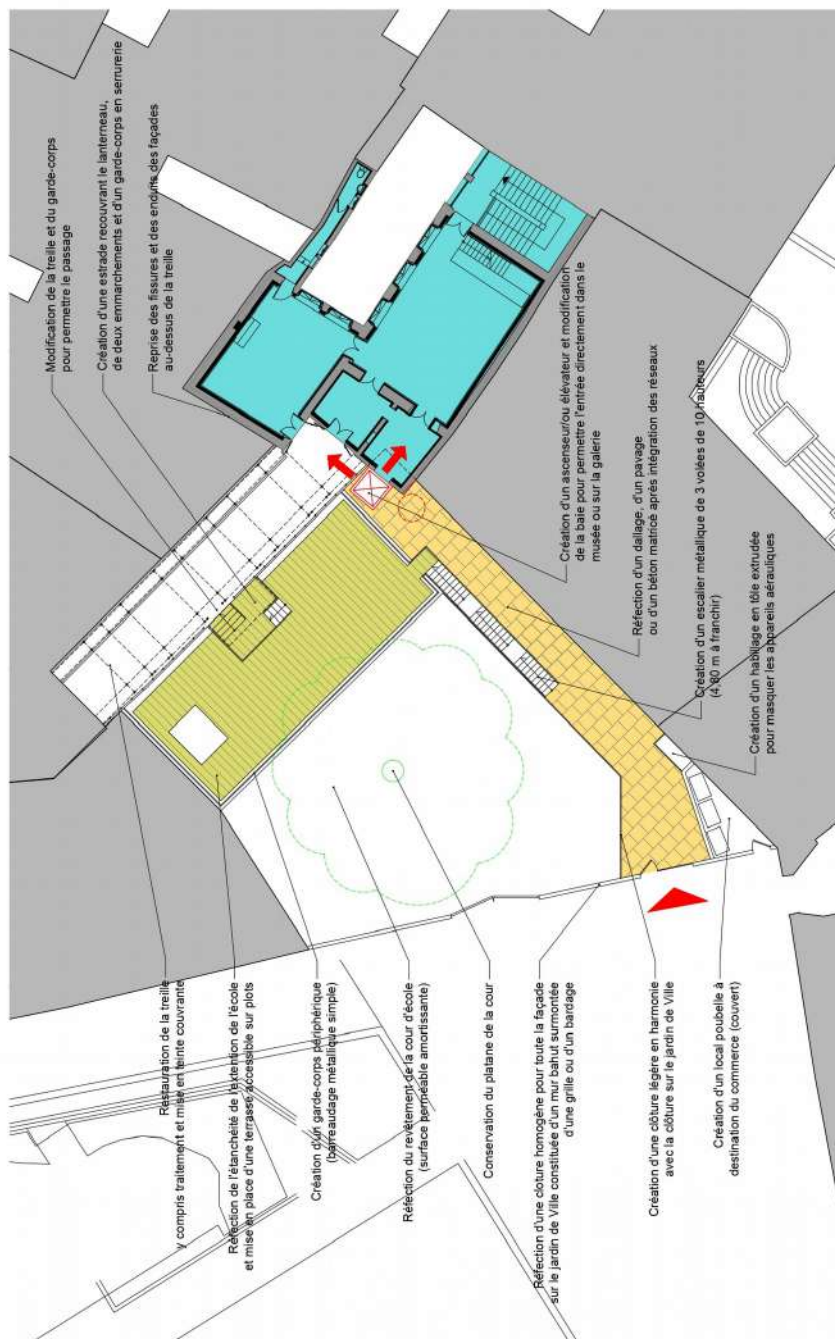
2025 : travaux et livraison.

⁹⁰ Pour rappel : l'immeuble dit « Maison du docteur Gagnon » est inscrit au titre des Monuments Historiques (MH) par arrêté du 12 septembre 2000. L'arrêté désigne les éléments suivants : « les façades et toitures ; les allées et les galeries ; le grand escalier ; l'escalier à vis ; l'appartement du deuxième étage avec la portion de rempart et la terrasse donnant sur le jardin ».

Jun 2022 – Appartement Gagnon – Ville de Grenoble

ETUDE DE FAISABILITÉ

Plan de synthèse des aménagements proposés – Schéma directeur de projet



PdV Architecte du Patrimoine – 51 rue Paul Claudel 38510 MORESTEL

Plan de synthèse des aménagements proposés – schéma directeur de projet.
 Étude de faisabilité, mise en accessibilité et amélioration de la visibilité de l'appartement Gagnon, juin 2022.
 PdV Architecte du patrimoine

Identifier les points de vigilance

L'ouverture sur le Jardin de Ville modifiera de façon importante la configuration des lieux. Quelques points de vigilance ont déjà été identifiés et nécessitent une attention particulière de la part de la ville de Grenoble :

- les impacts d'une modification du périmètre du musée sur les moyens et procédures d'accueil, de surveillance et d'évacuation ;
- la relation avec le voisinage (école maternelle, immeuble voisin) avant, pendant et après les travaux ;
- la fermeture du musée pendant les travaux, qu'il faudra anticiper (financement du déménagement temporaire des objets exposés, identification d'un espace en interne à la collectivité permettant la mise en réserve temporaire des objets dans le respect des conditions de sécurité et des normes de conservation nécessaires ; conception et mise en œuvre d'une programmation culturelle « hors les murs »).

D'une manière générale, les travaux devront être réalisés dans le respect du caractère patrimonial de l'édifice et du jardin et suivant les obligations réglementaires liées à leur protection au titre des monuments historiques et à leur localisation dans le périmètre du SPR.

Anticiper les impacts sur le parcours de visite

L'ouverture de l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville modifiera le sens de circulation du public dans les espaces d'exposition. Quel que soit le scénario retenu, l'entrée se fera par la terrasse sous la treille puis par la porte menant à la « chambre de Romain Gagnon ». L'escalier d'honneur demeurera accessible et continuera à servir d'entrée pour les groupes ou dans le cadre d'événements exceptionnels (Nuit des Musées, Nuit de la Lecture, etc.).

L'aménagement d'une nouvelle banque d'accueil dans la « chambre de Romain Gagnon » fera l'objet d'une attention particulière. Son dessin devra répondre à une double exigence : celle de l'ergonomie, pour le public comme pour les agent-es, et celle de la rationalisation, afin de limiter son emprise au sol et aux murs dans une salle consacrée par ailleurs à l'exposition des collections.

Le déplacement de l'accueil dans la « chambre de Romain Gagnon » libérera dans le « grand salon » l'espace qui lui était jusqu'alors dédié. Le mobilier d'accueil (banque et éléments muraux) actuellement en place sera retiré ou transformé pour de nouveaux usages d'exposition ou de médiation, en cohérence avec les orientations données par le comité de préfiguration du projet muséographique.

Signaler et rendre visible le site

Outre la non-accessibilité aux PMR, l'état des lieux et le diagnostic ont souligné le fort déficit de visibilité de l'appartement Gagnon depuis l'espace public et la difficulté pour les visiteurs d'identifier la présence du musée et même d'en trouver l'entrée.

La création d'une nouvelle entrée depuis le Jardin de Ville s'accompagnera d'une réflexion sur la signalétique bâtementaire au niveau 0 (sur la clôture et l'entrée en interface avec le Jardin de Ville) et au niveau R+2 de la treille de Stendhal, afin que celle-ci soit visible depuis le jardin.

Ce travail sera prolongé sur les autres parties de l'immeuble qui sont en interface directe avec l'espace public : la fenêtre donnant sur la place Grenette et surtout la porte d'entrée du 20 Grande rue qui est

déjà identifiée par une partie des Grenoblois et Grenobloises et demeurera une entrée/sortie secondaire.

Les nouveaux éléments de signalétique qui seront implantés au niveau du Jardin de Ville, de la place Grenette et de la Grande rue s'inscriront dans la continuité de l'identité visuelle et de la charte graphique qui seront définies pour le musée dans le cadre de sa stratégie de communication générale.

Poursuivre la réflexion sur d'autres pistes de valorisation du bâtiment

En dehors de l'appartement Gagnon et de son ouverture sur le Jardin de Ville, les espaces communs existants – notamment les deux cours du 20 Grande rue et l'escalier d'honneur – feront l'objet d'une attention renforcée.

A minima, il conviendra pour la Ville d'améliorer le suivi des liens avec la copropriété pour garantir leur entretien régulier et le respect des contrats passés auprès des entreprises de nettoyage. En cela, l'équipe du musée Stendhal sera accompagnée par la direction de l'immobilier municipal qui représente la ville de Grenoble aux assemblées générales de copropriété.

La requalification des deux cours du 20 Grande rue pourra, à terme, faire l'objet d'une étude.

3.7.2 Développer une stratégie de communication pour un musée Stendhal mieux identifié

Le musée Stendhal s'attachera à entrer en communication avec tous les publics, qu'ils soient présents dans l'espace public ou dans les autres espaces où il est possible de faire culture aujourd'hui, à savoir les espaces sociaux numériques. Une stratégie de communication est donc à développer pour communiquer sur la nouvelle identité du musée, le rendre visible, promouvoir ses activités et lui permettre d'entrer en dialogue avec ses publics.

S'appuyer sur un contexte favorable : l'ouverture des données des équipements culturels

Le 14 mai 2018, la ville de Grenoble a délibéré⁹¹ sur l'ouverture des données des équipements culturels de la ville de Grenoble (bibliothèque, musée Stendhal, musée de Grenoble, muséum d'histoire naturelle) dans une démarche d'open data. Cette délibération s'inscrit dans une politique municipale favorisant la transmission du savoir, l'ouverture des données publiques et le développement de la culture numérique.

Pour les œuvres appartenant au domaine public, pour lesquelles les droits patrimoniaux des auteurs et autrices sont échus, les fichiers numériques ainsi que les métadonnées descriptives liées (notices brèves) sont placés sous Licence Ouverte/Open Licence conçue par la mission Etalab. La réutilisation des documents est libre et gratuite y compris à des fins commerciales, sous réserve de mentionner leur source sous la forme suivante : auteur-trice, ville de Grenoble, nom de l'équipement, référence.

Les œuvres dont la Ville est titulaire des droits, à savoir les œuvres créées par les agent-es dans le cadre de leur mission de service public, sont réutilisables selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 2.0 avec mention de la source sous la forme suivante : auteur-trice, ville de Grenoble, nom de l'équipement, référence.

91 <https://archives.grenoblealpesmetropole.fr/ark:/42068/256363.662127/dao/0/1>

Cette décision est un contexte favorable au développement des outils de communication et de valorisation, en particulier numérique, des collections patrimoniales.

Communiquer sur le projet du musée

Après validation du projet par la Ville et sous réserve de l'avis favorable de l'État, le musée communiquera auprès de ses interlocuteurs et interlocutrices professionnel-les, externes ou internes à la collectivité, au moyen d'une plaquette institutionnelle résumant les grandes orientations présentées dans le PSC. Cet outil nourrira les échanges entre l'équipe du musée et ses partenaires, en particulier dans le cadre de la connaissance mutuelle à construire au service du développement des publics.

Donner au musée une nouvelle identité graphique

La création d'une identité graphique constituera elle aussi une étape indispensable à l'incarnation visuelle du projet. Une nouvelle charte graphique propre au musée Stendhal sera déclinée sur l'ensemble des supports de communication. Elle sera conforme avec la charte graphique de la Ville. Non connotée, elle devra concilier design contemporain et accessibilité. Pour la réaliser, la ville de Grenoble pourra mobiliser ses ressources internes (graphistes de la bibliothèque ou de la direction de la communication) ou externaliser la prestation.

Renouveler la signalétique

Au regard du fort déficit de visibilité du musée depuis l'espace public, la signalétique devra être intégralement reprise, et en particulier à l'appartement Gagnon.

L'ouverture de l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville ne sera effective qu'en 2025. Le renouvellement de la signalétique devra donc se faire en plusieurs phases :

2023 : amélioration à court terme de la signalétique actuelle (rénovation et actualisation des panneaux d'informations pratiques notamment) sans modification de l'identité visuelle ;

2023-2024 : identification des besoins, rédaction d'un cahier des charges et définition des modalités de production – internes ou externes – prenant en compte les arbitrages qui se feront en parallèle pour la nouvelle ouverture et le renouvellement de l'identité visuelle ;

2025 : réouverture du musée après travaux avec une nouvelle signalétique bâtementaire.

En parallèle, le musée Stendhal intégrera la réflexion plus large portée par la ville de Grenoble sur la signalétique urbaine et patrimoniale.

Promouvoir toutes les activités du musée

La communication portée par la bibliothèque sera maintenue et renforcée. Si l'état des lieux a pointé ses limites, elle reflète néanmoins l'histoire et l'identité du musée Stendhal, permet d'affirmer sa place au sein du réseau des bibliothèques et d'entretenir le lien avec ses publics actuels et les publics nombreux des bibliothèques. En outre, elle s'appuie sur des méthodes et outils de travail structurés, éprouvés et efficaces.

Elle pourra être complétée par la création de supports dédiés au musée et s'appuyant sur sa nouvelle identité visuelle. La forme, la fréquence de publication et les espaces de diffusion de ces supports

seront à préciser ; ils tiendront compte des moyens et du plan de charge de l'équipe du musée comme du pôle communication de la bibliothèque.

La question de la communication sur internet, actuellement commune à la bibliothèque et au musée, reste à poser. Une page internet dédiée au musée Stendhal sur le site de la ville de Grenoble, comme il en existe pour les autres musées municipaux, permettra d'accroître sa visibilité et de tenir compte du parcours des utilisateurs et utilisatrices du numérique, le portail des bibliothèques ne constituant pas une porte d'entrée naturelle pour accéder aux contenus numériques et aux informations pratiques du musée. Dans la mesure où les effectifs du musée Stendhal ne permettent pas, à ce jour, d'envisager l'animation régulière d'un site internet, cette page pourrait prendre la forme d'une vitrine de présentation du musée et comporterait un lien vers le site internet des bibliothèques et l'agenda culturel du site de la ville de Grenoble, où sera annoncée la programmation du musée.

En matière d'affichage dans l'espace public, les possibilités de conventionnement avec les opérateurs culturels et touristiques du territoire seront étudiées pour développer des partenariats promotionnels (Office de Tourisme, Semitag, SNCF/site de la gare...).

Entrer en dialogue

Pour que le musée puisse entrer en dialogue avec ses publics, plusieurs outils communicationnels seront mis en place :

- un livre des « bonnes idées », mis à disposition sur site et en ligne, pour inviter les usager-es du musée à contribuer à sa mutation et à ses questionnements ;
- un ou plusieurs comptes sur les réseaux sociaux numériques, pour promouvoir l'actualité du musée mais aussi pour déployer des médiations culturelles interactives.

Utiliser le numérique comme lien entre les collections et les usagers

Il faut rappeler ici que l'accès aux contenus numériques dépasse les besoins de la promotion des activités et de l'identité du musée. Le musée Stendhal devra s'employer également à faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et aux collections numérisées.

La valorisation numérique des collections présente, au-delà du principe de partage du bien public, de nombreux avantages :

- elle permet d'éviter la manipulation de collections (conservation préventive) ;
- elle permet une visibilité des fonds auprès de la communauté scientifique ;
- elle permet aux visiteurs et responsables de groupes de préparer et prolonger leur visite ;
- elle répond aux besoins des publics empêchés ne pouvant se déplacer.

Pour toutes ces raisons, les liens vers le portail PaGella (pour les collections patrimoniales de la bibliothèque) et l'interface publique Webmuséo (pour la collection musée de France) devront tenir une place privilégiée sur la page du musée Stendhal.

4 Conclusion

4.1 Synthèse et conclusion de l'état des lieux

À sa mort en 1842, Stendhal est surtout connu comme un écrivain du Dauphiné. Le don de ses manuscrits à la bibliothèque municipale par la veuve de Louis Crozet en 1861 est l'acte fondateur du fonds Stendhal, constamment enrichi au fil des temps pour constituer aujourd'hui **le fonds stendhalien le plus important au monde soit 40 000 pages manuscrites, complétées des éditions originales et des collections d'étude sur l'écrivain, mais aussi d'une collection d'objets.**

Ce fonds important oblige. Il a fallu le classer, le cataloguer et le conserver. Jusqu'au début des années 2000, les conservateurs et directeurs de la bibliothèque, historiens ou littéraires, formés à l'étude des écritures manuscrites et à l'édition des textes, publient les œuvres de Stendhal. Ce travail et cette intimité avec les collections font de la bibliothèque de Grenoble un passage quasi obligé pour les stendhaliens.

En 1920, Louis Royer expose pour la première fois les collections. Le musée Stendhal est ensuite inauguré en 1934. Il est ensuite installé à l'hôtel de Lesdiguières de 1970 à 2004. Un lieu d'expositions temporaires est installé dans l'appartement Gagnon à partir de 1983, qui ferme en 2003. La ville de Grenoble est toujours en recherche d'espaces pour le musée.

En 1995, une étude conclut à la création d'un musée-maison d'écrivain dans les deux appartements historiques, l'appartement Gagnon comme lieu de mémoire, l'appartement natal comme lieu d'exposition temporaire et d'animation. Le projet ne se fait pas en ces termes. En 2001, l'appartement natal devient le siège de la « Ville Lecture » et du Printemps du livre. Cette décision constitue un tournant.

En 2003, la collection d'objets obtient l'appellation « musée de France ».

En 2012, un musée en réseau est ouvert au public. La Ville espère encore pouvoir acquérir la partie sud de l'appartement Gagnon (310 m²) ; dans l'attente, **une restitution ambitieuse** de la partie nord est réalisée.

L'ambition est celle d'« un projet éclaté qui met en synergie les lieux, les collections et les services existants dans un projet cohérent ». L'acquisition immobilière, longtemps espérée, ne se fait pas. L'espace du musée est contraint et ne permet pas l'exposition de documents originaux. Le musée de 2012 est un lieu mémoriel. Le discours est principalement tourné vers l'enfance de Stendhal. L'œuvre littéraire est peu présente.

La ville de Grenoble constate aujourd'hui que la synergie entre les lieux, les collections et les services s'est trop peu faite.

Le projet de 2012 n'a pas fonctionné dans son volet scientifique, notamment dans son rôle de valorisation des collections de la bibliothèque d'étude et du patrimoine. Le projet d'une offre culturelle diversifiée pour tous les publics n'a pas non plus abouti.

Le musée est peu visible, peu accessible et peu fréquenté. La médiation pour les individuels consiste principalement en une proposition audio-guidée qui, bien que qualitative, ne prend pas en compte toutes les pratiques ; le travail en direction des groupes est anecdotique et le lien avec les partenaires du territoire est, lui aussi, trop faible. La dernière exposition temporaire date de 2016 et n'a été ni renouvelée ni démontée.

Au-delà des limites du discours scientifique, de la muséographie et de la médiation, l'état des lieux montre une absence de suivi des activités quotidiennes du musée et en particulier de sa maintenance (bornes numériques et éclairage défectueux, toiture vieillissante, dégâts des eaux récurrents, absence de suivi de l'entretien des parties communes).

4.2 Un projet en 5 axes

Mettre les publics au cœur du projet

Objectif stratégique :

Tendre vers un musée Stendhal plus inclusif

Objectifs opérationnels :

- > Développer une politique des publics
- > Accueillir les groupes : une progression par étapes
- > Accueillir les publics individuels : proximité, hospitalité et inclusion
- > Animer le musée : la place de la programmation culturelle dans le projet

Mieux connaître et conserver la collection musée de France

Objectif stratégique :

Mieux répondre aux obligations faites aux musées de France en matière de gestion de la collection muséale

Objectifs opérationnels :

- > Organiser la gestion partagée des collections
- > Mener les opérations de post-récolement
- > Renforcer les mesures de conservation préventive
- > Étudier et enrichir la collection

Renouveler le discours scientifique

Objectif stratégique :

Dépasser le seul concept de « maison d'écrivain » pour présenter le patrimoine stendhalien dans toutes ses composantes

Objectifs opérationnels :

- > Valoriser le patrimoine littéraire
- > S'appuyer sur les collections pour dépasser l'approche biographique
- > Faire du musée une porte d'entrée à l'histoire de Grenoble et de ses patrimoines

Renouveler la muséographie : pour une nouvelle dynamique de présentation des collections

Objectif stratégique :

Adapter la muséographie aux objectifs et aux moyens du musée

Objectifs opérationnels :

- > Définir le périmètre et le calendrier des modifications
- > Constituer un comité de préfiguration du projet
- > Affirmer 3 principes structurants pour la nouvelle muséographie

Rendre les lieux accessibles et visibles

Objectif stratégique :

Améliorer l'accessibilité et la visibilité du musée

Objectifs opérationnels :

- > Ouvrir l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville
- > Développer une stratégie de communication pour un musée Stendhal mieux identifié

4.3 Tableau de déclinaison par actions 2023 – 2027

	2023	2024	2025	2026 – 2027
Objectifs stratégiques				
Objectifs opérationnels				
Développer une politique des publics	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer un plan de formation - Construire des outils d'observation et d'évaluation des publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Se former - Mettre en place un bilan d'activité annuel détaillé 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le travail de formation continue - Mettre en œuvre la stratégie de développement des publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le travail de formation continue
Accueillir les publics en groupes	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une nouvelle grille tarifaire - Renouveler la convention ville de Grenoble / OTGAM - Rencontrer les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre pour les cycles 2 et 3 du 1^{er} degré et pour le 2nd degré - Programmer des visites/ateliers avec les structures socioculturelles et UGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre pour le cycle 1 - Conclure un projet d'EAC - Approfondir le travail avec les champs socioculturel, sanitaire et social et avec l'UGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Féliciter et renforcer l'offre de visites, d'ateliers et d'EAC pour tous.es - Développer une offre de médiation pérenne pour les personnes en situation de handicap cognitif et/ou sensoriel
Accueillir les publics individuels	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la médiation orale - Concevoir un support d'aide à la visite complémentaire à l'audioguide 	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un support de médiation FALC et en langues étrangères - Travailler avec les référents handicap 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les supports de médiation au nouveau parcours muséographique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des questions d'accueil et de médiation une priorité dans les activités quotidiennes du musée
Animer le musée : la programmation culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter la transdisciplinarité - Travailler en lien avec l'université (UGA), l'association Stendhal, les bibliothèques et VAH 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les invitations d'artistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer une programmation "hors les murs" 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser une programmation régulière - Concevoir des médiations inclusives (visite en langage-gestuel, nature, etc.)
Organiser la gestion partagée des collections	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des méthodes de travail musée/BEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer la BEP au post-récèlement - Participer aux chantiers des collections stendhalienne de la BEP (fonds Del Litto) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le travail commun entre les deux équipements 	
Mener les opérations de post-récèlement	<ul style="list-style-type: none"> - Informatiser la collection musée de France 		<ul style="list-style-type: none"> - Numériser la collection - Mener les opérations de mise à jour de l'inventaire 	
Renforcer la conservation préventive	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la maintenance des œuvres sur site, analyser les relevés climatiques - Engager la réflexion de la toiture 		<ul style="list-style-type: none"> - Réaménager les réserves de la collection muséale à la BEP - Définir et mettre en œuvre un plan pluriannuel de restauration 	
Étudier et enrichir la collection	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier et documenter la collection 	<ul style="list-style-type: none"> - Produire une nouvelle architecture théorique de la collection 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les contours d'une politique d'acquisition et la mettre en œuvre 	
Valoriser le patrimoine littéraire	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier dans les fonds de la bibliothèque ce qui pourra intégrer le parcours permanent du musée Stendhal et/ou faire l'objet d'expositions temporaires 			
S'appuyer sur les collections pour dépasser la biographie	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volets de la collection musée de France ne faisant pas l'objet d'un propos scientifique et évaluer la pertinence de leur intégration dans le parcours permanent 			
Faire du musée une porte d'entrée à l'histoire de Grenoble et à ses patrimoines	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier la collection muséale - Approfondir la connaissance sur l'immeuble de l'appartement Gagnon en tant que patrimoine bâti et identifier les éléments architecturaux à valoriser 			
Renouveler le discours scientifique				
Renouveler la muséographie	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner le rétroplanning de travail (en fonction du calendrier des travaux d'ouverture) - Réunir et animer le comité de préfiguration 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger le cahier des charges muséographique 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les nouveaux principes d'accrochage - Concevoir et fabriquer le nouveau mobilier scénographique - Organiser l'aménagement du musée pendant la période de fermeture temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les nouveaux principes d'accrochage - Concevoir et fabriquer le nouveau mobilier scénographique - Organiser l'aménagement du musée pendant la période de fermeture temporaire
Affirmer 3 principes structurants	<ul style="list-style-type: none"> 1/ repenser la répétition des contenus permanents/temporaires, 2/ exposer l'écrit, 3/ prendre en compte le corps des visiteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Premier semestre : études préliminaires - Second semestre : consultation des équipes de conception et choix du maître d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture temporaire, conduite des travaux et réouverture 	<ul style="list-style-type: none"> - Animer les premières années d'ouverture
Ouvrir l'appartement Gagnon sur le Jardin de Ville	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur le projet du musée auprès des partenaires et des publics - Renforcer le lien avec le pôle communication de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une nouvelle identité visuelle - Rédiger le cahier des charges signalétique - Créer une page internet propre au musée 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la signalétique - Communiquer sur la fermeture temporaire et la réouverture 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le numérique comme espace de visibilité du musée et de lien entre les collections et les usager-es
Rendre les lieux accessibles et visibles				

